

PAYS DE
**LANDERNEAU
DAOULAS**



Commune de La Roche Maurice

Analyse de la commune

Récapitulatif des modifications apportées suite à l'enquête publique – commune de La Roche Maurice

Référence - Page / Paragraphe	Modifications	Justifications
<i>Pages 19 – Paragraphe III.4.a. Charge organique</i>	La charge organique maximum reçue par la station en 2017 était de 68% de sa capacité maximale, soit 77,5 kgDBO5/j. Cela correspond à 1292 EH. La population actuellement raccordée à la station d'épuration collective représente une charge organique moyenne à traiter de 1045 EH, et une charge maximum de 1292 EH.	Remarque SEA
<i>Pages 19 – Paragraphe VI-5.Proposition de zonage</i>	En considérant la charge organique actuelle maximum de 1292 EH, la charge organique future est de 1292 EH + 40 EH + 239 EH = 1 571 EH , compatible avec la capacité de 1900 EH de la station d'épuration.	
<i>Page 39 – Paragraphe V-2. Le secteur Le Petit Lez</i>	La solution choisie par la CCPLD consiste à poser des conduites uniquement dans le domaine public, ce qui implique dans ce cas la pose de postes de relèvement individuels et d'un poste de relèvement général. La solution plus économique qui consiste à poser le réseau dans le domaine privé n'est pas judicieuse pour l'exploitation du réseau.	Question enquête publique
<i>Page 7– Paragraphe I) Résumé non technique Et Page 71– Paragraphe VI-5.Proposition de zonage</i>	Les parcelles non construites en zone A ou N sont exclues du zonage d'assainissement collectif réglementaire.	Exclusion des zones A et N du zonage AC suite à l'enquête publique
<i>Pages 9, 74 et 75</i>	Cartes de zonage modifiées	

SOMMAIRE

I)	RESUME NON TECHNIQUE	6
II)	PRESENTATION DE LA COMMUNE DE LA ROCHE MAURICE	10
II-1.	Démographie de la commune de La Roche Maurice	11
II-2.	Contraintes environnementales	13
III)	LE SYSTEME D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA COMMUNE DE LA ROCHE MAURICE	14
III-1.	Point sur les zonages d'assainissement	15
III-2.	Caractéristiques des abonnés raccordés au réseau de collecte des eaux usées	15
III-3.	Réseau de collecte des eaux usées	17
III-4.	Effluents en entrée de la station d'épuration de La Roche Maurice	19
III.4.a.	Charge organique	19
III.4.b.	Charge hydraulique	20
III-5.	Traitement des eaux usées	21
III.5.a.	Principe du traitement actuel des eaux usées	21
III.5.b.	Acceptabilité du milieu récepteur au droit de la station d'épuration	24
III-6.	Les travaux à prévoir sur le système de collecte de La Roche Maurice	27
III.6.a.	Réhabilitation du réseau de collecte	27
III.6.b.	Création de nouveaux réseaux	28
IV)	L'ETAT DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC) SUR LA ROCHE MAURICE	30
IV-1.	Etat du parc des dispositifs ANC de La Roche Maurice	31
IV-2.	L'aptitude des sols à l'assainissement non collectif sur la commune de La Roche Maurice	32
V)	PRESENTATION DES SECTEURS ETUDIES	35
V-1.	Présentation générale	36
V-2.	Le secteur Le Petit Lez	38
V-3.	Le secteur de Ty Menez	40
V-4.	Le secteur de Kergabrielle	42
V-5.	Le secteur de Pesmarc'h	44

V-6.	Le secteur de la ZA de Kerhuel	46
V-7.	Le secteur de Kerhuella (2)	48
V-8.	Le secteur de Gorre Roc'h	50
V-9.	Le secteur Le Pontois-Morbic	52
V-10.	Le secteur Le Clos Neuf	54
V-11.	Le secteur de Kermaré	56
V-12.	Le secteur Le Pontois	58
V-13.	Le secteur de Kerfeuteuniou	60
V-14.	Le secteur de Kerlys	63
VI)	ETUDE DES SCENARIOS : RESULTATS OBTENUS	66
VI-1.	Prise en compte des enjeux environnementaux et sanitaires	67
VI-2.	Comparaison des couts des scénarios envisagés	67
VI-1.	Première conclusion	70
VI-2.	Les autres paramètres à prendre en compte	70
VI-1.	Proposition de zonage	71
VI-2.	Justifications du zonage proposé	71
VI-3.	Compatibilité entre le zonage et la capacité de la future station d'épuration	72
VII)	CARTES DE ZONAGE	73

Figure 1 : projet de PLUi de la commune de La Roche Maurice	12
Figure 2 : les différents zonages d'assainissement réalisés sur la commune de La Roche Maurice.....	15
Figure 3 : volumes assujettis à l'assainissement 2015 et 2016 (source : Bilans SEA)	15
Figure 4 : caractéristiques du réseau de collecte des eaux usées de La Roche Maurice	17
Figure 6 : charges de pollution reçues par la station d'épuration (source : Commune de La Roche Maurice)	19
Figure 7 : charges hydrauliques reçues par la station d'épuration de La Roche Maurice.....	20
Figure 8 : capacité de traitement nominal de la station d'épuration	21
Figure 9 : Prescription relatives au traitement et au rejet de la station d'épuration de La Roche Maurice	22
Figure 10 : performances de la station d'épuration mesurées en 2017.....	23
Figure 11 : Capacité de traitement de la station d'épuration collective	23
Figure 12 : réseaux à créer dans les zones à urbaniser	28
Figure 13 : cout des travaux de collecte à réaliser sur le zonage d'assainissement réglementaire actuel	29
Figure 14 : état du parc des dispositifs d'assainissement non collectifs de la commune de La Roche Maurice au 31/12/2018.....	31
Figure 18 : carte d'aptitude des sols, géologie et position des zones humides	34
Figure 17 : secteurs étudiés à La Roche Maurice.....	36
Figure 22 : Création d'un assainissement collectif.....	39
Figure 23 : Situation géographique	40
Figure 24 : Analyse des contraintes de surface	40
Figure 25 : Carte d'aptitude des sols..	40
Figure 26 : Création d'un assainissement collectif.....	41
Figure 27 : Situation géographique	42
Figure 28 : Analyse des contraintes de surface	42
Figure 29 : Carte d'aptitude des sols..	42
Figure 30 : Création d'un assainissement collectif.....	43
Figure 31 : Situation géographique	44
Figure 32 : Analyse des contraintes de surface	44
Figure 33 : Carte d'aptitude des sols..	44
Figure 34 : Création d'un assainissement collectif.....	45
Figure 35 : Situation géographique	46
Figure 36 : Analyse des contraintes de surface	46
Figure 37 : Carte d'aptitude des sols.....	46
Figure 38 : Création d'un assainissement collectif.....	47
Figure 39 : Situation géographique	48
Figure 40 : Analyse des contraintes de surface	48
Figure 41 : Carte d'aptitude des sols.....	48
Figure 42 : Création d'un assainissement collectif.....	49
Figure 43 : Situation géographique	50
Figure 44 : Analyse des contraintes de surface	50
Figure 45 : Carte d'aptitude des sols.....	50
Figure 46 : Création d'un assainissement collectif.....	51
Figure 47 : Situation géographique	52
Figure 48 : Analyse des contraintes de surface	52
Figure 49 : Carte d'aptitude des sols.....	52
Figure 50 : Création d'un assainissement collectif.....	53
Figure 51 : Situation géographique	54
Figure 52 : Analyse des contraintes de surface	54
Figure 53 : Carte d'aptitude des sols.....	54
Figure 54 : Création d'un assainissement collectif.....	55
Figure 55 : Situation géographique	56
Figure 56 : Analyse des contraintes de surface	56
Figure 57 : Carte d'aptitude des sols.....	56
Figure 58 : Création d'un assainissement collectif.....	57
Figure 59 : Situation géographique	58

Figure 60 : Analyse des contraintes de surface sols.....	58	Figure 61 : Carte d'aptitude des sols.....	58
Figure 62 : Création d'un assainissement collectif.....	59		
Figure 63 : Situation géographique	60		
Figure 64 : Analyse des contraintes de surface	61		
Figure 65 : Carte d'aptitude des sols	61		
Figure 61 : Scénario 2 : Création d'un assainissement collectif.....	62		
Figure 67 : Situation géographique	63		
Figure 68 : Analyse des contraintes de surface	64		
Figure 69 : Carte d'aptitude des sols	64		
Figure 57 : Scénario 2 : Création d'un assainissement collectif.....	65		
Figure 71 : caractéristiques des zones étudiées	67		
Figure 72 : Estimation des couts de mise en œuvre des scénarios étudiés sur chaque secteur. Comparaison des couts. Proposition de zonage. Nombre d'équivalents habitants raccordés.	68		
Figure 68 : proposition de zonage	75		

I) RESUME NON TECHNIQUE

En 2015, La Roche Maurice comptait 1882 habitants. Sur la période 1968 à 2014, l'évolution de la population se caractérise par une augmentation régulière, avec un taux de variation de l'ordre de +0.3% par an.

Le parc de logements de la commune est composé à 91% de résidences principales (720 recensées en 2014, pour un parc de 788 logements au total), avec un taux d'occupation de 2.5 habitants par logement.

Sur la période 2009-2014, le rythme de construction de logement neuf est de l'ordre de 0.7% par an, ce qui représente en moyenne cinq constructions neuves par an.

La communauté de commune dispose d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), en cours d'élaboration, qui couvre l'ensemble des 22 communes du territoire, dont la commune de La Roche Maurice. Les contraintes environnementales et les enjeux relatifs aux usages de l'eau sont nombreux : existence de périmètres de protection de captage, nombreuses tourbières et zones humides, zone natura 2000,...

D'un point de vue de l'assainissement collectif, on comptait 556 branchements sur le bourg en 2017. Chaque habitant rejette environ 40 grammes de DBO, soit un ratio de 0.66 EH.habitant. Le dispositif d'assainissement existant se compose d'un réseau de collecte des eaux usées d'une longueur de 13 km (avec 4 postes de relèvement).

Le bourg de La Roche Maurice disposait initialement d'une station de type lagunage naturel qui a été réaménagée en 2012 avec la mise en place de filtres plantés de roseaux en traitement primaire et la conservation de deux bassins de lagunage comme traitement de finition. La capacité nominale de cette nouvelle installation est de 1900 EH et 400 m³/j. D'un point de vue de son fonctionnement, elle :

- Reçoit un flux de pollution correspondant à 1045 EH
- Est en surcharge hydraulique par temps de pluie et nappe haute (eaux parasites du réseau)
- Respecte les normes de rejet et n'a pas d'impact significatif sur le milieu récepteur
- L'étude diagnostique des réseaux réalisée en 2007 préconise des travaux de réhabilitation des réseaux permettant de réduire de 30% les apports d'eaux parasites.

D'un point de vue de l'assainissement non collectif, on recense 246 dispositifs avec 79% des dispositifs non conformes à la réglementation en vigueur et qui devront être réhabilités à terme (dont 39 non conformes avec danger). L'aptitude des sols est moyenne à médiocres, avec des sols peu profonds, argileux et parfois hydromorphes.

L'objet de l'étude vise à étudier les secteurs qui :

- ne sont pas situés dans le zonage d'assainissement collectif réglementaire,
- sont situés dans une zone urbanisée ou à urbaniser
- et les hameaux en zone sensible

Ce sont treize secteurs qui ont été étudiés. Pour neuf secteurs, il apparaît que l'assainissement non collectif constitue la manière la plus économique de traiter les eaux usées. Pour les deux autres secteurs, la mise en assainissement collectif est plus avantageuse et est compatible avec les capacités de la station – sous réserve de réduction des eaux parasites :

- Le secteur du Pontois,
- Le secteur de Kerhuella,

Ces deux secteurs recouvrent l'ensemble des zones à urbaniser de la commune.

Le zonage proposé consiste donc à conserver le zonage actuel et à ajouter les secteurs du Pontois et de Kerhuella.

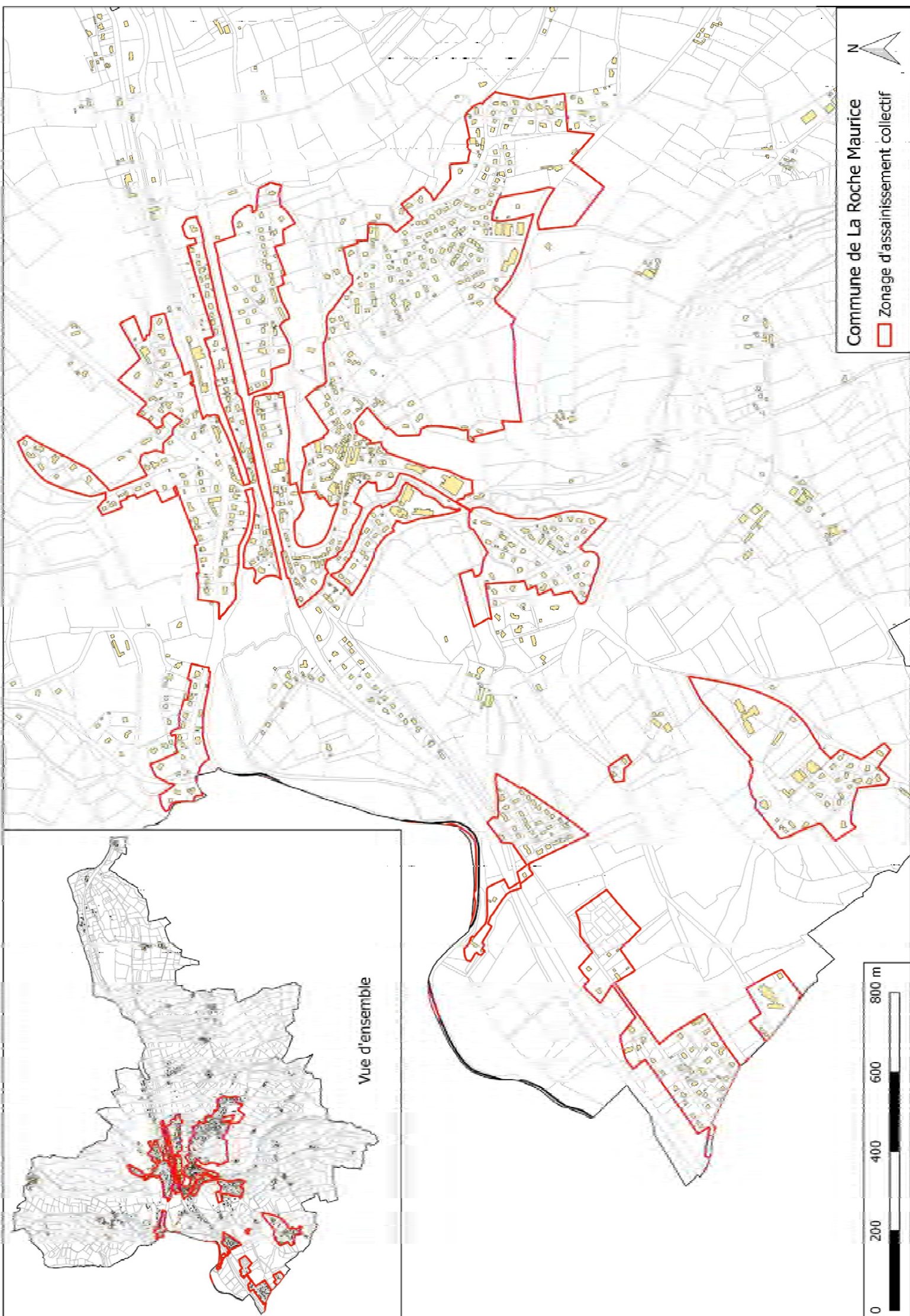
Les parcelles non construites en zone A ou N sont exclues du zonage d'assainissement collectif réglementaire.

La charge future à traiter prenant en compte les différents scénarios favorables à l'assainissement collectif est estimée à terme à environ 1 571 EH. Cette charge est compatible avec la capacité nominale de la station d'épuration communale (1900 EH).



Commune de La Roche Maurice

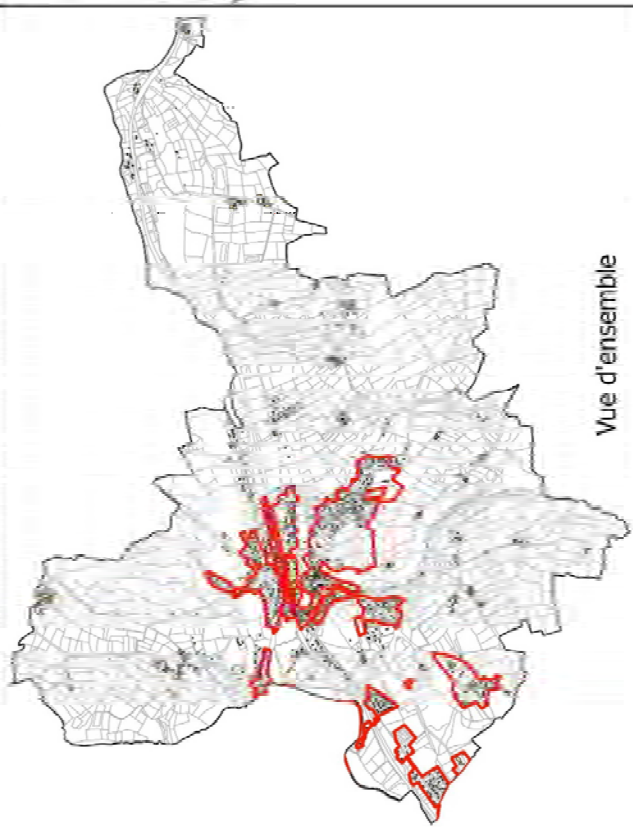
 Zonage d'assainissement collectif



0 200 400 600 800 m



Vue d'ensemble



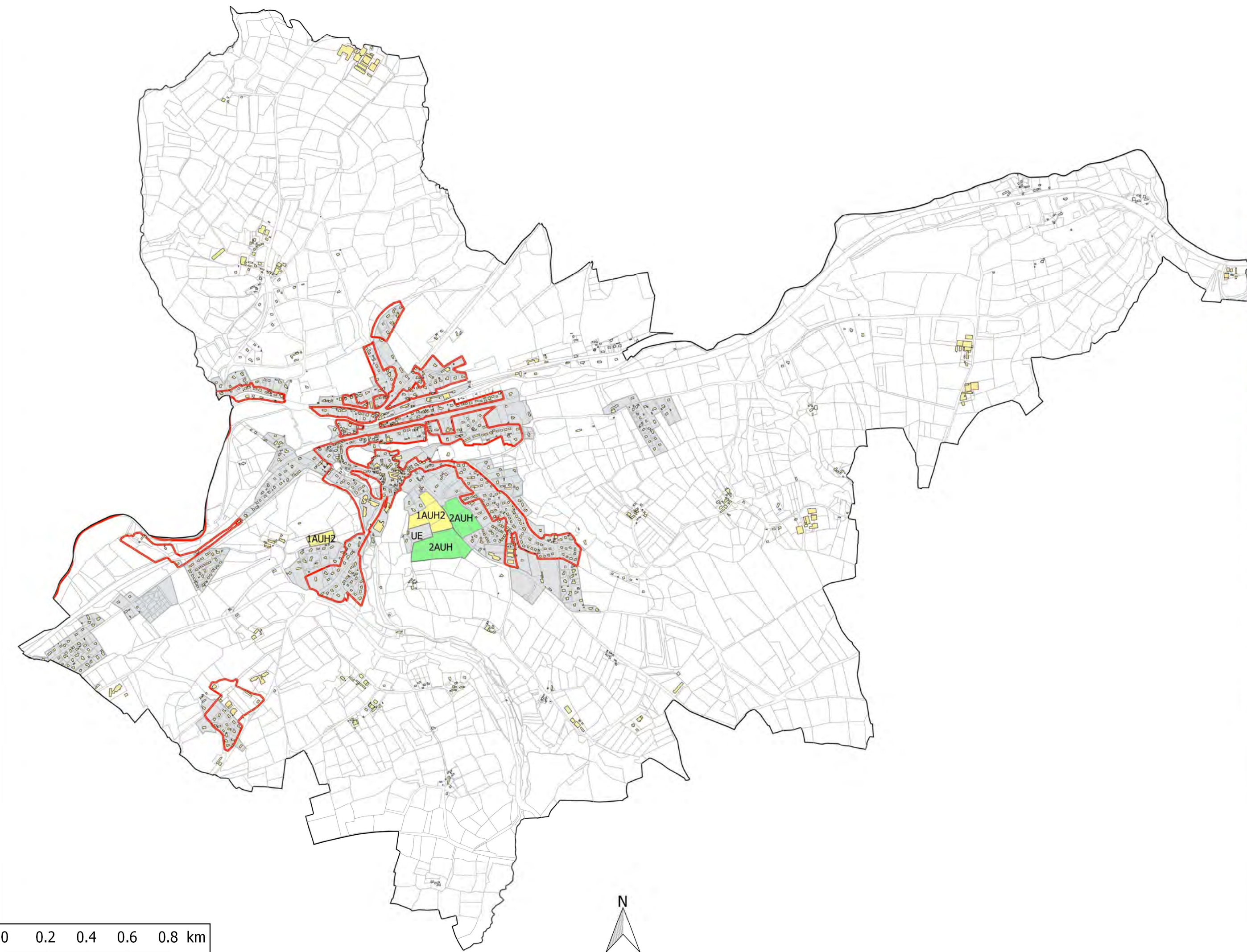
II) PRESENTATION DE LA COMMUNE DE LA ROCHE MAURICE

II-1. Démographie de la commune de La Roche Maurice

En 2015, la commune de La Roche Maurice comptait 1882 habitants. Pendant la période 2009-2014, le taux de croissance annuel était égal à 0.3 % par an. Le taux d'occupation est de 2.50 habitants par logement sur la commune.

Les hypothèses retenues pour l'évolution sur 20 ans sont :

- Un taux d'occupation de 2.50 habitants par logement
- Un rythme de construction de 10 logements par an
- Une densité de **18 logements par hectare** sur les secteurs à urbaniser



Légende

Zonage réglementaire

Code urbanisme (PLUi)

1AUE

1AUH1

1AUH2

1AUI

2AU

2AUE

2AUH

2AUI

UEm

UEp

UHa1

UHa2

UHb

UHbc

UHc

UX

UHn

UI

UIb

UIIn

UIp

UE

A

Ai

Ao

N

Nc

Ne

Nen

Ng

Ni

Ns

Nti

Ntic

II-2. Contraintes environnementales

La commune de La Roche Maurice est traversée par l'Elorn et par plusieurs cours d'eau, affluents de l'Elorn : Le Morbic, le Friantis, le Douric-Cam et le Saint-Jean.

La Roche Maurice compte des milieux naturels remarquables. Ces différents ensembles sont protégés à différents titres :

- * le réseau Natura 2000 avec la zone spéciale de conservation (ZSC) « Rivière Elorn »
- * les ZNIEFF de type 1 : La Chapelle Ruinée », « Lande tourbeuse de Park Huella », « Pont Christ » et « Vallée du Morbic »
- * un site classé : « Les ruines de la chapelle , arbres, rivière de l'Elorn et vieux pont à Pont-Christ ».

Du fait de la présence de nombreux cours d'eau, les zones humides sont nombreuses sur la commune. D'après les informations dont nous disposons, l'inventaire des zones humides n'a pas été achevé lors de la rédaction du présent rapport.

Le règlement graphique du PLU a cependant classé tous les abords des tourbières, ruisseaux et rivières en zone naturelle de façon à interdire l'urbanisation de celle-ci.

Enfin, il est important de rappeler la présence du captage d'eau potable de Pont Ar Bled, situé en aval du bourg de la Roche Maurice, sur la rivière Elorn, dont le périmètre de protection de captage en cours d'élaboration s'étend sur la partie Ouest de la commune.

III) LE SYSTEME D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA COMMUNE DE LA ROCHE MAURICE

III-1. Point sur les zonages d'assainissement

Le tableau ci-dessous présente l'historique de la réalisation du zonage d'assainissement depuis 2002 :

Bureau d'étude	Année	Observation
ALIDADE	2002	Zonage initial
REAGIH	2005	Mise à jour du zonage initial pour prendre en compte l'extension de zones classées AUh par le PLU (secteur de Kermaré)

Figure 2 : les différents zonages d'assainissement réalisés sur la commune de La Roche Maurice

Le zonage réglementaire correspond au zonage défini en 2005 par REAGIH.

III-2. Caractéristiques des abonnés raccordés au réseau de collecte des eaux usées

Les informations ci-dessous proviennent des bilans de fonctionnement annuels du SEA du Finistère.

Année	Unité	2015	2016	Moyenne
Volumes assujettis	m ³	42948	42861	42905
Nombre total d'abonnés	abonnés	571	629	600
Volume assujetti par abonné	m ³ /an	75	68	72
Nombre d'habitants par habitation	habitants	2,5	2,5	2,5
Volume journalier consommé par habitant	L/hab/j	82	75	79
Estimation des volumes des gros consommateurs	m ³ /an	11550	11550	11550
Nombre de gros consommateurs	abonnés identifiés	4	4	4
Volume journalier consommé par habitant hors gros consommateurs	L/hab/j	60	55	57

Figure 3 : volumes assujettis à l'assainissement 2015 et 2016 (source : Bilans SEA)

Les volumes assujettis à l'assainissement pour la commune de La Roche Maurice représentent 42 861 m³ pour l'année 2016. La consommation est stable. Ce volume est utilisé par un réseau constitué de 629 branchements actifs en 2016.

Les plus gros consommateurs particuliers recensés sur la commune sont les suivants :

Noms	Activité	Consommation
Equipements sportifs	(terrain de foot + salle des sports)	621 m3/an
Ecole maternelle et primaire	240 élèves	257 m3/an
Complexe « Roche Morvan »	Salles locatives et restaurant scolaire (100 personnes)	239 m3/an
Association « Don Bosco »	2 Foyers pour personnes handicapées (80 pensionnaires + 10 externes)	10 434 m3/an

L'ensemble des gros consommateurs ci-dessus représentent un volume annuel consommé estimé à **11551 m3/an** (en 2016).

La consommation journalière moyenne d'un habitant particulier de La Roche Maurice s'élève à **75 litres par jour**,
(55 l/jour/hab. hors gros consommateurs), ce qui est inférieur à la moyenne française située à 130 l/j/hab.

→ On retiendra que la consommation moyenne d'eau par habitant de La Roche Maurice, hors gros consommateurs, représente 55 litres par jour.

III-3. Réseau de collecte des eaux usées

Un plan du réseau de collecte des eaux usées figure sur la page suivante.

Le réseau collectif existant présente les caractéristiques suivantes :

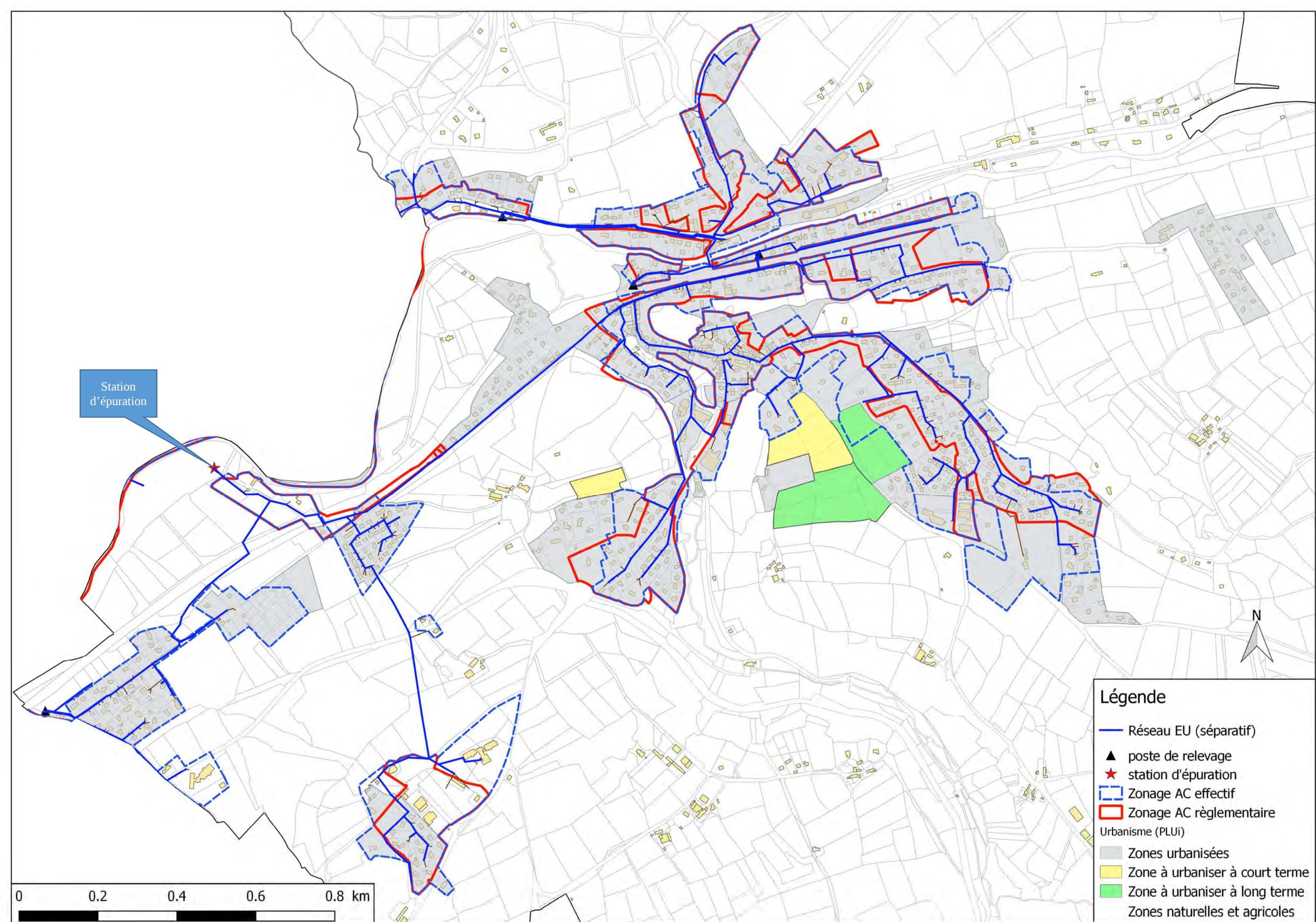
Caractéristiques du réseau		Réseau sur le territoire communal	Total
Linéaire de réseau EU	Réseau séparatif	13.2 km	15.75 km
	Réseau gravitaire unitaire		
	Réseau de refoulement	2 km	2.4 km
Déversoir d'orage	Nombre de déversoirs d'orage	0	0
Postes de refoulement	Nombre de postes de refoulement	4	5
Nombre de branchements		556	629
Volumes eaux usées collectés	(estimé sur la base d'un bilan 48h réalisé en 2013 : Q temps sec = 150 m3/j)	54 800 m3	54 800 m3

Figure 4 : caractéristiques du réseau de collecte des eaux usées de La Roche Maurice

Le réseau collectif de La Roche Maurice (556 branchements) collecte également quelques habitations des communes voisines :

- Pencran : 48 branchements
- Plouedern : 25 branchements

Sur la base du nombre de branchements recensé en 2016 et d'un taux d'occupation de 2.5 habitants/logement sur la commune, **le nombre d'habitants raccordés au réseau collectif d'assainissement est estimé à 1587 habitants environ.**



III-4. Effluents en entrée de la station d'épuration de La Roche Maurice

III.4.a. Charge organique

Les charges reçues par la station en 2016 et 2017 sont présentées ci-dessous (moyenne des bilans 24 heures réalisées par le SEA) :

Charge	Hydraulique (Débits)		Organique (DBO₅)	
Capacité nominale	100%	400 m³/j	100%	114 kg/j
2016	51%	204 m ³ /j	39%	44.5 kg/j
2017	54%	214 m ³ /j	55%	62.7 kg/j

Figure 6 : charges de pollution reçues par la station d'épuration (source : Commune de La Roche Maurice)

Sur la base des contrôles réalisés en 2017, la station d'épuration reçoit une charge organique de l'ordre de 63 kg/jour de DBO₅.

Sur la base du ratio de définition d'un équivalent-habitant (1 EH = 60 g DBO₅ / habitant / jour), **la charge organique reçue équivaut à environ 1045 EH.**

Sur la base de 629 branchements recensés en 2016 et d'un taux d'occupation de 2.5 habitants par logement, le nombre d'habitants raccordés peut être estimé à 1587 habitants environ.

Pour une charge organique à traiter de 63 kg DBO₅/jour, la charge organique par habitant est ainsi estimée à : $63\,000 \text{ g DBO}_5/\text{jour} / 1587 \text{ habitant} = \mathbf{40 \text{ g DBO} / habitant / jour}$, **ce qui représente un ratio de 0.66 EH/habitant.**

Cette valeur est inférieure au 60 g DBO/EH théoriques, mais reste du même ordre que les valeurs habituellement mesurées dans les communes rurales de Bretagne (45 g DBO/habitant).

La charge organique maximum reçue par la station en 2017 était de 68% de sa capacité maximale, soit 77,5 kgDBO₅/j. Cela correspond à 1292 EH.

On retiendra les valeurs suivantes :

La population actuellement raccordée à la station d'épuration collective représente une charge organique moyenne à traiter de 1045 EH, et une charge maximum de 1292 EH.

Le ratio de pollution par habitant est de l'ordre de 0.66 EH/Habitant (soit 40g DBO₅/hab./jour).

III.4.b. Charge hydraulique

Le conseil départemental du Finistère considère qu'un Equivalent Habitant rejette 150 l/j avec la répartition suivante :

- 90 l/j en débit sanitaire
- 30 l/j en débit d'eaux parasites pluviales
- 30 l/j en débit d'eaux parasites d'infiltration

En ce qui concerne les charges hydrauliques, nous nous baserons sur les bilans réalisés par le SEA:

	Temps sec nappe basse	Temps sec Nappe haute	Temps de pluie Nappe basse	Temps de pluie Nappe haute
Débit sanitaire actuel	154 m3/jour	154 m3/jour	154 m3/jour	154 m3/jour
Eaux parasites de pluie			38 m3/jour*	38 m3/jour
Eaux parasites de nappe		230 m3/j		230 m3/jour
Total entrée station	154 m3/jour	384 m3/jour	192 m3/jour	422 m3/jour
Total par habitant (base : 1587 habitants)	97 l/jour/hab	145 l/jour/hab Eaux de nappe uniquement	24 l/jour/hab Eaux de pluie uniquement	266 l/jour/hab
Valeur habituellement retenue	90 l/j/EH	30 l/j/EH	30 l/j/EH	150 l/j/EH

Figure 7 : charges hydrauliques reçues par la station d'épuration de La Roche Maurice

(*) Incidence de la pluviométrie sur les volumes collectés : de l'ordre de +2.5 m3/mm de pluie, pour une pluie de référence de 15 mm.

Le tableau met en évidence que les apports d'eaux claires parasites de nappe haute sont très importants, près de cinq fois plus élevés que les valeurs théoriques.

On retiendra qu'à La Roche Maurice un habitant rejette 40 grammes de DBO5, soit 0.66 équivalent habitant en DBO5.

La charge organique maximum reçue par la station d'épuration représente 1045 EH.

La charge hydraulique représente 422 m3/jour en période de nappe haute et en période de pluie, ce qui est supérieur à la capacité hydraulique de la station. Il est cependant prévu des travaux de réhabilitation des réseaux permettant de réduire de 30% les apports en eaux parasites.

III-5. Traitement des eaux usées

III.5.a. Principe du traitement actuel des eaux usées

Le bourg de La Roche Maurice était initialement équipé d'une station d'épuration communale de type lagunage naturel mise en service en 1992, d'une capacité nominale de 1300 EH.

Cette installation a fait l'objet d'un aménagement en 2012, consistant en la mise en place d'un premier étage de traitement par filtres plantés de roseaux, suivi d'une lagune de traitement et d'une lagune de finition, d'une capacité nominale de traitement de 1900 EH.

L'arrêté préfectoral d'autorisation de rejet (Arrêté n°2010-1292 du 05 Octobre 2010) prévoit un rejet dans l'Elorn, en rive gauche, au droit de la dernière lagune (Coordonnées du point de rejet en Lambert ii étendu : X = 115 346 / Y = 2405 789).

La capacité effective de traitement de la station est présentée dans le tableau ci-dessous :

	Capacité théorique de traitement
Capacité de traitement	1900 EH
Volume journalier d'effluents	400 m³/jour

DBO ₅	114 kg/jour
DCO	228 kg/jour
MES	171 kg/jour
NTK	28.5 kg/jour
Pt	5.7 kg/jour

Figure 8 : capacité de traitement nominal de la station d'épuration

Les prescriptions relatives au traitement et au rejet définies dans l'arrêté préfectoral du 05/10/2010 sont les suivantes :

Débits maximaux tolérés :

- | | |
|--|----------|
| - Débit moyen journalier de temps sec : | 228 m3/j |
| - Débit moyen journalier de temps sec avec intrusion d'eau de nappe phréatique : | 270 m3/j |
| - Débit journalier maximal par temps de pluie : | 400 m3/j |
| - Débit de pointe horaire par temps de pluie : | 62 m3/h |

Période :	de juillet à octobre			de novembre à juin		
Paramètres	Flux maximal (kg/j)	Concentration maximale sur échantillon moyen 24 h (mg/l)	Rendement minimum (%)	Flux maximal (kg/j)	Concentration maximale sur échantillon moyen 24 h (mg/l)	Rendement minimum (%)
DBO5 (*)	7	25	95%	10	25	90%
DCO	50		85%	70		75%
MES	33	120	80%	48	120	70%
NH4+	8.1	30	60%	10	30	50%
NTK	11	40	60%	14	40	50%
NGL	13.5	50	60%	18	50	50%
Ptotal	4.1	15	50%		15	

Figure 9 : Prescription relatives au traitement et au rejet de la station d'épuration de La Roche Maurice

(*) Les analyses de la DBO5 sont réalisées sur effluents filtrés.

On retiendra que la station d'épuration a été dimensionnée afin de pouvoir traiter à terme :

- une charge organique de 1900 EH, soit 114 kg DBO5/jour
- une charge hydraulique de 270 m3/j par temps sec et de 400 m3/j par temps de pluie
- un débit de pointe de 62 m3/h

Les performances de la station d'épuration en 2017 sont synthétisées dans le tableau ci-dessous :

Résultats des analyses réalisées dans le cadre de l'autosurveillance, résultats moyens annuels au rejet :

	Concentrations (mg/l)	Flux (kg/j)	Rendements (%)
DBO ₅	4,2 (25)	1 (7/10)	99 (95/90)
DCO	70,4 (-)	15,9 (50/70)	89 (85/75)
MES	14,6 (120)	3,3 (33/48)	94 (80/70)
NTK	23,2 (40)	4,4 (11/14)	75 (60/50)
NH ₄ ⁺	22,2 (30)	4,2 (8,1/10)	75 (60/50)
NGL	24,9 (50)	4,7 (13,5/18)	74 (60/50)
Pt	10,9 (15)	2,1 (4,1/-)	5 (50/-)

(-) Normes sur 24h à respecter en concentrations, flux et rendements, selon l'arrêté préfectoral du 5 octobre 2010 (juillet à octobre/novembre à juin).

Figure 10 : performances de la station d'épuration mesurées en 2017.

Les rejets sont conformes aux normes de rejet fixées par arrêté préfectoral.

D'autre part, le prélèvement effectué par la Police de l'Eau en octobre 2017 sur l'Elorn, en aval du point de rejet de la station d'épuration, ne montre pas d'impact significatif du rejet sur la qualité de l'eau du milieu récepteur. Les normes de rejet sont respectées à l'exception d'un très léger dépassement pour le paramètre NH₄⁺.

Un protocole de suivi a été mis en place dans le cadre de l'arrêté préfectoral du 05 octobre 2010.

D'un point de vue de la charge organique, le taux de charge de l'installation se situe à environ 55% de sa capacité nominale (1900 EH).

D'un point de vue de la charge hydraulique, le taux de charge actuelle de l'installation se situe à 107% de sa capacité nominale par temps de pluie (400 m³/j), la station est en surcharge hydraulique par temps de pluie et de nappe haute.

Le tableau ci-dessous synthétise les résultats présentés

Type de charge	Charge reçue	Capacité de traitement	Charge résiduaire	Charge produite par habitant	Nombre d'EH pouvant encore être raccordés
Organique	63 kg DBO/jour	114 kg DBO	51 kg DBO/jour	40 g DBO/j	855 EH
Hydraulique (temps pluie)	429 m ³ /jour	400 m ³ /jour	0 m ³ /jour	150 l/EH	0 EH

Figure 11 : Capacité de traitement de la station d'épuration collective

→ En conclusion, la station d'épuration est en surcharge hydraulique et ne pourrait accepter de une charge supplémentaire de 855 EH qu'à la condition que des travaux de réhabilitation du réseau afin de réduire les apports en eaux parasites soient entrepris.

Le diagnostic des réseaux réalisé en 2007 par B3E préconisait des réparations sur le réseau permettant un gain de 30% sur les eaux parasites de nappe, soit une réduction de 230 x 30% = 69 m³/j. La charge hydraulique sur la station serait alors de 353 m³/j, avec une charge résiduaire de 47 m³/j permettant le raccordement de 47 m³/j / 150 l/EH = **313 EH**.

III.5.b. Acceptabilité du milieu récepteur au droit de la station d'épuration

Le SDAGE fixe une qualité d'eau minimale pour les cours d'eau. En fonction du débit mensuel du cours d'eau, on peut calculer le flux acceptable dans le milieu. Les rejets de la station d'épuration représentent un flux supplémentaire de pollution qui s'ajoute à celui qui est transporté dans le cours d'eau : il convient de vérifier que le flux final provoqué par cet apport ne dépasse pas le flux acceptable. Le calcul est effectué pour chacun des paramètres utilisés pour la description du milieu. Le calcul est réalisé en simulant une situation d'étiage de la rivière réceptrice : la situation hydrologique de référence est celle d'une situation quinquennale sèche (étiage d'une fréquence de retour de 5 ans). Les données sont issues d'une station de jaugeage de référence proche et extrapolées au prorata des surfaces des bassins versants.

Les hypothèses prises en compte pour le calcul sont les suivantes :

1. Station de jaugeage de référence

Nom de la station de jaugeage.....L'Elorn à
Plouédern (Pont Ar Bled) (J3413030)
Rivière de référence.....L'Elorn
Surface du bassin versant jaugeé.....260 km²

2. Point de rejet fictif

Rivière concernée.....L'Elorn
Point de rejet.....en aval immédiat
de la station épuration (Pont Ar Bled)
Surface du bassin versant en amont du point de rejet.....260 km²
Objectif de qualité d'eau au point du rejetMilieu classe 1B

3. Hypothèse de qualité d'eau

Hypothèse de qualité d'eau en amont du rejet :Milieu classe 1A
Hypothèse de qualité d'eau rejetée par la station d'épuration

Type de station d'épuration.....filtre plantés de
roseaux + lagunes

Rejet (niveaux maximaux définis par l'Arrêté préfectoral du 05/10/2010)

DBO₅25 mg/l
NTK.....40 mg/l
NGL.....50 mg/l
DCO90 mg/l
MES.....120 mg/l
Pt.....15 mg/l
E coli10 000 / 100 ml

4. Résultats des calculs

CLASSE DE QUALITE ATTEINTE EN AVAL													
	janv	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	Moyenne / Médiane 1E
DBO5 (mg/l)	1,51	1,51	1,51	1,52	1,52	1,54	1,55	1,55	1,55	1,54	1,52	1,51	1,52
	1A	1A	1A	1A	1A	1A	1A	1A	1A	1A	1A	1A	1A
DCO (mg/l)	10,03	10,03	10,04	10,06	10,08	10,12	10,16	10,17	10,18	10,12	10,08	10,04	10,07
	1A	1A	1A	1A	1A	1A	1A	1A	1A	1A	1A	1A	1A
MES (mg/l)	2,55	2,55	2,57	2,58	2,62	2,68	2,73	2,75	2,77	2,68	2,62	2,56	2,60
	1A	1A	1A	1A	1A	1A	1A	1A	1A	1A	1A	1A	1A
NH4 (mg/l)	0,06	0,06	0,07	0,07	0,08	0,10	0,11	0,11	0,12	0,10	0,08	0,07	0,07
	1A	1A	1A	1A	1A	1A	1B	1B	1B	1A	1A	1A	1A
NTK (mg/l)	0,52	0,52	0,52	0,53	0,54	0,56	0,58	0,58	0,59	0,56	0,54	0,52	0,53
	1A	1A	1A	1A	1A	1A	1A	1A	1A	1A	1A	1A	1A
Ptot (mg/l)	0,03	0,03	0,03	0,04	0,04	0,05	0,05	0,06	0,06	0,05	0,04	0,03	0,04
	1A	1A	1A	1A	1A	1A	1B	1B	1B	1A	1A	1A	1A

Les calculs montrent qu'en théorie, sous réserve du respect des rendements épuratoires minimaux fixés par l'arrêté préfectoral du 05/10/2010, les rejets de la future station d'épuration fonctionnant à pleine charge (1900 EH) n'auront pas d'incidence significative sur les objectifs de qualité du milieu récepteur en aval.

Le détail des calculs est présenté page suivante.

Acceptabilité du milieu récepteur en aval du point de rejet prévu

Hypothèses de rejet STEP

Nombre de EH	1900
Débit sp. eau sanitaire (l/j/EH)	120
Débit sanitaire (m3/j)	228
Total débit sortie station (m3/j)	228
Débit rejet (l/s)	2,64

Grille classement qualité SEQ-EAU

(mg/l)	1A	1B	2	3
DBO	3	6	10	25
DCO	20	30	40	80
MES	5	25	38	50
NH4	0,1	0,5	2	5
NTK	1	2	4	10
Ptot	0,05	0,2	0,5	1
Ecoli	20	100	5000	10000

Objectifs de qualité du milieu récepteur

	Amont	Aval	
	Médiane 1A	Médiane 1B	
DBO	1,50	4,50	mg/l
DCO	10,00	25,00	mg/l
MES	2,50	15,00	mg/l
NH4	0,05	0,30	mg/l
NTK	0,50	1,50	mg/l
Ptot	0,03	0,125	mg/l
Ecoli	10	50	U/100ml

Station de référence = L'ELORN à Plouédern (Pont Ar Bled) - J3413030 - Données 1984-2014

Cours d'eau	[1]- Station de référence : L'Elorn à Plouédern	[2]- Point de rejet : La Roche Maurice
Localisation	Pont Ar Bled	Pont Ar Bled
Surface BV :	260 km²	260 km²
VCN30q	(sh) 3,9 l/s/km² 1 020 l/s	(cr) 3,9 l/s/km² 1020,0 l/s
QMNAq	(sh) 4,2 l/s/km² 1 100 l/s	(cr) 4,2 l/s/km² 1100,0 l/s
Module Interannuel	MI 1 mod(sh) 21,8 l/s/km² 5 660 l/s	MI 2 mod(cr) 21,8 l/s/km² 5660,0 l/s
Pluvio interannuelle	1250 mm	1250 mm
Module Interannuel calculé	MIC 1 22,6 l/s/km² 5887 l/s	MIC 2 22,6 l/s/km² 5887,3 l/s
C1 = QMNAq / VCN30q & C2 = MI / MIC	C1 = 1,08 C2 = 0,96	

Débits moyens mensuels secs de récurrence 5 ans (Qmq)

Etiage

Mois	janv	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	MOYENNE
Qmq(sh) [1] (l/s)	6 370	6 090	4 760	3 800	2 610	1 740	1 350	1 230	1 160	1 690	2 620	5 130	3 213
ki = Qmq(sh) / mod(sh)	1,1	1,1	0,8	0,7	0,5	0,3	0,2	0,2	0,2	0,3	0,5	0,9	0,6
Qmq(cr) = ki x mod (cr)	6370,0	6090,0	4760,0	3800,0	2610,0	1740,0	1350,0	1230,0	1160,0	1690,0	2620,0	5130,0	3212,5
hi = Qmq(sh) / QMANq(sh)	5,8	5,5	4,3	3,5	2,4	1,6	1,2	1,1	1,1	1,5	2,4	4,7	2,9
Qmq(cr) = hi x QMANq(cr)	6370,0	6090,0	4760,0	3800,0	2610,0	1740,0	1350,0	1230,0	1160,0	1690,0	2620,0	5130,0	3212,5
Qmq [2] retenu (l/s)	6370,0	6090,0	4760,0	3800,0	2610,0	1740,0	1350,0	1230,0	1160,0	1690,0	2620,0	5130,0	3212,5

(*) Débits retenus pour les calculs d'acceptabilité

Flux produits en sortie de station d'épuration, de type Filtres Plantés de Roseaux

Niveau de rejet maximal autorisé (mg/l)	Débit sortie step	Flux en sortie de station (kg/j)
DBO5	25	5,7
DCO	90	20,5
MES	120	27,4
NH4	30	6,8
NTK	40	9,1
Ptot (déphosphatation)	15	3,4
E coli	1,0E+05 (U/100ml)	2,28E+11 (U/jour)

Flux acceptable (kg/j) = (flux admissible en aval - flux retenu en amont) x 80% (Coef. Sécurité)

	janv	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	MOYENNE
DBO	1321,70	1263,64	987,85	788,79	542,03	361,63	280,76	255,87	241,36	351,26	544,10	1064,58	666,96
DCO	6608,98	6318,67	4939,73	3944,40	2710,61	1808,59	1404,24	1279,82	1207,25	1756,75	2720,98	5323,34	3335,28
MES	5506,42	5264,50	4115,38	3285,94	2257,78	1506,10	1169,14	1065,46	1004,98	1462,90	2266,42	4435,06	2778,34
NH4	110,13	105,29	82,31	65,72	45,16	30,12	23,38	21,31	20,10	29,26	45,33	88,70	55,57
NTK	440,57	421,21	329,28	262,93	180,68	120,54	93,59	85,29	80,45	117,09	181,37	354,86	222,32
Ptot	44,05	42,12	32,92	26,29	18,06	12,05	9,35	8,52	8,04	11,70	18,13	35,48	22,23
Ecoli (U/jour)	1,76E+11	1,68E+11	1,32E+11	1,05E+11	7,23E+10	4,82E+10	3,74E+10	3,41E+10	3,22E+10	4,68E+10	7,25E+10	1,42E+11	8,89E+10

CLASSE DE QUALITE ATTEINTE EN AVAL

	janv	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	Moyenne
DBO5 (mg/l)	1,51	1,51	1,51	1,52	1,52	1,54	1,55	1,55	1,55	1,54	1,52	1,51	1,52
DCO (mg/l)	10,03	10,03	10,04	10,06	10,08	10,12	10,16	10,17	10,18	10,12	10,08	10,04	10,07
MES (mg/l)	2,55	2,55	2,57	2,58	2,62	2,68	2,73	2,75	2,77	2,68	2,62	2,56	2,60
NH4 (mg/l)	0,06	0,06	0,07	0,07	0,08	0,10	0,11	0,11	0,12	0,10	0,08	0,07	0,07
NTK (mg/l)	0,52	0,52	0,52	0,53	0,54	0,56	0,58	0,58	0,59	0,56	0,54	0,52	0,53
Ptot (mg/l)	0,03	0,03	0,03	0,04	0,04	0,05	0,05	0,06	0,06	0,05	0,04	0,03	0,04

III-6. Les travaux à prévoir sur le système de collecte de La Roche Maurice

III.6.a. Réhabilitation du réseau de collecte

Une étude diagnostique a été réalisée en 2007 en parallèle avec le projet de restructuration de la station d'épuration.

Des anomalies localisées ont été signalées dont la réparation doit permettre un gain de 30 % sur les eaux parasites de nappe.

Les travaux de réhabilitation des réseaux sont prévus à court terme.

Pour compléter l'étude diagnostique du réseau, les branchements doivent être contrôlés de façon systématique.

Cout d'une campagne de contrôle de branchements :

- 65 €/branchement x 629 branchements + 10 %45 000 € HT

III.6.b. Création de nouveaux réseaux

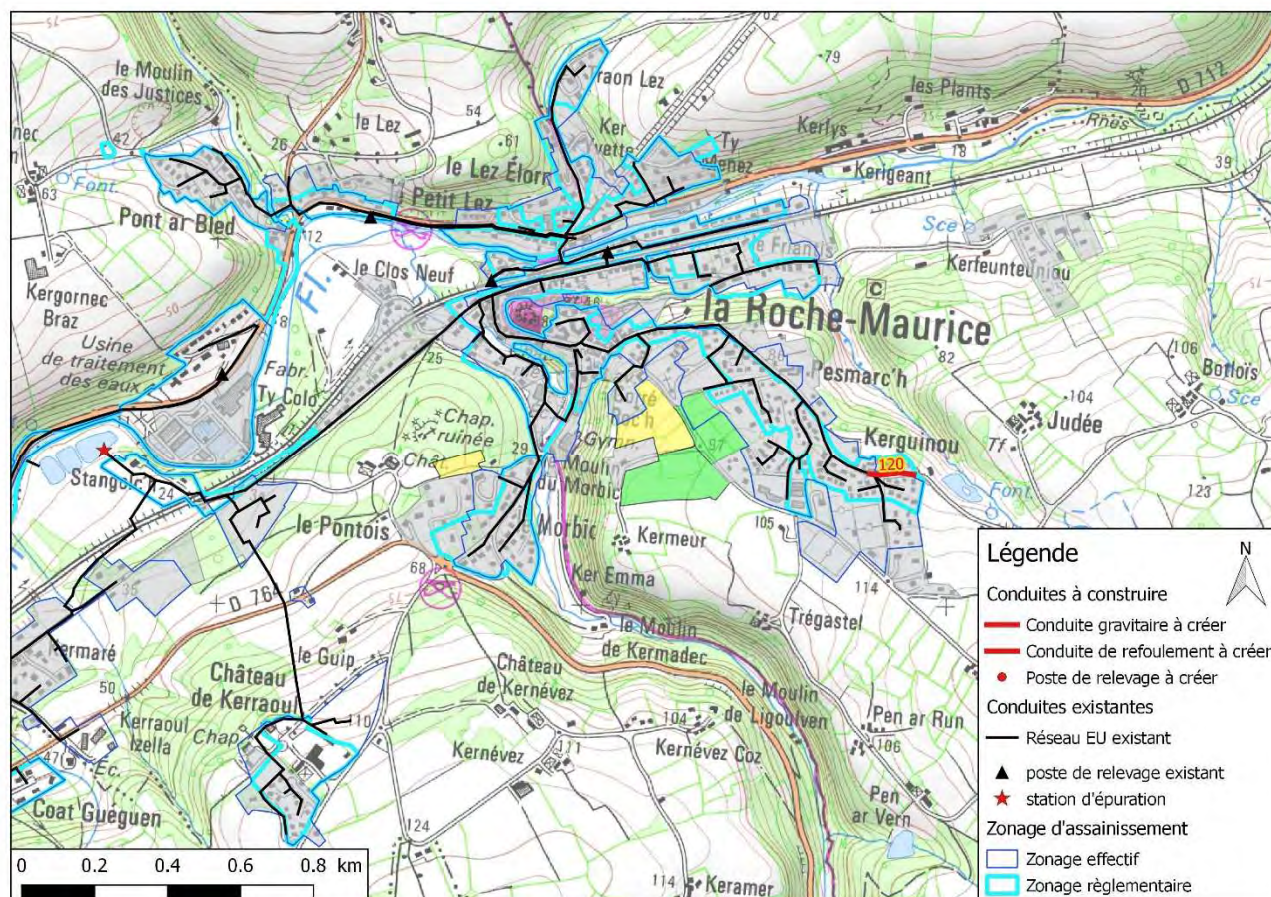


Figure 12 : réseaux à créer dans les zones à urbaniser

D'après la carte ci-dessus, l'extension des réseaux dans le zonage collectif se limite à la pose d'une conduite gravitaire de 120 m, dans le secteur de Kerquino pour relier à terme 3 branchements supplémentaires.

A noter qu'un secteurs en zonage effectif mais pas dans le périmètre du zonage réglementaire peut accueillir 22 logements supplémentaires, soit à terme 55 habitants.

Le cout d'une telle opération a été estimé et synthétisé dans le tableau suivant :

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie	Mètre linéaire	140,00 €		- €
	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale,	Mètre linéaire	130,00 €	120	15 600,00 €
	Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces	Mètre linéaire	100,00 €		- €
	Réseau de refoulement DN80 sous voirie	Mètre linéaire	100,00 €		- €
	Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée	Mètre linéaire	40,00 €		- €
	Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	35 000,00 €		- €
	Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	45 000,00 €		- €
	Branchement sur construction neuve (yc siphon	Forfait	800,00 €	3	2 400,00 €
	Branchement sur construction existante (yc siphon	Forfait	800,00 €	0	- €
	Station d'épuration	Nb EH		0	- €
	Autre	Forfait		0	- €
	Autre	Forfait		0	- €
	Sous total				18 000,00 €
	Maîtrise d'œuvre	%	6%		1 080,00 €
	Cout total				19 080,00 €
	Désignation	Unité	Cout unitaire an	Nb	Cout annuel
Taxes raccordement	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC) pour immeuble neuf (construction postérieure à la réalisation du réseau)	Forfait	3 000,00 €	3	9 000,00 €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Immeuble préexistant à la construction du réseau	Forfait	1 500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Extension ou réaménagement générant une augmentation du volume du rejet d'eaux usées	Forfait	500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC) . Appartement supplémentaire	Forfait	500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Immeuble supplémentaire (cas d'un permis avec un seul raccordement et un seul gestionnaire)	Forfait	500,00 €		- €
	Cout total				9 000,00 €
	Désignation	Unité	Cout unitaire an	Nb	Cout annuel
Fonctionnement	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie	Mètre linéaire	1,40 €	0	- €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie	Mètre linéaire	1	120	120,00 €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 hors voirie	Mètre linéaire	1	0	- €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 sous	Mètre linéaire	1	0	- €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 dans	Mètre linéaire	1	0	- €
	Exploitation Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	8000	0	- €
	Exploitation Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	8000	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction neuve	Branchement	0	3	- €
	Exploitation Branchement sur construction	Branchement	0	0	- €
	Exploitation Station d'épuration	EH	30,00 €		- €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Amortissement réseaux (yc postes de relèvement)	Forfait	118,79 €	1	118,79 €
	Amortissement station d'épuration	Forfait	- €	1	- €
	Cout total annuel				238,79 €

Figure 13 : cout des travaux de collecte à réaliser sur le zonage d'assainissement réglementaire actuel

Une partie des parcelles concernées ne sont pas dans le zonage effectif. Cela signifie que la CCPLD aura à prendre en charge les dépenses d'investissement, pour les extensions de réseaux se situant dans le zonage réglementaire mais hors du zonage effectif.

Les dépenses de fonctionnement devront être également être prises en charge par la CCPLD.

IV) L'ETAT DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC) SUR LA ROCHE MAURICE

IV-1. Etat du parc des dispositifs ANC de La Roche Maurice

Au 31 décembre 2018, le SPANC de la CCPLD a recensé 246 dispositifs ANC localisés sur la carte de la page suivante. Sur ce total,

- 52 sont conformes à la réglementation en vigueur
- 155 sont classées « article 4 – cas « installation non conforme – travaux dans un délai de 1 an si vente »
- 39 sont non conformes et présentant un danger pour la santé des personnes, soit environ 16 % du total des installations que les propriétaires doivent **obligatoirement** mettre aux normes sous 4 ans.

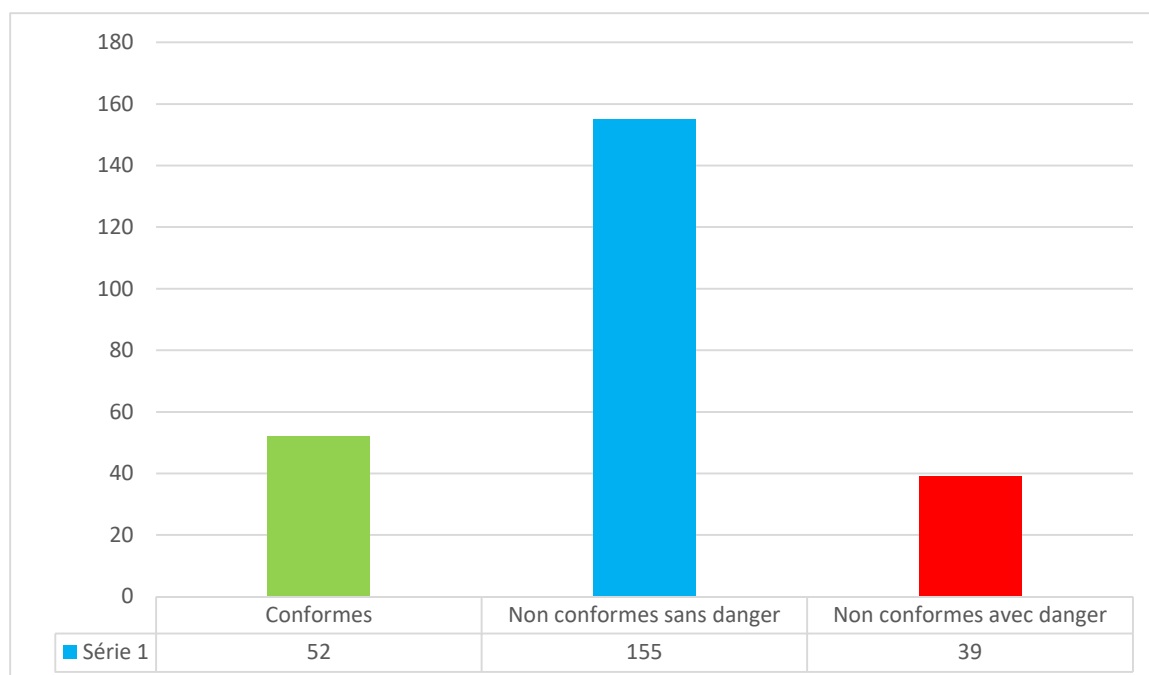


Figure 14 : état du parc des dispositifs d'assainissement non collectifs de la commune de La Roche Maurice au 31/12/2018

On peut estimer que 79% des dispositifs de la commune de La Roche Maurice ne sont pas conformes et devront à terme être repris. Ce taux est supérieur au taux observé sur l'ensemble de la communauté de communes (68 %).

IV-2. L'aptitude des sols à l'assainissement non collectif sur la commune de La Roche Maurice

La carte d'aptitude des sols figure sur la page suivante.

Les sols rencontrés sur la commune sont des sols typiques de zones à schistes et se caractérisent par la présence à faible profondeur de schistes altérés, surmontés d'horizons à dominante limono-argileuse, présentant des traces d'hydromorphie plus ou moins marquées.

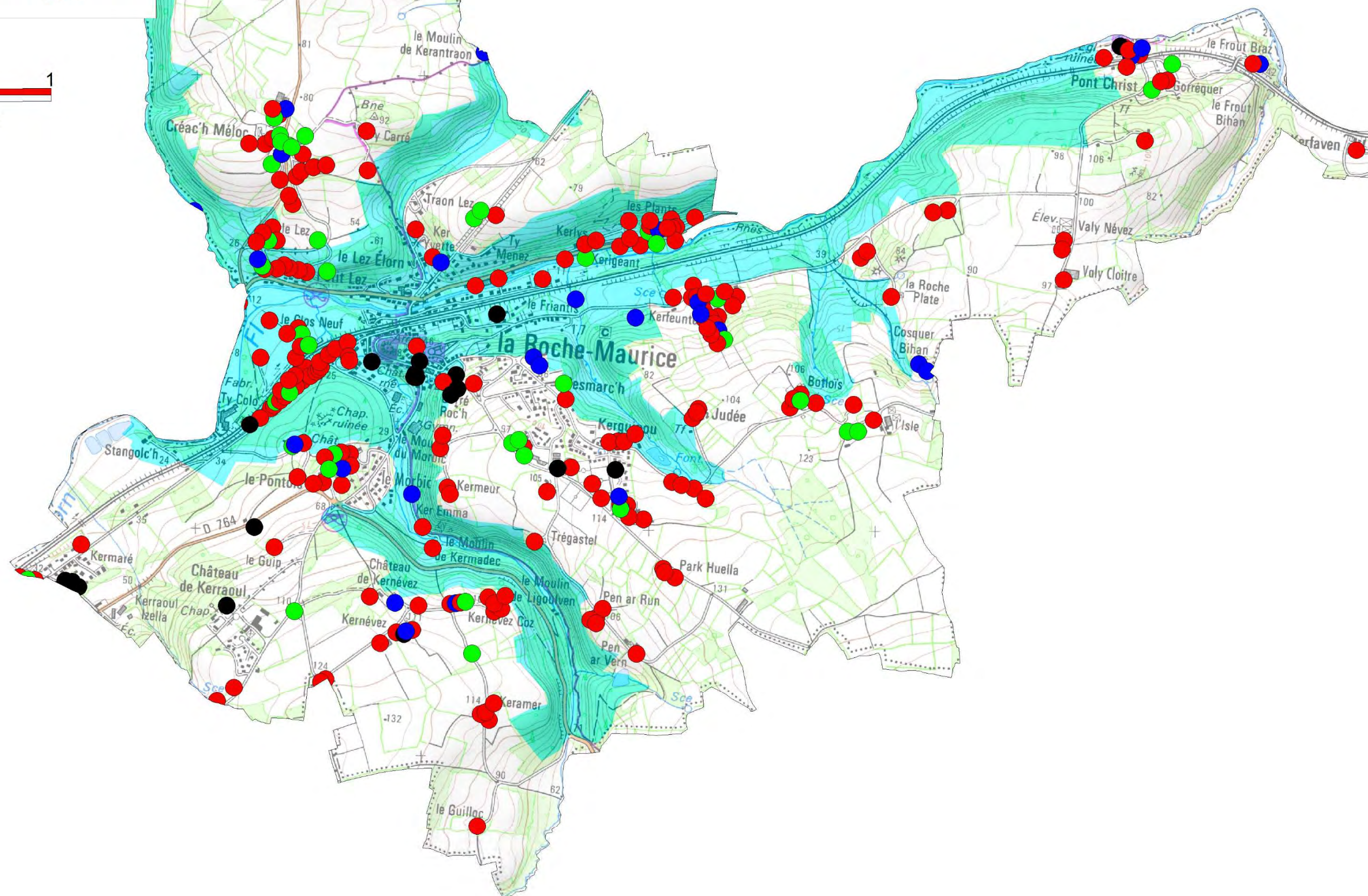
Les secteurs de Kerlis, Le Pontois-Morbic, Pesmarc'h, Kerhuella, ZA de Kerhuel sont des secteurs moyennement favorables à l'assainissement autonome, car les sols sont peu profonds et la roche mère est de nature schisteuse feuilletée, ce qui facilite l'infiltration.

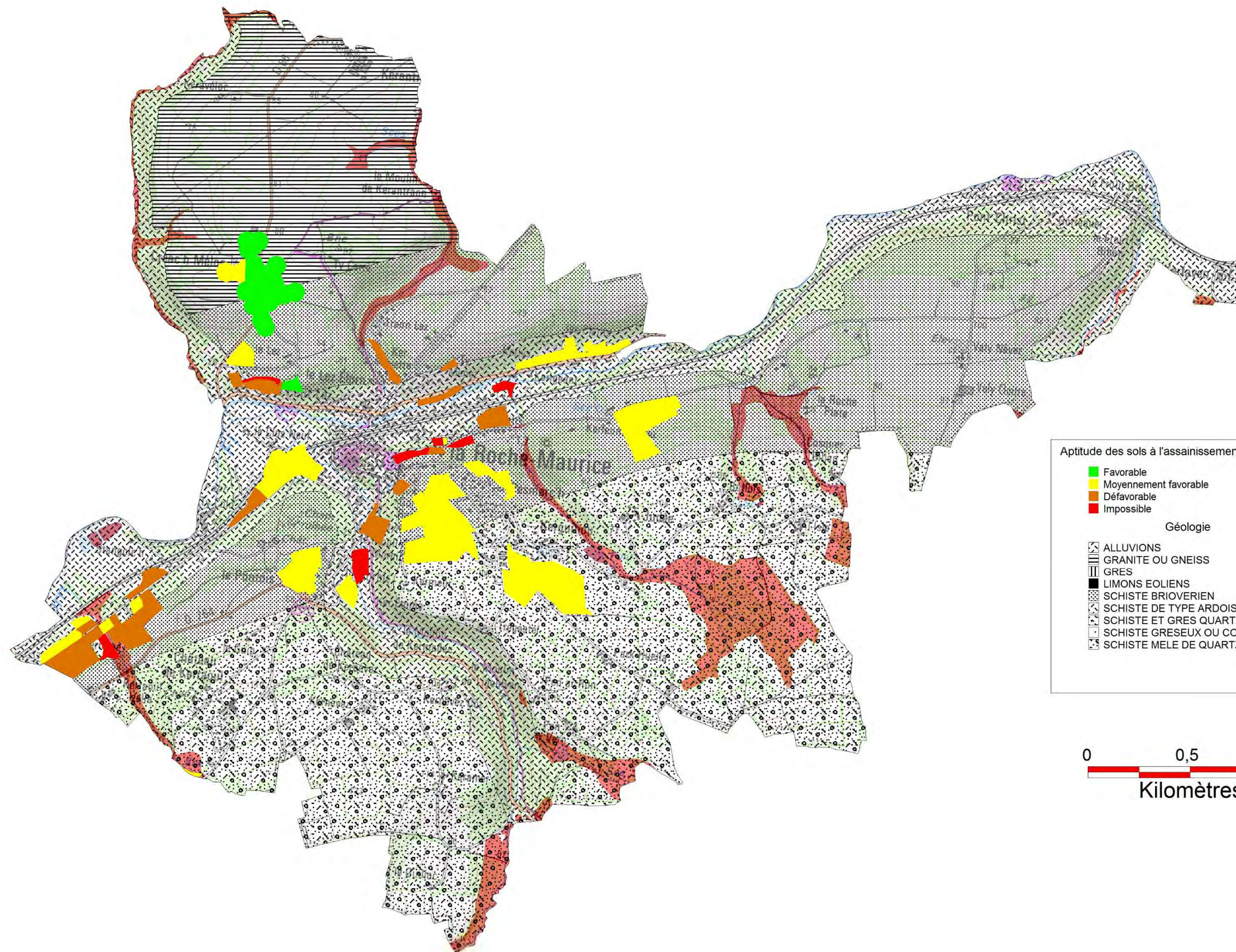
Les secteurs de Kermaré, Ty Menez, Kergabrielle, Le Petit Lez, Gorre Roc'h révèlent des sols médiocres ou inaptes à l'assainissement individuel, du fait de la présence de roche mère compacte à faible profondeur et de pentes prononcées, entraînant un lessivage des couches supérieures et une hydromorphie marquée sur ces terrains.

- Dispositif ANC
- Etat des dispositifs ANC
 - Conforme
 - Non conforme
 - Inconnu



0 0,5 1
Kilomètres





Aptitude des sols à l'assainissement non collectif

- Favorable
- Moyennement favorable
- Défavorable
- Impossible

Géologie

-  ALLUVIONS
-  GRANITE OU GNEISS
-  GRES
-  LIMONS EOLIENS
-  SCHISTE BRIOVERIEN
-  SCHISTE DE TYPE ARDOISIER
-  SCHISTE ET GRES QUARTZITIQUE
-  SCHISTE GRESEUX OU CORNEENNE
-  SCHISTE MELE DE QUARTZITE

0 0,5 1
Kilomètres



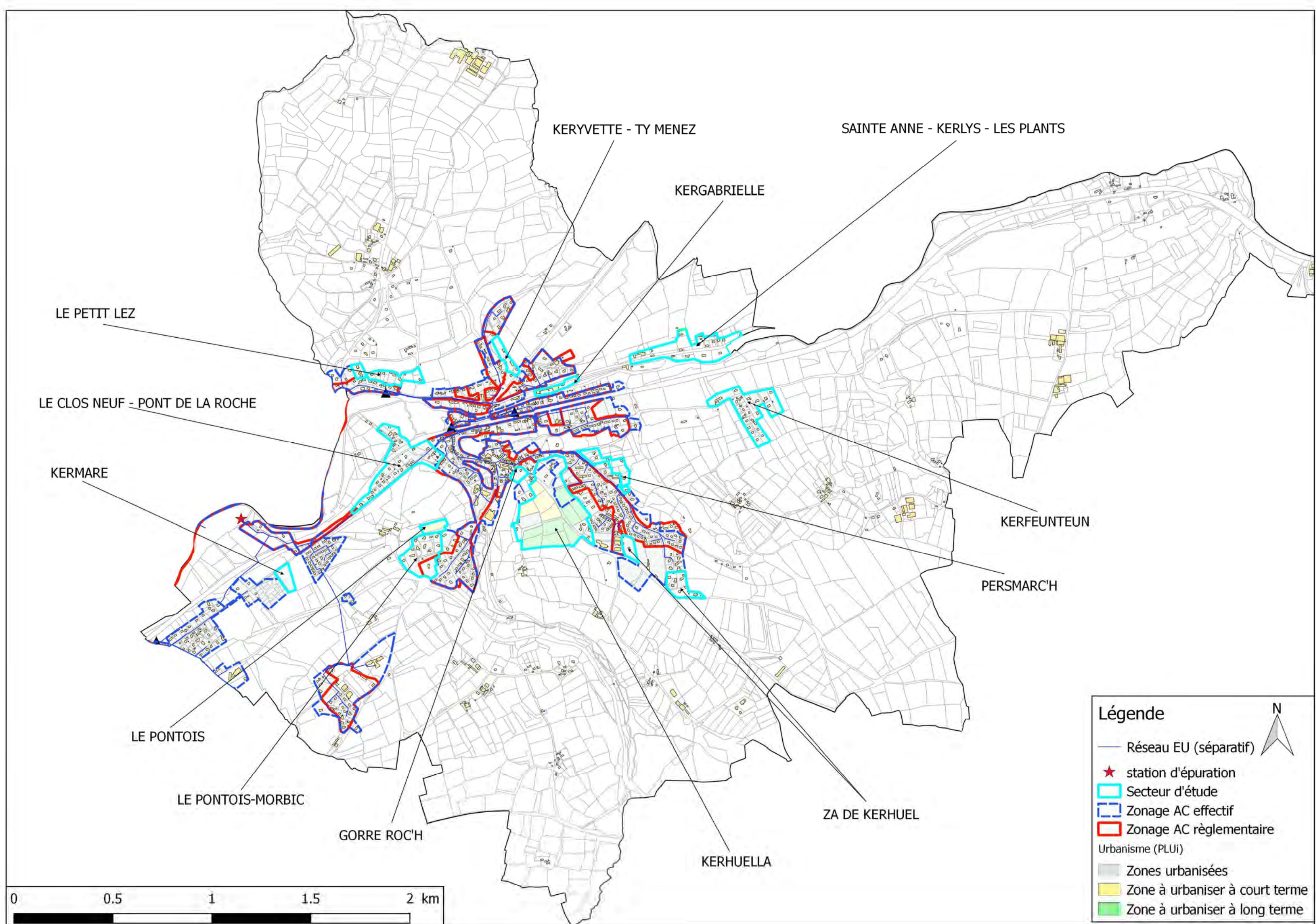
V) PRESENTATION DES SECTEURS ETUDIES

V-1. Présentation générale

Neuf secteurs ont été étudiés. Leurs localisations figurent sur la carte de la page suivante et leurs principales caractéristiques sont reportées dans le tableau suivant :

Secteur d'étude	Destination	Surface zone étude (ha)	Nb d'habitations existantes	Nb établissements existants	Nb habitations en projet	Nb établissements en projet	Nb d'EH en situation future
Le Petit Lez	Uhc	1,9	9	-	-	-	15
Ty Menez	Uhc	0,9	3	-	-	-	5
Kergabrielle	Uhc	0,7	1	1	-	-	4
Pesmarch	Uhc	1,7	6	-	1	-	12
ZA de Kerhuel	Uhc	2,0	7	-	-	-	22
Kerhuella 2	Uhc 1AUh2, 2AUh	11,6	7	-	129	-	224
Gorre Roc'h	Uhc	0,4	1	-	-	-	2
Le Pontois-Morbic	Uhc	3,4	11	-	-	-	18
Le Clos Neuf	Uhc	5,5	29	-	-	-	48
Kermare	Uhc	0,7	-	-	12	-	20
Le Pontois	1AUH2	0,5	-	-	9	-	15
Kerfeuteuniou	Uhc	3,5	22	-	-	-	36
Kerlys	N	4,9	17	1	-	-	53

Figure 17 : secteurs étudiés à La Roche Maurice



V-2.

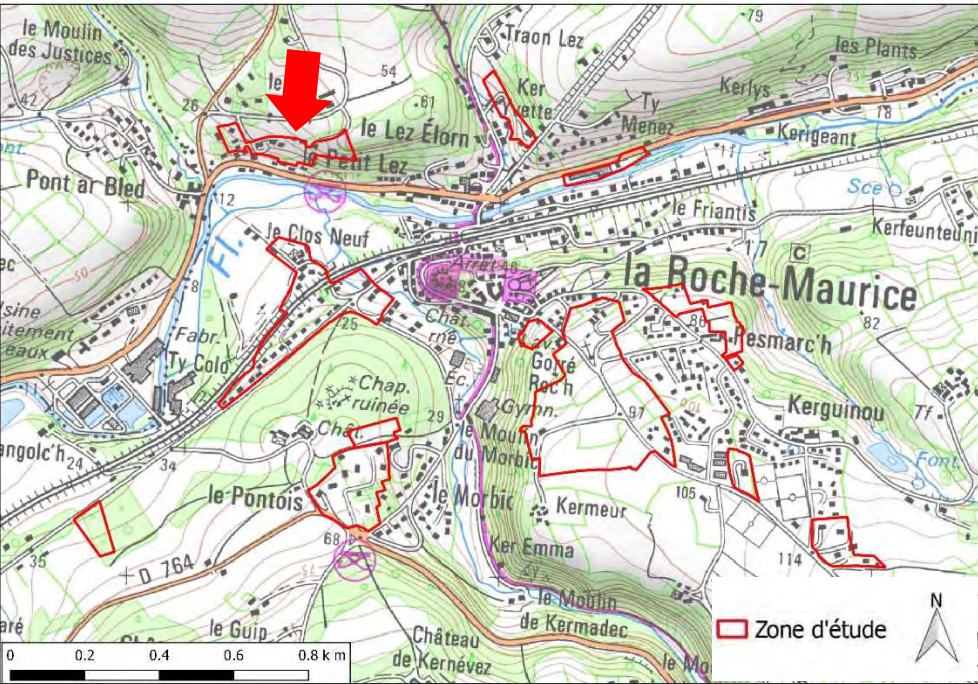


Figure 19 : Situation géographique

Ce secteur se situe au nord-ouest du bourg au-dessus de l'Elorn et s'étend sur une superficie de 1.9 hectares.

Ce secteur comprend 9 habitations (résidences principales). Aucune nouvelle habitation n'est envisagée.

Contrainte(s) environnementale(s) : Proximité des espaces protégés (Zone NATURA 2000 «Rivière Elorn »), secteur situé dans le périmètre de captage d'eau potable de Pont Ar Bled.

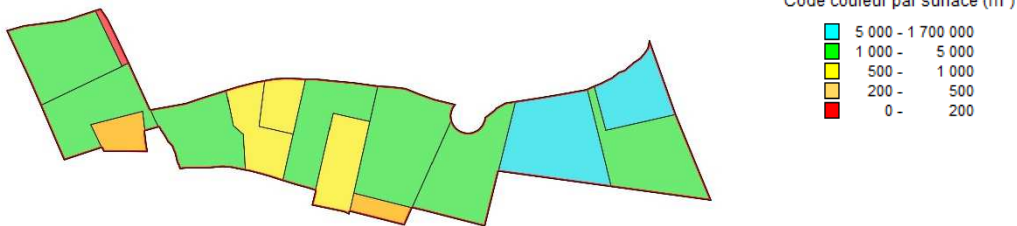


Figure 20 : Analyse des contraintes de surface

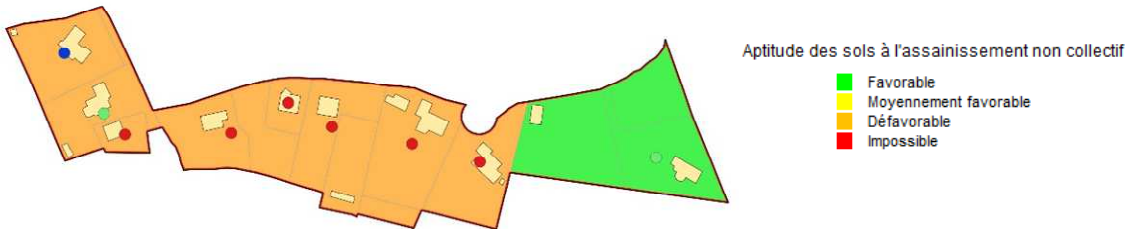


Figure 21 : Carte d'aptitude des sols

Les parcelles sont moyennes ($> 500 \text{ m}^2$) et présentent une pente prononcée vers le sud.
L'habitat est moyennement dispersé.

Les sondages effectués révèlent des sols constitués en surface d'une couche limono-argileuse devenant plus argileuse en profondeur.

Un horizon plus hétérogène composé d'altérites de schistes dans une matrice argilo-limoneuse est rencontré à partir de 0.50 à 0.80 m de profondeur environ.

Des traces d'hydromorphie sont observables à partir de 0.80 m de profondeur environ, sur la partie ouest du secteur.

L'aptitude des sols vis-à-vis de l'assainissement non collectif est médiocre, du fait notamment de la pente prononcée des terrains et de leur hydromorphie.

Deux tiers des dispositifs d'assainissement non collectif (6 / 9) ne sont pas conformes à la réglementation en vigueur et devront à terme être réhabilités.

Deux scénarios ont été étudiés :

- D'une part le scénario « assainissement non collectif » qui nécessite de réhabiliter 6 dispositifs.
- D'autre part, le scénario « assainissement collectif » : on prévoit de raccorder le réseau au réseau du bourg. Ceci nécessiterait de poser environ 505 m de canalisations (425 m en gravitaire et 80 m en refoulement) et un poste de relèvement.

Ce scénario implique également que la plupart des particuliers (7/9) se raccordent au nouveau réseau collectif gravitaire par l'intermédiaire d'une pompe de relevage individuelle (spécifique eaux chargées) dont le montant a été pris en compte dans le calcul des coûts¹.



Figure 22 : Création d'un assainissement collectif

¹ La solution choisie par la CCPLD consiste à poser des conduites uniquement dans le domaine public, ce qui implique dans ce cas la pose de postes de relèvement individuels et d'un poste de relèvement général. La solution plus économique qui consiste à poser le réseau dans le domaine privé n'est pas judicieuse pour l'exploitation du réseau.

V-3. *Le secteur de Ty Menez*

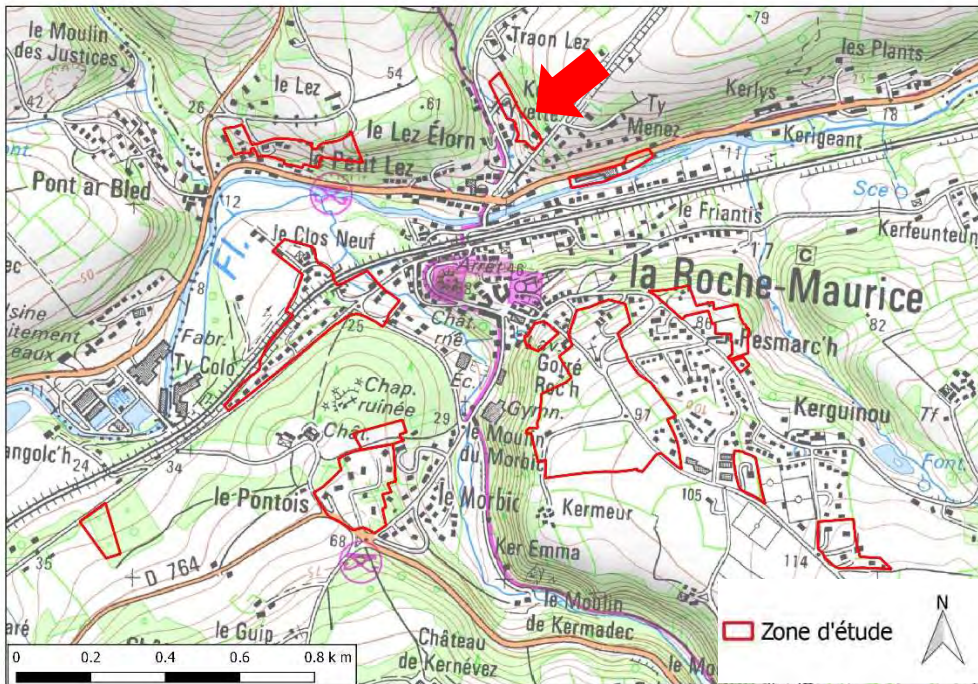


Figure 23 : Situation géographique

Ce secteur se situe au nord du bourg et s'étend sur une superficie de 0.85 hectare.

Ce secteur comprend 3 habitations existantes (résidences principales).

Contrainte(s) environnementale(s) : Proximité des espaces protégés (Zone NATURA 2000 «Rivière Elorn »), secteur situé dans le périmètre de captage d'eau potable de Pont Ar Bled.

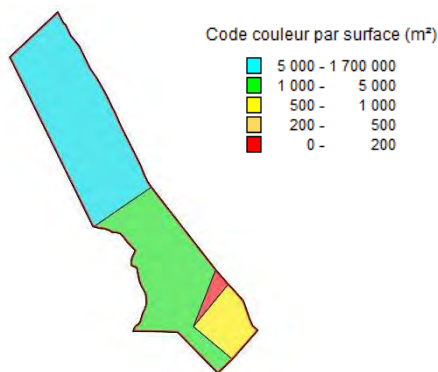


Figure 24 : Analyse des contraintes de surface

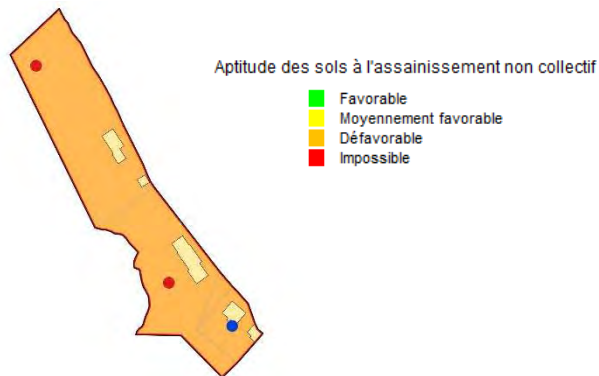


Figure 25 : Carte d'aptitude des sols

Les parcelles sont moyennes ($> 1000 \text{ m}^2$) et présentent une pente marquée vers le sud-ouest. **L'habitat est moyennement dispersé.**

Les sondages effectués révèlent des sols constitués en surface d'une couche limono-argileuse devenant plus argileuse en profondeur.

Un horizon plus hétérogène composé d'altérites de schistes dans une matrice argilo-limoneuse est rencontré à partir de 0.90 m de profondeur environ.

Une hydromorphie prononcée est observable à partir de 0.50 m de profondeur.

L'aptitude des sols vis-à-vis de l'assainissement non collectif est médiocre.

La plupart des dispositifs d'assainissement non collectif (2 / 3) ne sont pas conformes à la réglementation en vigueur et devront à terme être réhabilités.

Deux scénarios ont été étudiés :

- D'une part le scénario « assainissement non collectif » qui nécessite de réhabiliter 2 dispositifs.
- D'autre part, le scénario « assainissement collectif » : on prévoit de raccorder le réseau au réseau du bourg. Ceci nécessiterait de poser 130 m de canalisations gravitaires. Ce scénario implique également qu'au moins 1 particulier (1/3) se raccorde au nouveau réseau collectif gravitaire par l'intermédiaire d'une pompe de relevage individuelle (spécifique eaux chargées) dont le montant a été pris en compte dans le calcul des coûts.

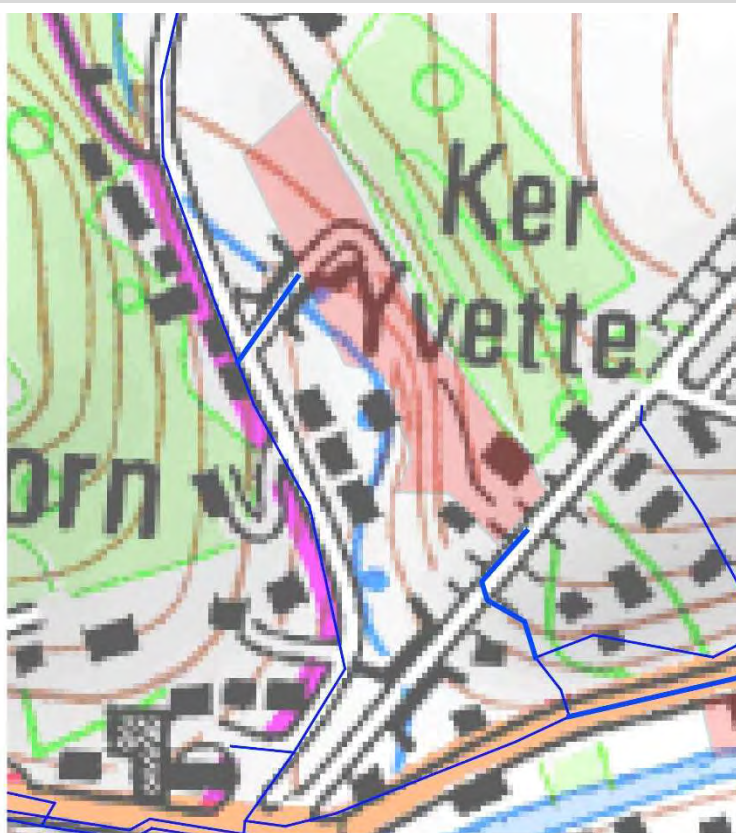


Figure 26 : Création d'un assainissement collectif

V-4. Le secteur de Kergabrielle

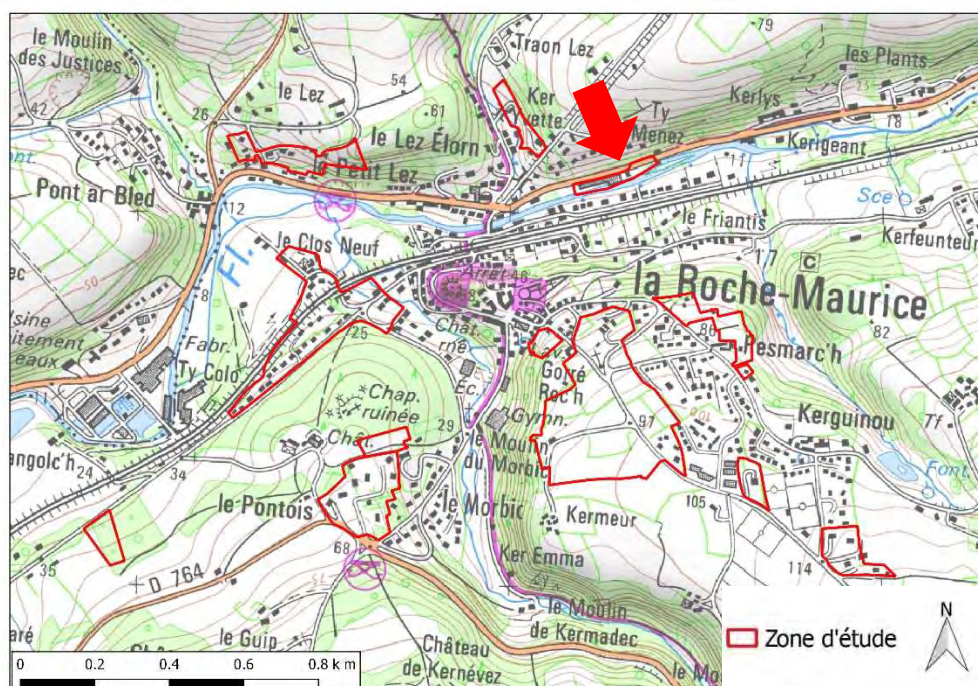


Figure 27 : Situation géographique

Ce secteur se situe à l'est du bourg, en rive droite de l'Elorn et s'étend sur une superficie de 0.70 hectares.

Ce secteur comprend 1 habitation (résidence principale) et un bâtiment à usage commercial (entrepôt). Il n'est pas prévu de construire d'autres habitations sur ce secteur.

Contrainte(s) environnementale(s) : Proximité des espaces protégés (Zone NATURA 2000 «Rivière Elorn »), secteur situé dans le périmètre de captage d'eau potable de Pont Ar Bled.

Code couleur par surface (m²)

■	5 000 - 1 700 000
■	1 000 - 5 000
■	500 - 1 000
■	200 - 500
■	0 - 200

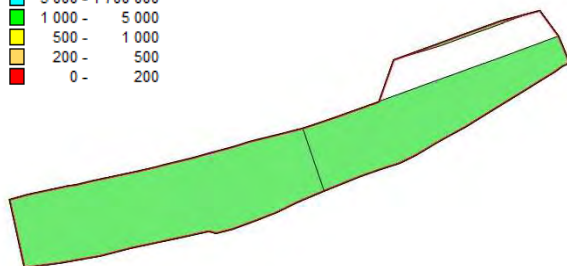


Figure 28 : Analyse des contraintes de surface

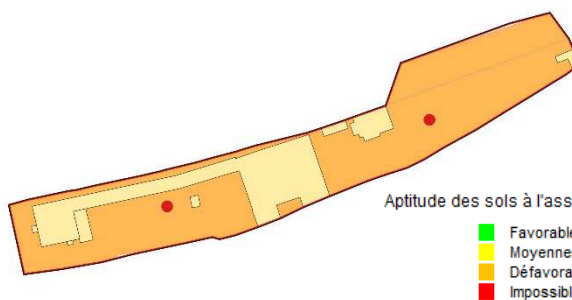


Figure 29 : Carte d'aptitude des sols

Les parcelles sont grandes (> 1000 m²) et présentent une légère pente orientée vers le sud.

L'habitat est moyennement dispersé.

Les sondages effectués révèlent des sols constitués en surface d'une couche limono-argileuse devenant plus argileuse en profondeur.

Un horizon plus hétérogène composé d'altérites de schistes dans une matrice argilo-limoneuse est rencontré à partir de 0.70 m de profondeur environ.

Quelques traces d'hydromorphie sont observables à partir de 0.90 m de profondeur.

L'aptitude des sols vis-à-vis de l'assainissement non collectif est médiocre.

La totalité des dispositifs d'assainissement non collectif (2 / 2) ne sont pas conformes à la réglementation en vigueur et devront à terme être réhabilités.

Deux scénarios ont été étudiés :

- D'une part le scénario « assainissement non collectif » qui nécessite de réhabiliter 2 dispositifs existants.
- D'autre part, le scénario « assainissement collectif » : on prévoit de raccorder le réseau au réseau du bourg. Ceci nécessiterait de poser un tronçon sous la RD712, d'un linéaire total de 215 m (en gravitaire).

Ce scénario implique également qu'au moins 1 particulier (locaux commerciaux) se raccorde au nouveau réseau collectif gravitaire par l'intermédiaire d'une pompe de relevage individuelle (spécifique eaux chargées) dont le montant a été pris en compte dans le calcul des coûts.



Figure 30 : Création d'un assainissement collectif

V-5. *Le secteur de Pesmarc'h*

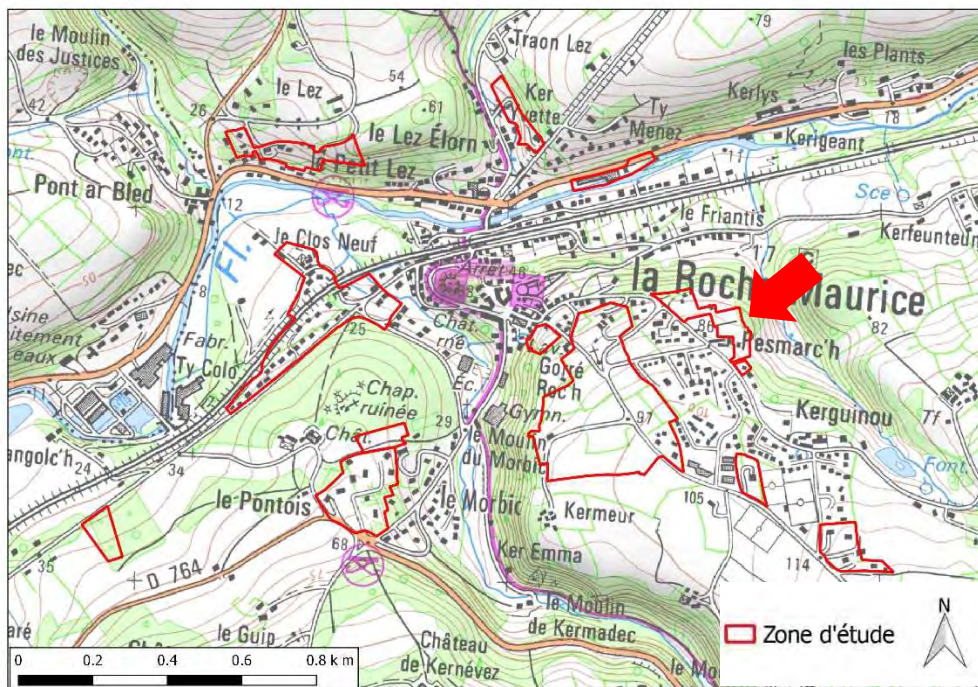


Figure 31 : Situation géographique

Ce secteur se situe au sud-est du bourg, en bordure d'un vallon creusé par un affluent de l'Elorn et s'étend sur une superficie de 1.7 hectares.

Ce secteur comprend 6 habitations (résidences principales). Une parcelle est encore disponible, permettant la construction d'une habitation supplémentaire.

Contrainte(s) environnementale(s) : Proximité des espaces protégés (Zone NATURA 2000 «Rivière Elorn »), secteur situé dans le périmètre de captage d'eau potable de Pont Ar Bled.

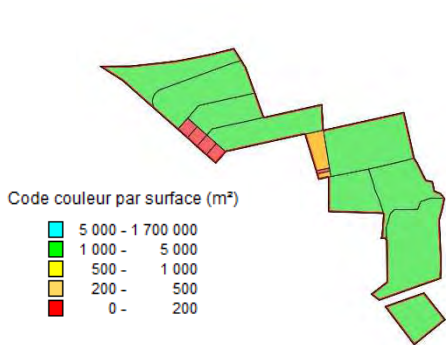


Figure 32 : Analyse des contraintes de surface

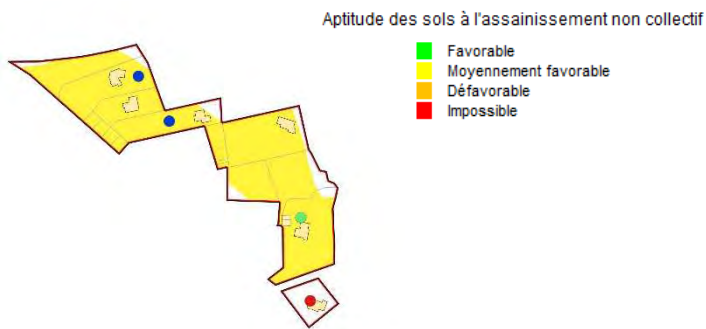


Figure 33 : Carte d'aptitude des sols

Les parcelles sont moyennes ($> 500 \text{ m}^2$) et présentent une légère pente orientée vers le Nord-est.

L'habitat est moyennement dispersé.

Les sondages effectués révèlent des sols constitués en surface d'une couche limono-argileuse devenant plus argileuse en profondeur.

Un horizon plus hétérogène composé d'altérites de schistes dans une matrice argilo-limoneuse est rencontré à partir de 0.90 m de profondeur environ.

Quelques traces d'hydromorphie sont observables à partir de 1.00 m de profondeur.

L'aptitude des sols vis-à-vis de l'assainissement non collectif est moyenne sur ce secteur.

Deux scénarios ont été étudiés :

- D'une part le scénario « assainissement non collectif » qui nécessite de réhabiliter 2 dispositifs existant et d'en créer un nouveau.
 - D'autre part, le scénario « assainissement collectif » : un réseau collectif est déjà implanté rue de Kerhuella, au sud-ouest du secteur.
- On prévoit la création d'un petit tronçon gravitaire (80 m) permettant de desservir la partie ouest du secteur.

La totalité des habitations concernées se trouvent cependant en contrebas du réseau existant, ce qui implique que les différents particuliers concernés (7 au total) se raccordent au réseau collectif existant par l'intermédiaire d'une pompe de relevage individuelle (spécifique eaux chargées) dont le montant a été pris en compte dans le calcul des coûts.

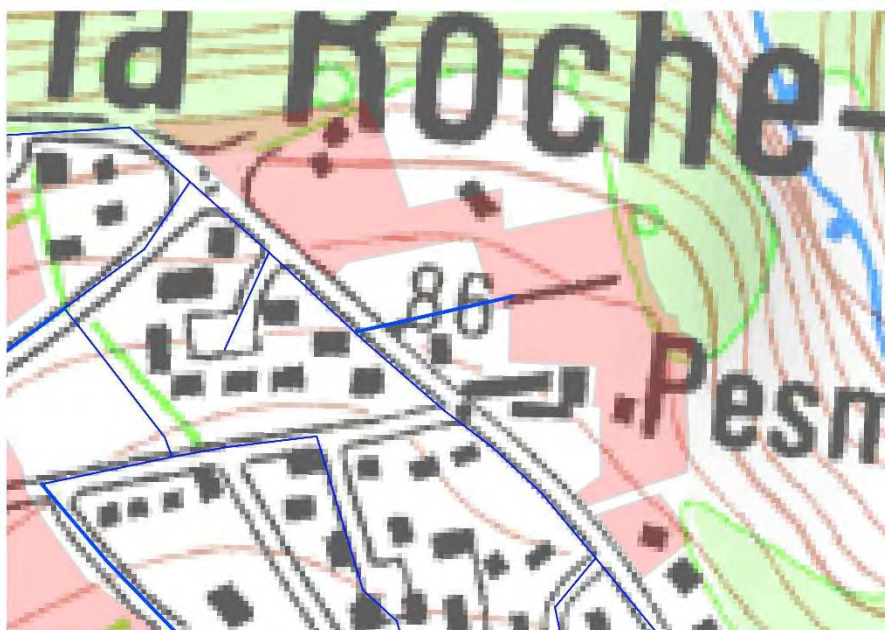


Figure 34 : Création d'un assainissement collectif

V-6. *Le secteur de la ZA de Kerhuel*

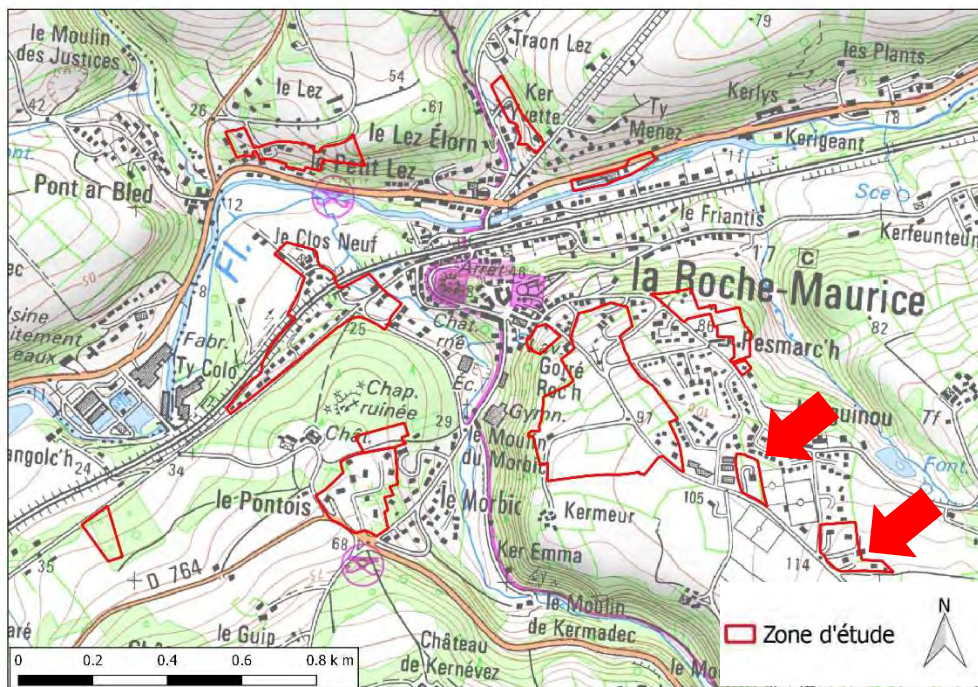


Figure 35 : Situation géographique

Ce secteur se situe au sud-est du bourg et s'étend sur une superficie de 7.22 hectares.

Ce secteur comprend 7 habitations (résidences principales). Il n'est pas prévu de construire d'autres habitations sur ce secteur.

Contrainte(s) environnementale(s) : Proximité des espaces protégés (Zone NATURA 2000 «Rivière Elorn »), secteur situé à proximité du périmètre de captage d'eau potable de Pont Ar Bled, le long du Morbic, affluent de l'Elorn.

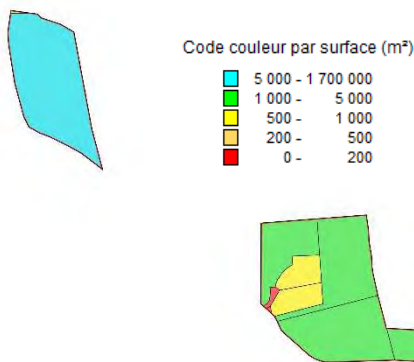


Figure 36 : Analyse des contraintes de surface

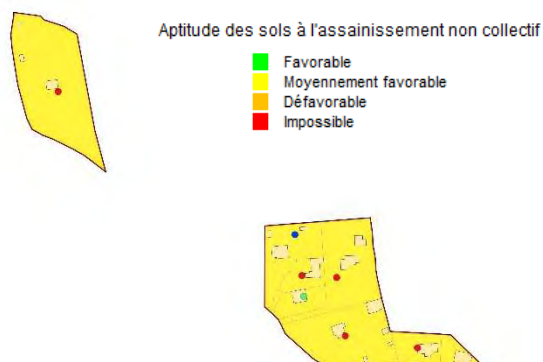


Figure 37 : Carte d'aptitude des sols

Les parcelles sont moyennes à grandes ($> 1000 \text{ m}^2$) et présentent une pente orientée vers le Nord-ouest. **L'habitat est moyennement dispersé.**

Les sondages effectués révèlent des sols constitués en surface d'une couche limono-argileuse devenant plus limoneuse en profondeur, puis d'altérites de schistes rencontrés à partir de 0.80 m. Quelques traces d'hydromorphie sont observables à partir de 0.80 m de profondeur.

L'aptitude des sols vis-à-vis de l'assainissement non collectif est moyenne.

La plupart des dispositifs d'assainissement non collectif (5 / 7) ne sont pas conformes à la réglementation en vigueur et devront à terme être réhabilités.

Deux scénarios ont été étudiés :

- D'une part le scénario « assainissement non collectif » qui nécessite de réhabiliter 5 dispositifs existants.
- D'autre part, le scénario « assainissement collectif » : on prévoit de raccorder le réseau au réseau du bourg. Ceci nécessiterait de poser environ 560 m de canalisations en gravitaire.



Figure 38 : Création d'un assainissement collectif

V-7. *Le secteur de Kerhuella (2)*

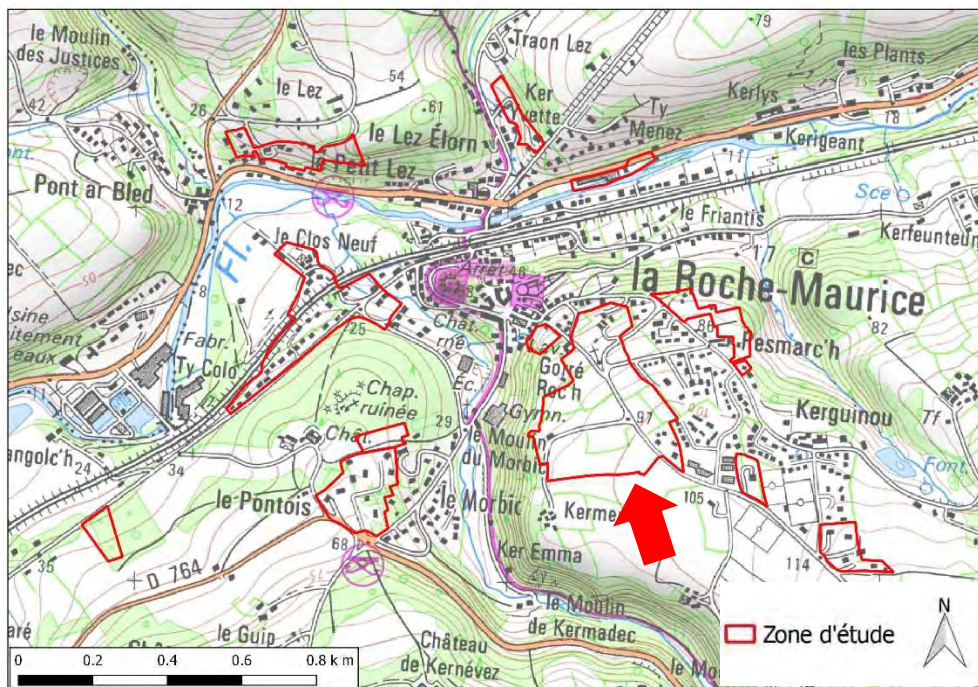


Figure 39 : Situation géographique

Ce secteur se situe au sud du bourg et s'étend sur une superficie de 11.6 hectares. Il comprend 7 habitations (résidences principales) situées à proximité de la route.

Ce secteur comprend une zone constructible (1AUh et 2AUh) d'une superficie totale de 7.5 hectares, permettant de construire 129 habitations supplémentaires.

Contrainte(s) environnementale(s) : Proximité des espaces protégés (Zone NATURA 2000 «Rivière Elorn») et du périmètre de captage d'eau potable de Pont Ar Bled.

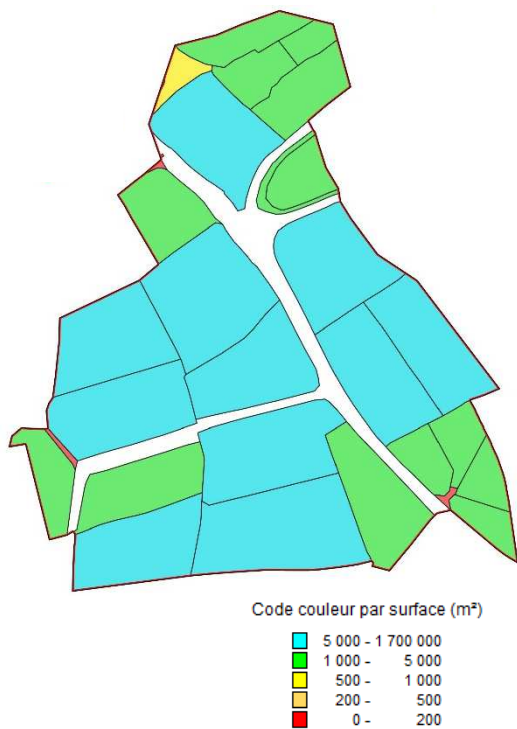


Figure 40 : Analyse des contraintes de surface

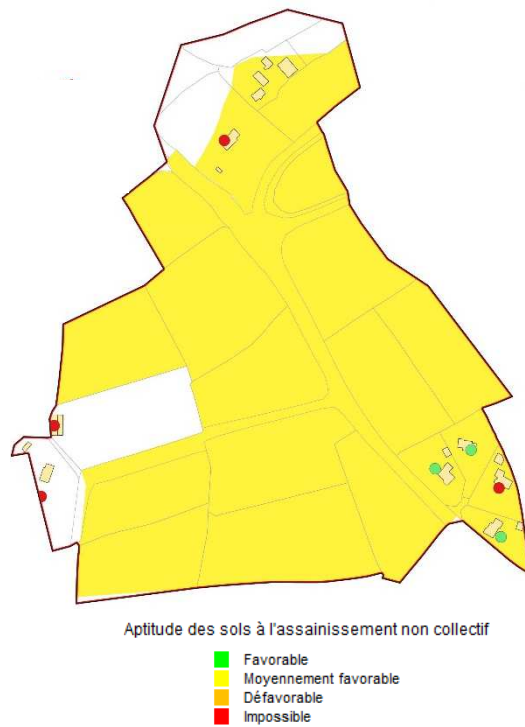


Figure 41 : Carte d'aptitude des sols

Les parcelles sont grandes (> 500 m²) et présentent une pente orientée vers le Nord-ouest.

L'habitat est moyennement dispersé.

Les sondages effectués révèlent des sols constitués en surface d'une couche limono-argileuse devenant plus argileuse en profondeur.

Un horizon plus hétérogène composé d'altérites de schistes dans une matrice argilo-sableuse est rencontré à partir de 0.70 m de profondeur environ.

Aucune trace significative d'hydromorphie n'a été observée à faible profondeur, jusqu'à 1.20 m environ.

L'aptitude des sols vis-à-vis de l'assainissement non collectif est moyenne sur ce secteur.

Deux scénarios ont été étudiés :

- D'une part le scénario « assainissement non collectif » qui nécessite réhabiliter 4 dispositifs existants et d'en poser 129 nouveaux.
- D'autre part, le scénario « assainissement collectif » : on prévoit de raccorder le réseau au réseau du bourg. Ceci nécessiterait de poser 1510 m de canalisations (1310 m en gravitaire et 200 m en refoulement) et un poste de relèvement.
Ne connaissant pas la nature et la configuration du projet d'urbanisation et le tracé des futures voiries de desserte, les tronçons de réseau prévus empruntent les voiries existantes et permettent de relier les différentes zones du secteur au réseau collectif existant le plus proche.

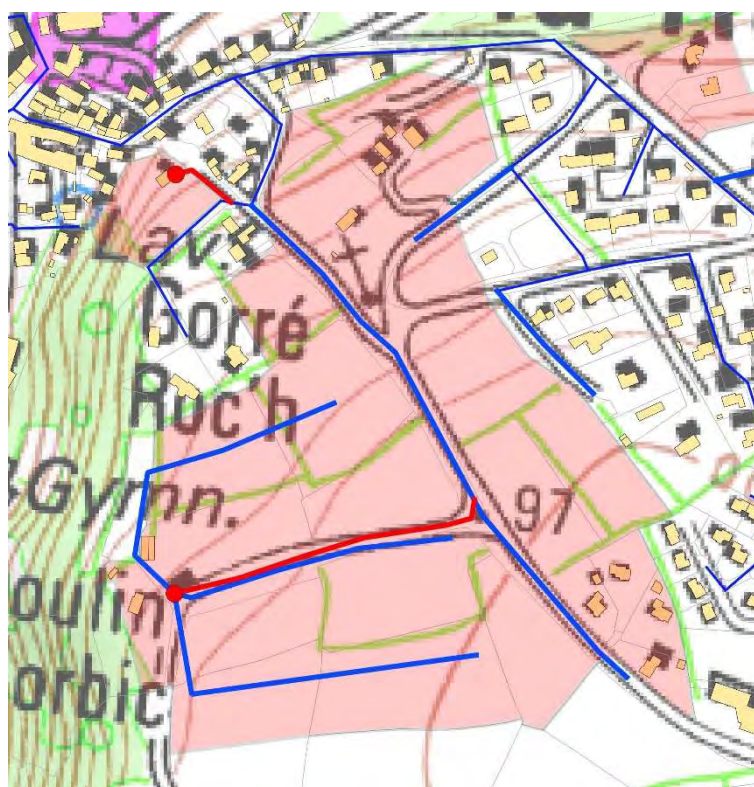


Figure 42 : Création d'un assainissement collectif

V-8. *Le secteur de Gorre Roc'h*

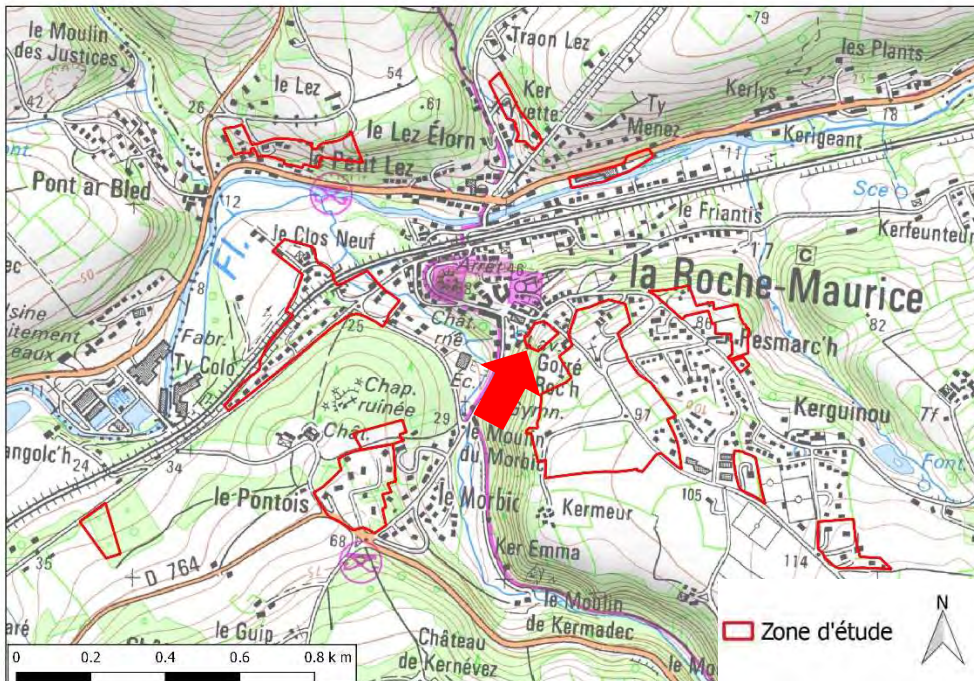


Figure 43 : Situation géographique

Ce secteur se situe au sud du bourg et s'étend sur une superficie de 0.4 hectares.

Ce secteur comprend 1 habitation (résidence principale). Il n'est pas prévu de construire d'autres habitations sur ce secteur.

Contrainte(s) environnementale(s) : Proximité des espaces protégés (Zone NATURA 2000 «Rivière Elorn »), secteur situé dans le périmètre de captage d'eau potable de Pont Ar Bled.

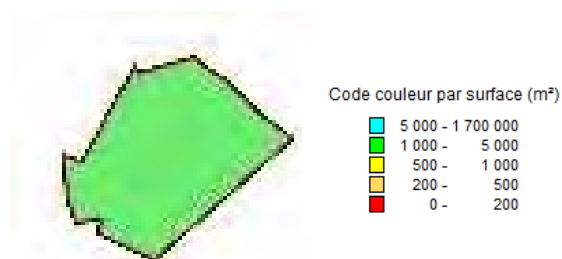


Figure 44 : Analyse des contraintes de surface



Figure 45 : Carte d'aptitude des sols

La parcelle est grande ($> 500 \text{ m}^2$) et présente une légère pente orientée vers le Nord-ouest. **L'habitat est moyennement dispersé.**

L'aptitude des sols vis-à-vis de l'assainissement non collectif est moyenne.

Le dispositif d'assainissement non collectif existant n'est pas conforme à la réglementation en vigueur et devra à terme être réhabilité.

Deux scénarios ont été étudiés :

- D'une part le scénario « assainissement non collectif » qui nécessite de réhabiliter 1 dispositif existant.
- D'autre part, le scénario « assainissement collectif » : on prévoit de raccorder une habitation existante au réseau du bourg. Ceci nécessiterait de poser environ 45 m de canalisations de refoulement et une pompe de relevage individuelle (spécifique eaux chargées) dont le montant a été pris en compte dans le calcul des coûts.



Figure 46 : Création d'un assainissement collectif

V-9. Le secteur Le Pontois-Morbic

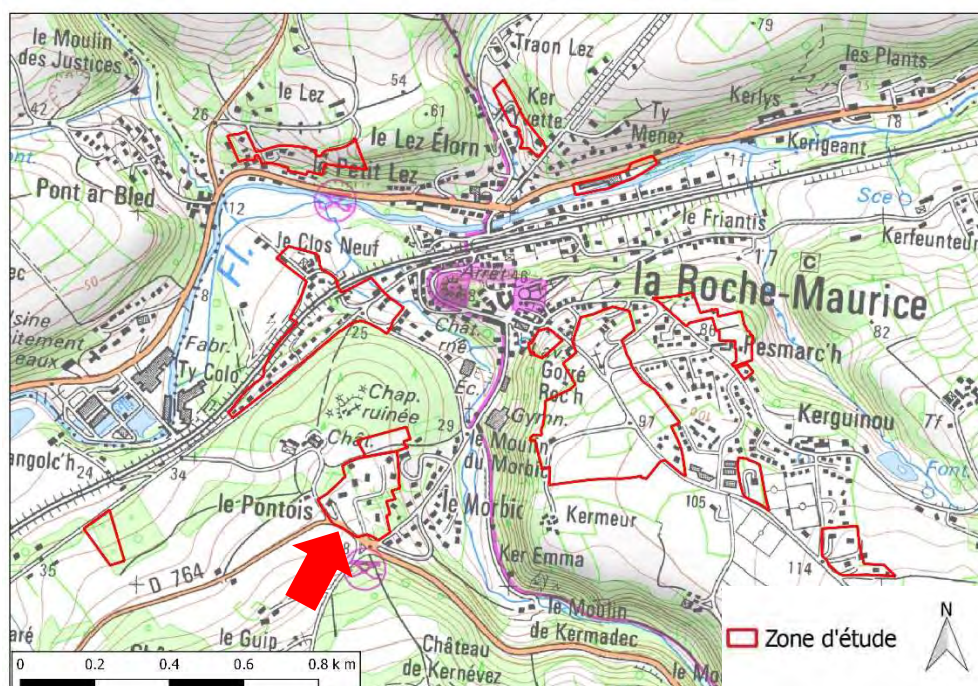


Figure 47 : Situation géographique

Ce hameau se situe à environ 2.0 km au sud-ouest de La Roche Maurice et s'étend sur une superficie de 3.4 hectares.

Ce secteur comprend 11 habitations (résidences principales). Il n'est pas prévu de construire d'autres habitations sur ce secteur.

Contrainte(s) environnementale(s) : Proximité des espaces protégés (Zone NATURA 2000 «Rivière Elorn »), secteur situé dans le périmètre de captage d'eau potable de Pont Ar Bled.

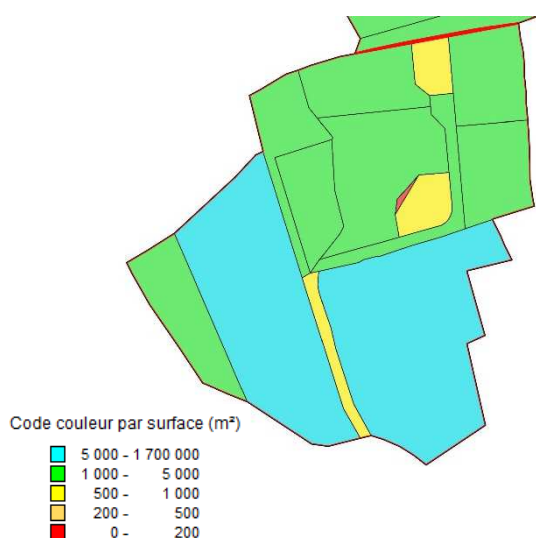


Figure 48 : Analyse des contraintes de surface

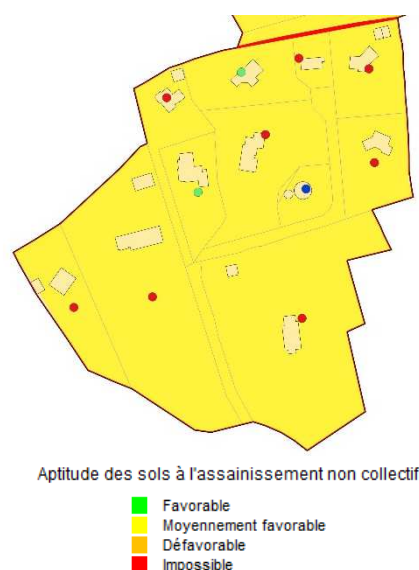


Figure 49 : Carte d'aptitude des sols

Les parcelles sont grandes ($> 1000 \text{ m}^2$) et présentent une légère pente orientée vers l'Est. L'habitat est moyennement dispersé.

Les sondages effectués révèlent des sols constitués en surface d'une couche limono-argileuse devenant plus argileuse en profondeur.

Un horizon plus hétérogène composé d'altérites de schistes dans une matrice argilo-limoneuse est rencontré à partir de 1.00 m de profondeur environ.

Des traces d'hydromorphie sont observables à partir de 1.00 m de profondeur environ.

L'aptitude des sols vis-à-vis de l'assainissement non collectif est moyenne.

La plupart des dispositifs d'assainissement non collectif recensés (9 / 11) ne sont pas conformes à la réglementation en vigueur et devront à terme être réhabilités.

Deux scénarios ont été étudiés :

- D'une part le scénario « assainissement non collectif » qui nécessite de réhabiliter 9 dispositifs.
- D'autre part, le scénario « assainissement collectif » : on prévoit de raccorder les particuliers au réseau du bourg. Ceci nécessiterait de poser environ 285 m de canalisations gravitaires (2 tronçons séparés de 135 + 150 m), un poste de refoulement et 250 m de canalisations de refoulement (dont 135 m en tranchée commune avec le réseau gravitaire).
Ce scénario implique également que certains particuliers (4/10) se raccordent au nouveau réseau collectif gravitaire par l'intermédiaire d'une pompe de relevage individuelle (spécifique eaux chargées) dont le montant a été pris en compte dans le calcul des coûts.

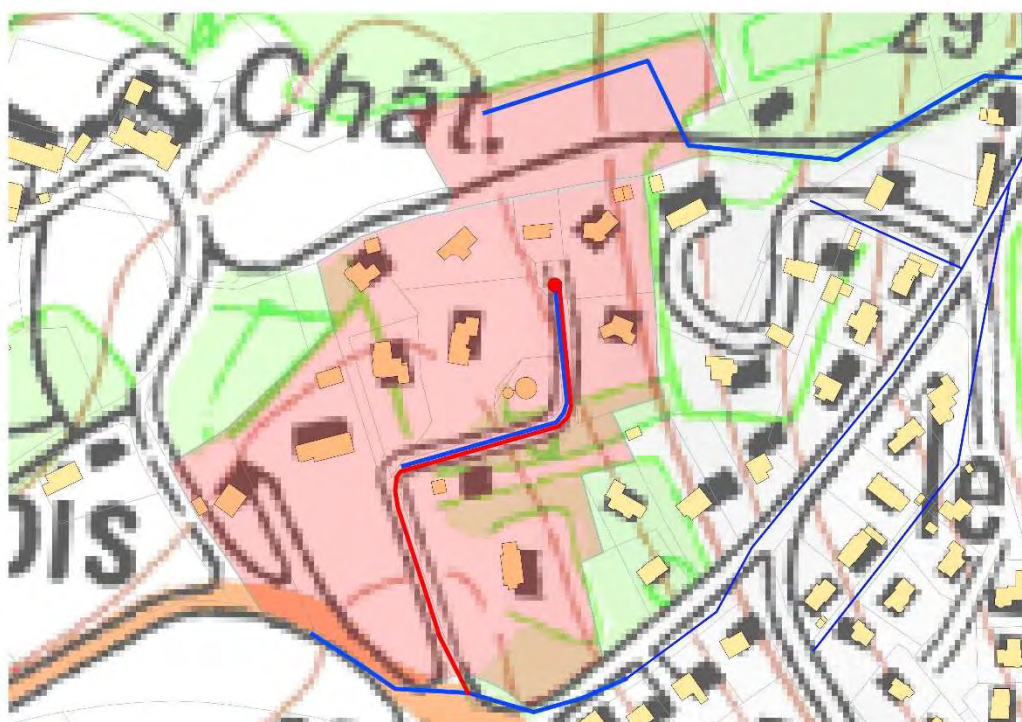


Figure 50 : Création d'un assainissement collectif

V-10. *Le secteur Le Clos Neuf*

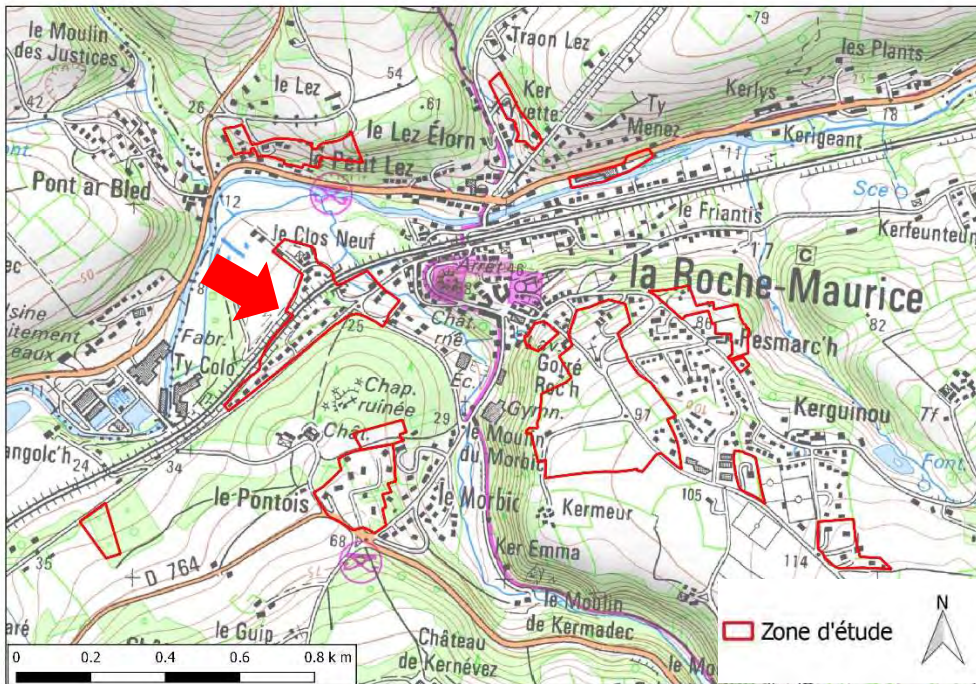


Figure 51 : Situation géographique

Ce secteur se situe à l'ouest du bourg, le long de la voie ferrée et s'étend sur une superficie de 5.54 hectares.

Ce secteur comprend 29 habitations (résidences principales). Il n'est pas prévu de construire d'autres habitations sur ce secteur.

Contrainte(s) environnementale(s) : Proximité des espaces protégés (Zone NATURA 2000 «Rivière Elorn »), secteur situé dans le périmètre de captage d'eau potable de Pont Ar Bled.

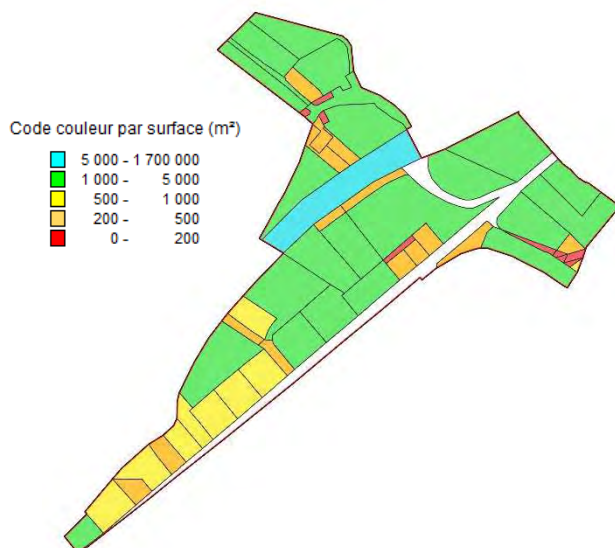


Figure 52 : Analyse des contraintes de surface

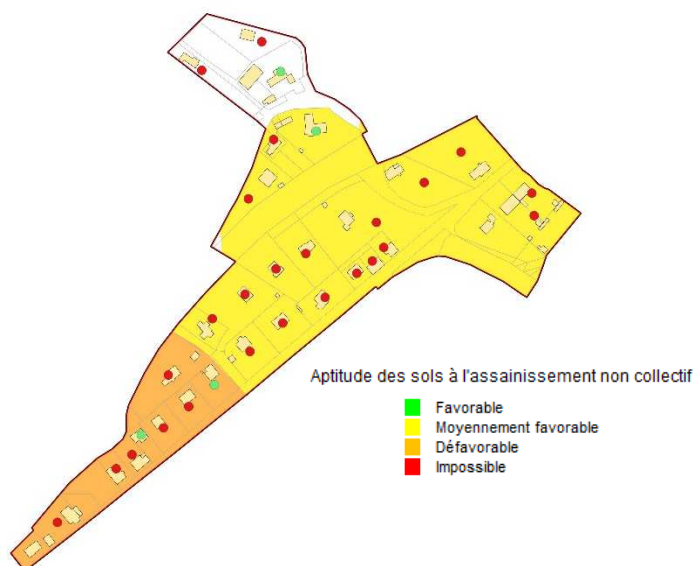


Figure 53 : Carte d'aptitude des sols

Les parcelles sont moyennes ($> 500 \text{ m}^2$) et présentent une pente prononcée orientée vers le Nord-ouest.
L'habitat est dense.

Les sondages effectués révèlent des sols constitués en surface d'une couche limono-argileuse devenant plus argileuse en profondeur.

Un horizon plus hétérogène composé d'altérites de schistes dans une matrice argilo-limoneuse est rencontré à partir de 0.50 à 0.80 m de profondeur environ.

Des traces d'hydromorphie sont observables sur la partie sud-ouest du secteur à partir de 0.70 m de profondeur environ.

L'aptitude des sols vis-à-vis de l'assainissement non collectif est moyenne sur la partie nord-est du secteur et médiocre sur sa partie sud-ouest.

La plupart des dispositifs d'assainissement non collectif (25 / 29) ne sont pas conformes à la réglementation en vigueur et devront à terme être réhabilités.

Deux scénarios ont été étudiés :

- D'une part le scénario « assainissement non collectif » qui nécessite de réhabiliter 25 dispositifs.
- D'autre part, le scénario « assainissement collectif » : on prévoit de raccorder le réseau au réseau du bourg. Ceci nécessiterait de poser environ 1370 m de canalisations (1120 m en gravitaire et 250 m en refoulement) et un poste de relèvement.
Ce scénario implique également qu'un tiers des particuliers (19/29) se raccorde au nouveau réseau collectif gravitaire par l'intermédiaire d'une pompe de relevage individuelle (spécifique eaux chargées) dont le montant a été pris en compte dans le calcul des coûts.

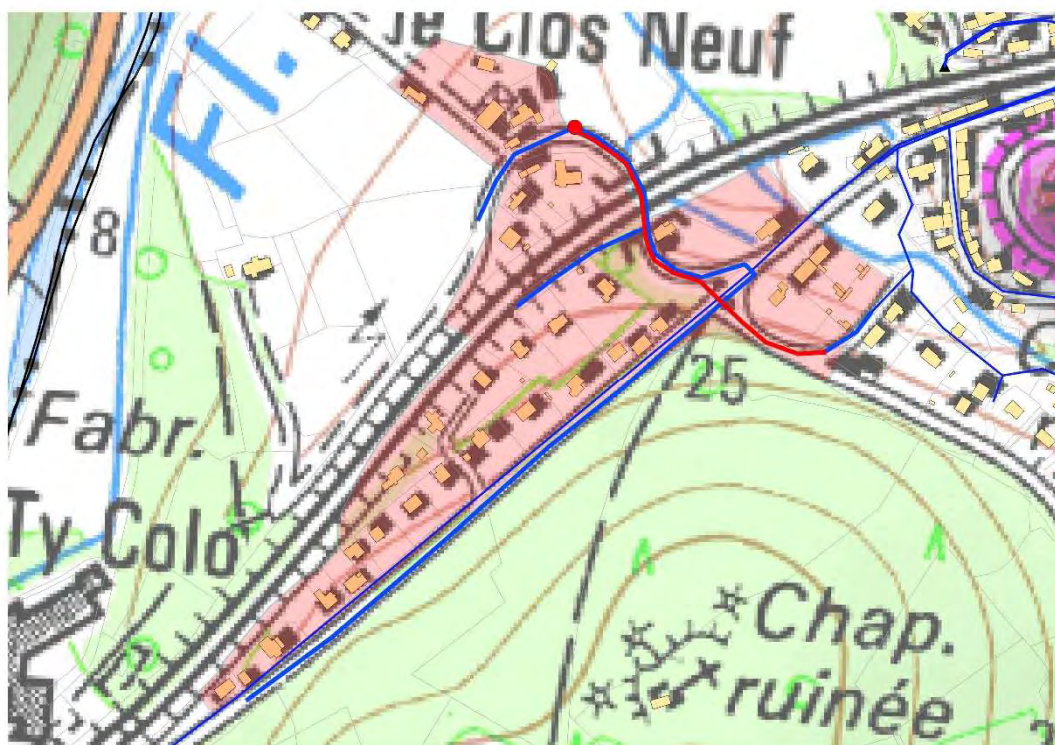


Figure 54 : Création d'un assainissement collectif

V-11. *Le secteur de Kermaré*

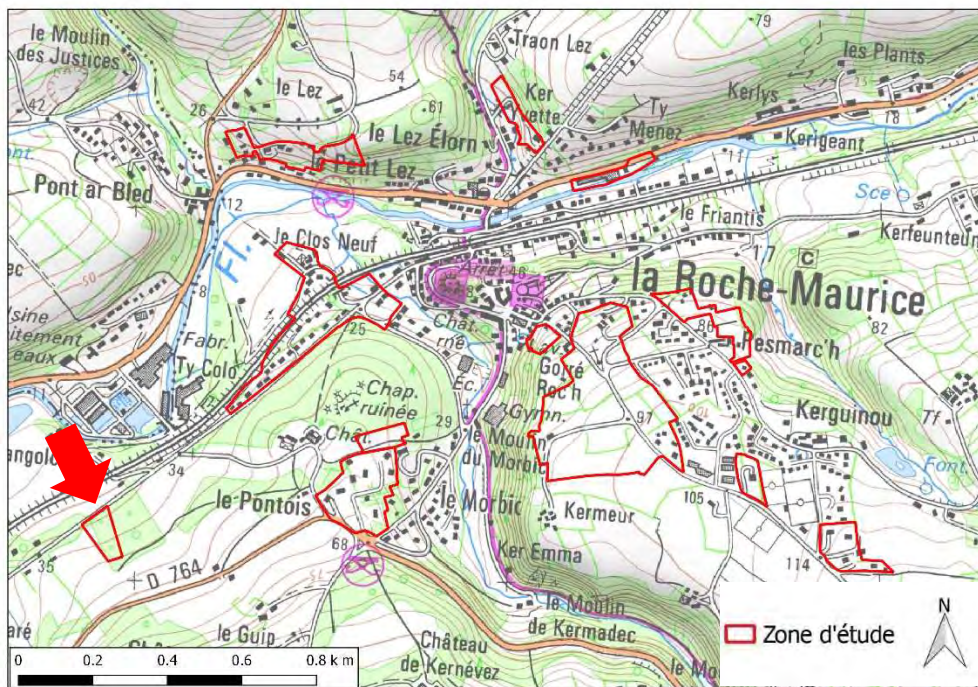


Figure 55 : Situation géographique

Ce secteur se situe au sud-ouest du bourg, à proximité de l'usine d'eau potable de Pont Ar Bled et s'étend sur une superficie de 0.7 hectares.

Ce secteur en zone Uhc n'est pas construit mais peut accueillir 12 nouvelles habitations.

Contrainte(s) environnementale(s) : Proximité des espaces protégés (Zone NATURA 2000 «Rivière Elorn »), secteur situé dans le périmètre de captage d'eau potable de Pont Ar Bled.

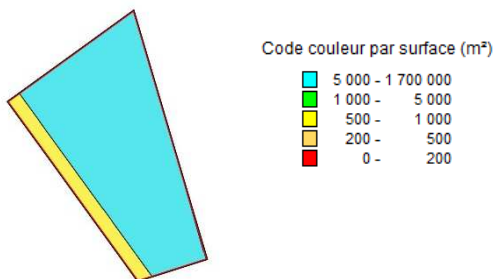


Figure 56 : Analyse des contraintes de surface

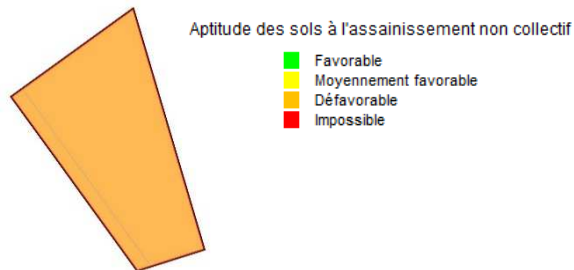


Figure 57 : Carte d'aptitude des sols

La parcelle est grande ($> 1000 \text{ m}^2$) et présentent une légère pente orientée vers le Nord-ouest, il est cependant envisagé une division par lots de 555 m^2 .

Le sondage effectué révèle des sols constitués en surface d'une couche limono-argileuse devenant plus argileuse en profondeur.

Des traces d'hydromorphie sont observables à partir de 0.30 m de profondeur environ.

L'aptitude des sols vis-à-vis de l'assainissement non collectif est médiocre.

Deux scénarios ont été étudiés :

- D'une part le scénario « assainissement non collectif » qui nécessite de poser 12 dispositifs.
- D'autre part, le scénario « assainissement collectif » : on prévoit de raccorder le réseau au réseau du bourg. Ceci nécessiterait de poser 90 m de canalisations gravitaires, 150 m de canalisation de refoulement et un poste de relèvement.

Ne connaissant pas la nature et la configuration du projet d'urbanisation, les tronçons de réseau prévus permettent de relier la zone de projet (niveau altimétrique moyen de la parcelle) au réseau collectif existant le plus proche.

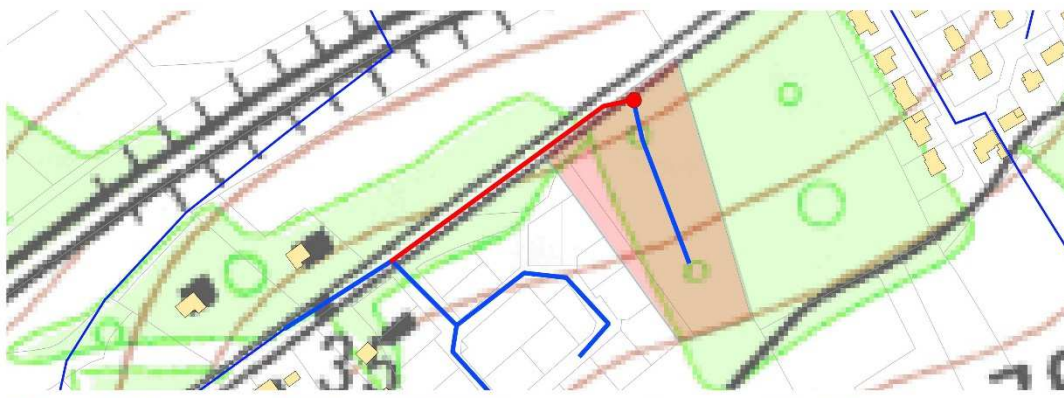


Figure 58 : Création d'un assainissement collectif

V-12. Le secteur Le Pontois

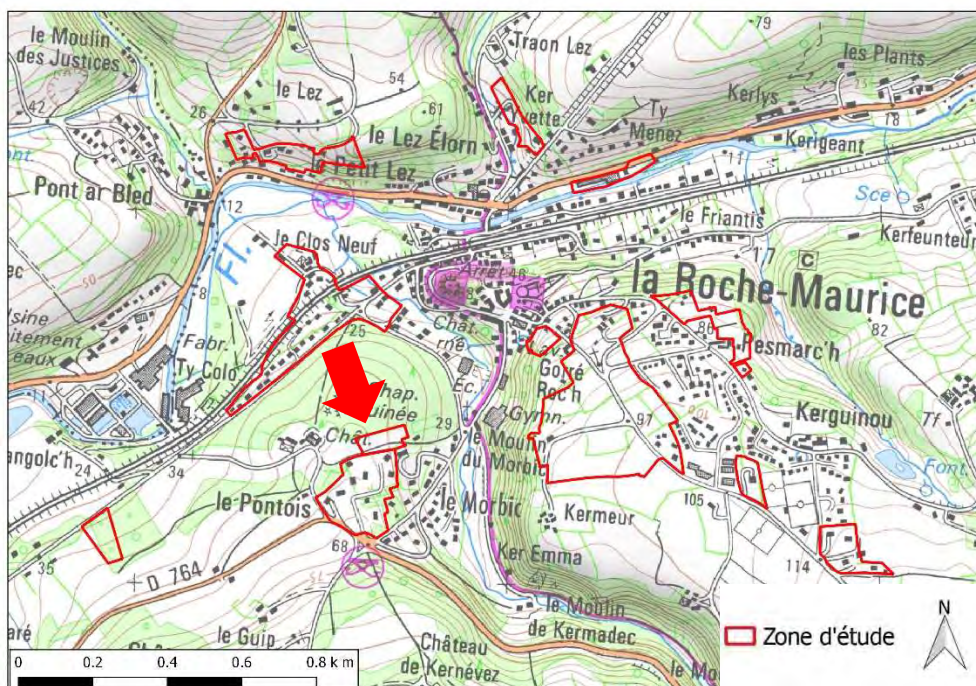


Figure 59 : Situation géographique

Ce secteur se situe à environ 2.0 km au sud-ouest de La Roche Maurice et s'étend sur une superficie de 0.5 hectares.

Ce secteur en zone 1AUH2 n'est pas construit mais peut accueillir 9 nouvelles habitations.

Contrainte(s) environnementale(s) : Proximité des espaces protégés (Zone NATURA 2000 «Rivière Elorn»), secteur situé dans le périmètre de captage d'eau potable de Pont Ar Bled.

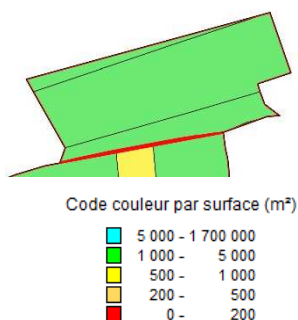


Figure 60 : Analyse des contraintes de surface

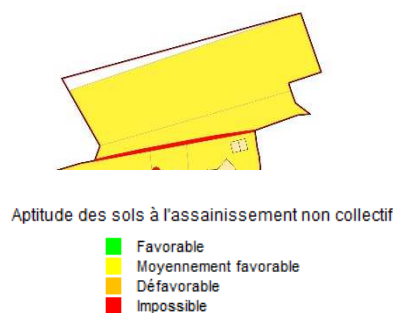


Figure 61 : Carte d'aptitude des sols

Les parcelles sont grandes (> 1000 m²) et présentent une légère pente orientée vers l'Est. il est cependant envisagé une division par lots de 555 m². **L'habitat est moyennement dispersé.**

Le sondage effectué révèle des sols constitués en surface d'une couche limono-argileuse devenant plus argileuse en profondeur.

Un horizon plus hétérogène composé d'altérites de schistes dans une matrice argilo-limoneuse est rencontré à partir de 0.70 m de profondeur environ.

Des traces d'hydromorphie sont observables à partir de 1.00 m de profondeur environ.

L'aptitude des sols vis-à-vis de l'assainissement non collectif est moyenne.

Deux scénarios ont été étudiés :

- D'une part le scénario « assainissement non collectif » qui nécessite de réhabiliter 9 dispositifs.
- D'autre part, le scénario « assainissement collectif » : on prévoit de raccorder les particuliers au réseau du bourg. Ceci nécessiterait de poser environ 285 m de canalisations gravitaires (2 tronçons séparés de 135 + 150 m), un poste de refoulement et 250 m de canalisations de refoulement (dont 135 m en tranchée commune avec le réseau gravitaire).
Ce scénario implique également que certains particuliers (4/10) se raccordent au nouveau réseau collectif gravitaire par l'intermédiaire d'une pompe de relevage individuelle (spécifique eaux chargées) dont le montant a été pris en compte dans le calcul des coûts.



Figure 62 : Création d'un assainissement collectif

V-13. Le secteur de Kerfeuteuniou

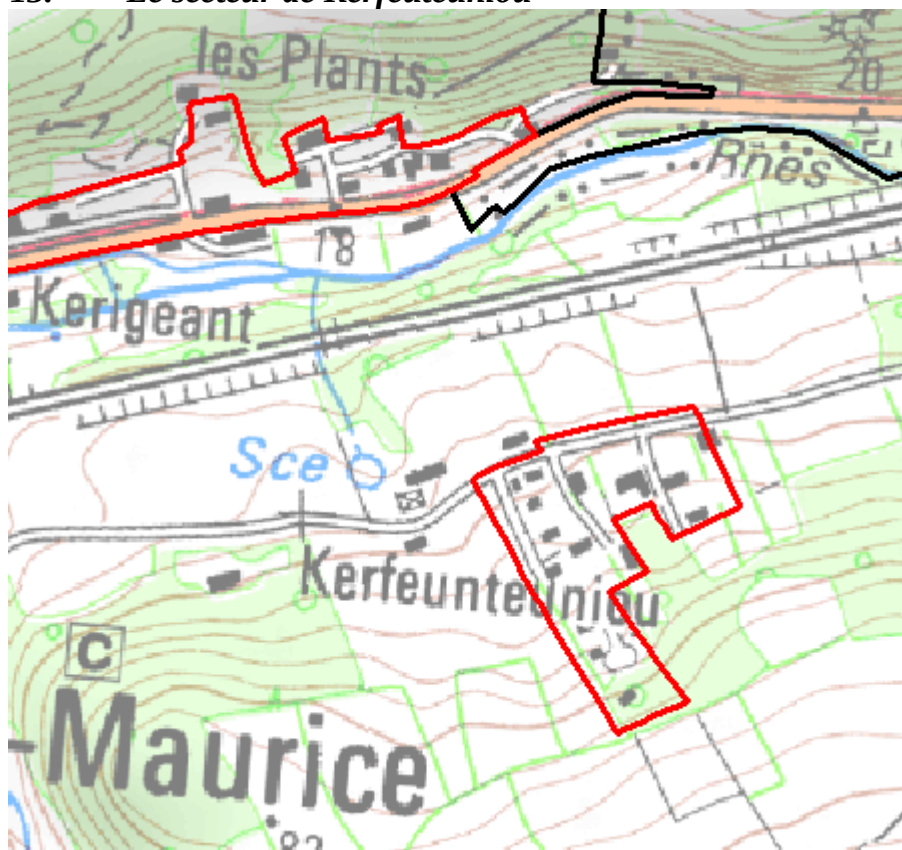


Figure 63 : Situation géographique

Ce secteur se situe à l'est du bourg, en rive gauche de l'Elorn et s'étend sur une superficie de 3.5 hectares.

Ce secteur comprend 20 habitations (résidence principale).

Contrainte(s) environnementale(s) : Proximité des espaces protégés (Zone NATURA 2000 «Rivière Elorn »), secteur situé dans le périmètre de captage d'eau potable de Pont Ar Bled.

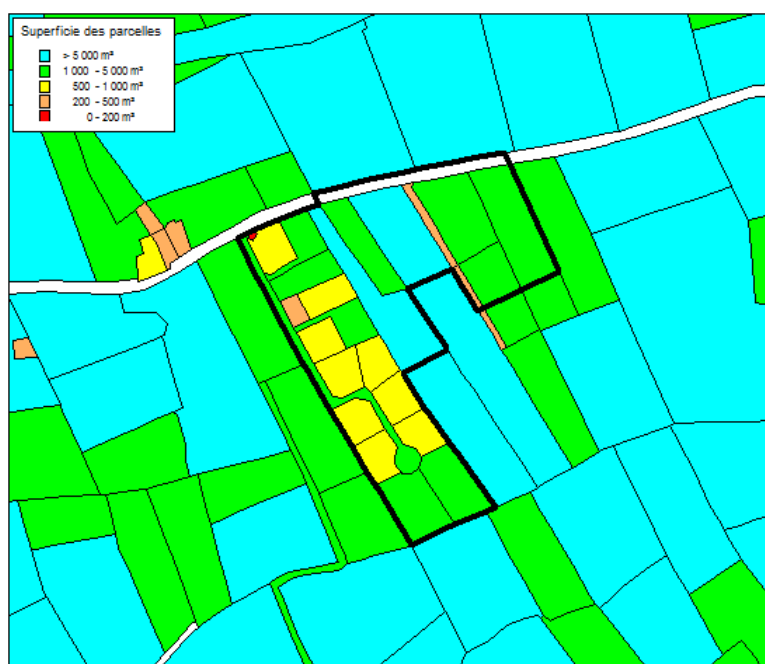


Figure 64 : Analyse des contraintes de surface

Les parcelles sont moyennes ($> 500 \text{ m}^2$) et présentent une légère pente orientée vers le Nord-ouest.
L'habitat est moyennement dispersé.

Il n'est pas prévu de construire d'autres habitations sur ce secteur.

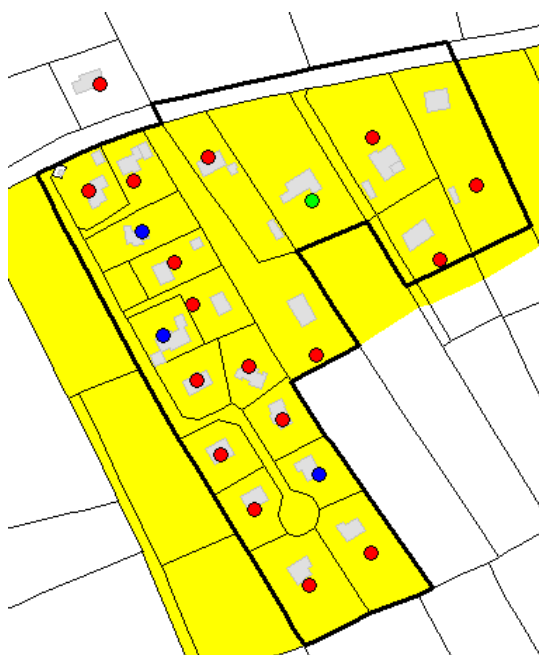


Figure 65 : Carte d'aptitude des sols

L'aptitude des sols vis-à-vis de l'assainissement non collectif est moyenne.

La plupart des dispositifs d'assainissement non collectif (16 / 20) ne sont pas conformes à la réglementation en vigueur et devront à terme être réhabilités.

Trois scénarios ont été étudiés :

- D'une part le scénario « assainissement non collectif » qui nécessite de réhabiliter 16 dispositifs.
- D'autre part, le scénario « assainissement collectif » : on prévoit de raccorder le réseau au réseau du bourg. Ceci nécessiterait de poser environ 1160 m de canalisations (1090 m en gravitaire et 70 m en refoulement) et un poste de relèvement.
- Enfin, le scénario « assainissement semi-collectif » : on prévoit de réaliser une station d'épuration pour petit collectif au niveau du hameau (point bas au nord-ouest du hameau). Ceci nécessite de poser environ 550 m de canalisations en gravitaire et de construire une station d'épuration (capacité = 33 EH) ainsi qu'un poste de relèvement pour l'alimenter.

Coûts d'investissement scénario 3 : 197 600 €HT

Coûts de fonctionnement scénario 3 : 10 600 €HT

Le scénario semi-collectif n'a cependant pas été retenu dans le comparatif des différents scénarii, car il apparaît peu réaliste au regard des contraintes techniques et financières liées à la mise en place d'une station d'épuration semi-collective à cet endroit.



Figure 66 : Scénario 2 : Création d'un assainissement collectif

V-14. Le secteur de Kerlys

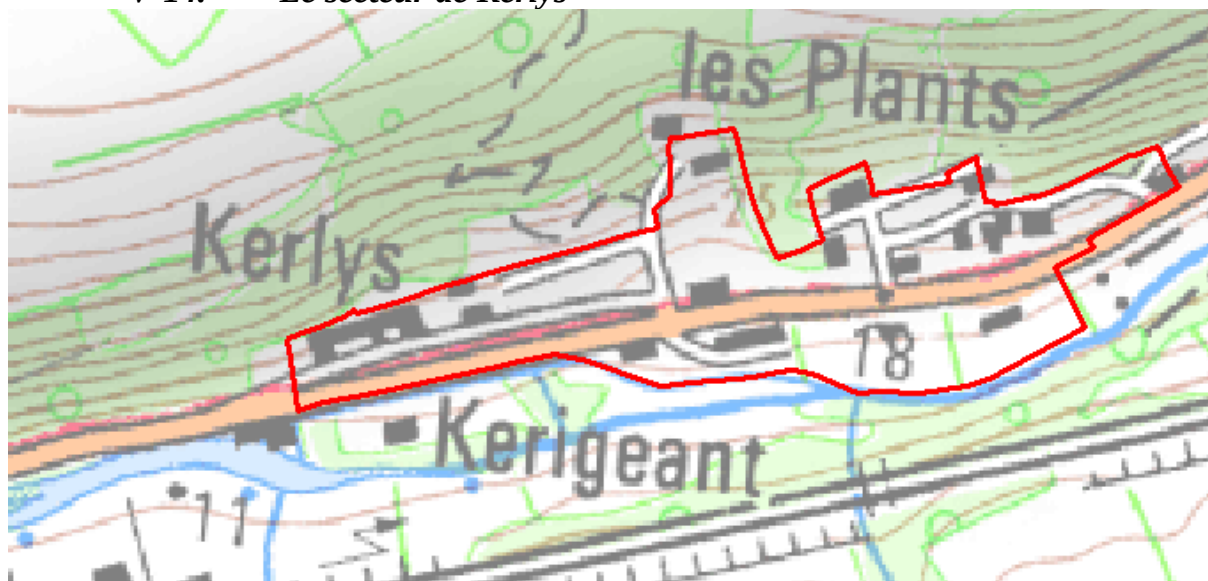


Figure 67 : Situation géographique

Ce secteur se situe à l'est du bourg, en rive droite de l'Elorn et s'étend sur une superficie de 4.9 hectares.

Ce secteur comprend 17 habitations (résidences principales), ainsi qu'une maison de retraite (association Lavilasse) qui accueille 23 pensionnaires et 3 encadrants à mi-temps.

Contrainte(s) environnementale(s) : Proximité des espaces protégés (Zone NATURA 2000 «Rivière Elorn »), secteur situé dans le périmètre de captage d'eau potable de Pont Ar Bled.

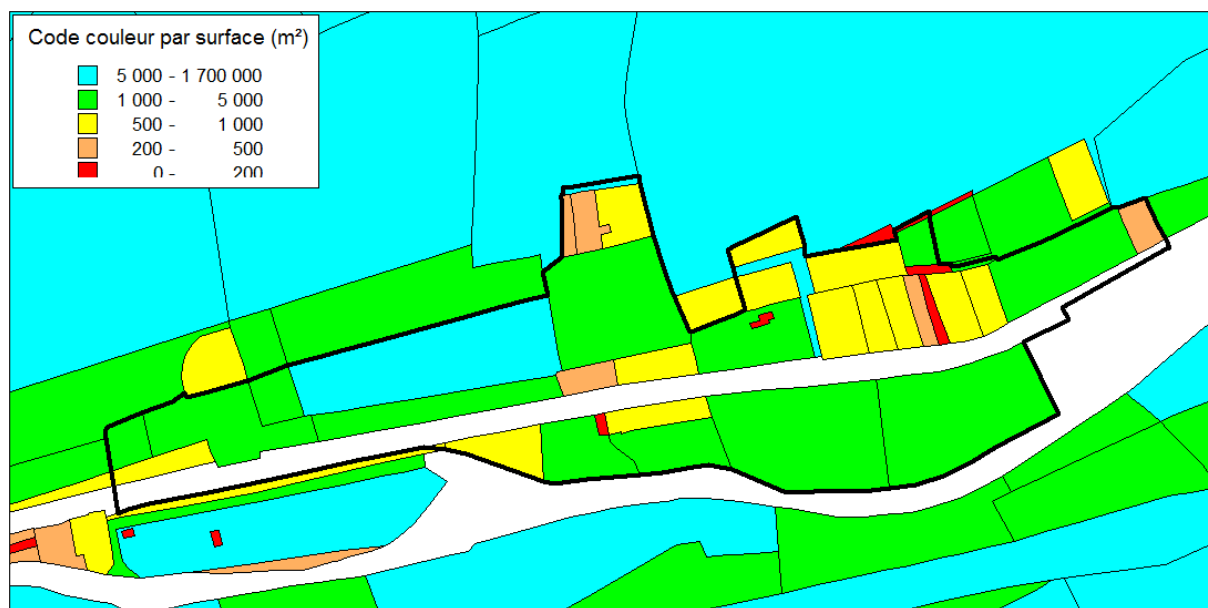


Figure 68 : Analyse des contraintes de surface

Les parcelles sont petites à moyennes ($> 500 \text{ m}^2$) et présentent une pente marquée vers le sud. **L'habitat est moyennement dispersé.**

Ce secteur comprend une zone constructible d'une superficie totale de 0.85 hectares, permettant de construire environ 10 habitations supplémentaires (sur la base d'un ratio de 12 habitations/hectare, défini dans le cadre du SCOT)



Figure 69 : Carte d'aptitude des sols

Les sondages effectués révèlent des sols constitués en surface d'une couche limono-argileuse devenant plus argileuse en profondeur.

Un horizon plus hétérogène composé d'altérites de schistes dans une matrice argilo-limoneuse est rencontré à partir de 0.80 à 1.00 m de profondeur environ.

Quelques traces d'hydromorphie sont observables à partir de 1.00 m de profondeur.

L'aptitude des sols vis-à-vis de l'assainissement non collectif est moyenne.

La plupart des dispositifs d'assainissement non collectif (16 / 18) ne sont pas conformes à la réglementation en vigueur et devront à terme être réhabilités.

Deux scénarios ont été étudiés :

- D'une part le scénario « assainissement non collectif » qui nécessite de réhabiliter 16 dispositifs existants (dont celui de la maison de retraite gérée par l'association Lavillasse) et de créer 10 nouveaux dispositifs.
- D'autre part, le scénario « assainissement collectif » : on prévoit de raccorder le réseau au réseau du bourg. Ceci nécessiterait :
 - o de poser environ 570 m de canalisations en gravitaire de collecte sous la RD712,
 - o de mettre en place un poste de relevage intermédiaire, au niveau de la maison de retraite (point bas),
 - o de poser environ 570 m de canalisations de refoulement sous la RD712, pour se raccorder au réseau gravitaire existant.

Ce scénario implique également que 5 particuliers se raccordent au nouveau réseau collectif gravitaire par l'intermédiaire d'une pompe de relevage individuelle (spécifique eaux chargées) dont le montant a été pris en compte dans le calcul des coûts.

Dans cette configuration, le réseau de refoulement à poser passe à proximité du secteur de Kergabrielle, actuellement en assainissement non collectif.

Le raccordement du secteur de Kergabrielle n'a pas été pris en compte dans ce scénario.

Si le secteur de Kergabrielle est raccordé au réseau collectif du bourg, le raccordement de Kerlys nécessiterait de poser un réseau de refoulement de 360 m de long seulement, ce qui engendrerait des coûts d'investissement et de fonctionnement moindres, estimés à :

Coûts d'investissement :	219 844 €HT
Coûts de fonctionnement :	13 470 €HT

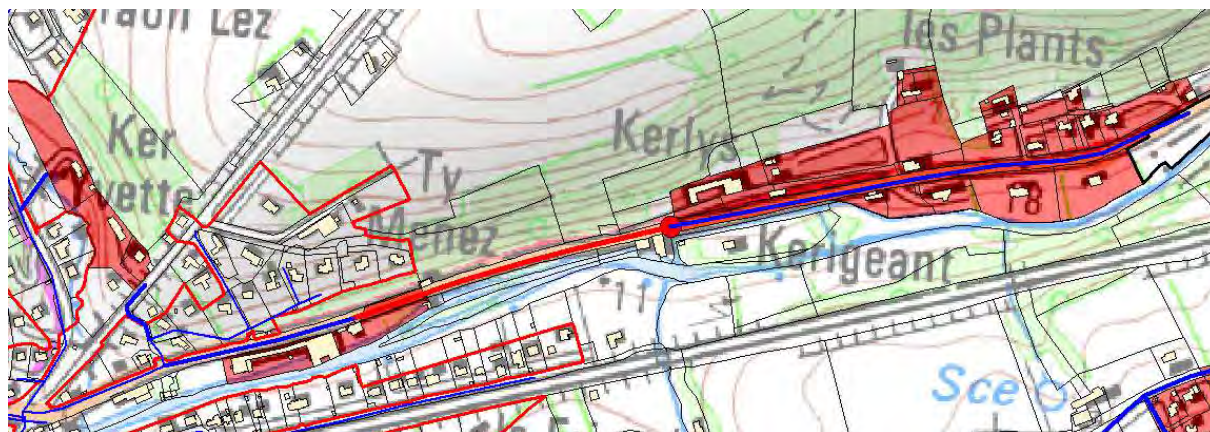


Figure 70 : Scénario 2 : Création d'un assainissement collectif

VI) ETUDE DES SCENARIOS : RESULTATS OBTENUS

VI-1. Prise en compte des enjeux environnementaux et sanitaires

Les secteurs situés en zone sensible sont les recensés dans le tableau suivant :

Secteur en zone sensible
Le Petit Lez
Ty Menez
Kergabrielle
Pesmarch
Gorre Roc'h
Le Clos Neuf
Kerfeuteuniou
Kerlys

Le raccordement de ces secteurs au réseau existant sera privilégié sauf si le coût du raccordement est prohibitif.

VI-2. Comparaison des couts des scénarios envisagés

Les calculs des couts de chaque scénario a été établi selon la méthodologie présentée dans les chapitres précédents. Le détail des calculs figure en annexe. Le tableau ci-dessous synthétise les résultats obtenus :

Secteur d'étude	Destination	Surface zone étude (ha)	Nb d'habitations existantes	Nb établissements existants	Nb habitations en projet	Nb établissements en projet	Nb d'EH en situation future
Le Petit Lez	Uhc	1,9	9	-	-	-	15
Ty Menez	Uhc	0,9	3	-	-	-	5
Kergabrielle	Uhc	0,7	1	1	-	-	4
Pesmarch	Uhc	1,7	6	-	1	-	12
ZA de Kerhuel	Uhc	2,0	7	-	-	-	22
Kerhuella 2	Uhc 1AUh2, 2AUh	11,6	7	-	129	-	224
Gorre Roc'h	Uhc	0,4	1	-	-	-	2
Le Pontois-Morbic	Uhc	3,4	11	-	-	-	18
Le Clos Neuf	Uhc	5,5	29	-	-	-	48
Kermare	Uhc	0,7	-	-	12	-	20
Le Pontois	1AUH2	0,5	-	-	9	-	15
Kerfeuteuniou	Uhc	3,5	22	-	-	-	36
Kerlys	N	4,9	17	1	-	-	53

Figure 71 : caractéristiques des zones étudiées

Figure 72 : Estimation des couts de mise en œuvre des scénarios étudiés sur chaque secteur. Comparaison des couts. Proposition de zonage. Nombre d’équivalents habitants raccordés.

	CONSTRUCTION DU SCENARIO ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF															
Secteur d'étude	Atptitude des sols				Contraintes				Nombre de dispositifs ANC ...			Cout du scénario ANC				
	Bonne	Moyenne	Médiocre	Défavorable	Habitat 1 : dispersé 2 : moyennement dense 3 : dense	Pentes 1 : faible 2 : moyen 3 : fort 4 : impossible	Surface 1 : faible 2 : moyen 3 : fort 4 : impossible	Autre CONSTRUCTION DU SCENARIO ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	... Aréhabiliter	... Acréer	Cout moyen du dispositif	Cout investissement (€ HT hors subventions)	Cout fonctionnement (€ HT/an)	Cout global sur 30 années (€ HT/an)	Cout global par habitation (€ HT/habitation)	Cout global par EH (€ HT/EH)
Le Petit Lez	0%	0%	100%	0%	3	3	2	3	6	-	13 320	79 920	450	3 114	346	210
Ty Menez	0%	0%	100%	0%	3	3	3	3	2	-	13 320	26 640	150	1 038	346	210
Kergabrielle	0%	0%	100%	0%	2	2	3	3	2	-	13 320	26 640	1 050	1 938	969	467
Pesmarch	0%	100%	0%	0%	2	2	2	2	2	1	8 320	24 960	225	1 057	151	92
ZA de Kerhuel	0%	100%	0%	0%	2	2	2	2	5	-	8 320	41 600	375	1 762	252	82
Kerhuella 2	0%	100%	0%	0%	2	3	3	3	4	129	8 320	1 106 560	9 975	46 860	345	209
Gorre Roc'h	0%	0%	100%	0%	2	3	2	3	1	-	13 320	13 320	75	519	519	315
Le Pontois-Morbic	0%	100%	0%	0%	2	2	2	2	9	-	8 320	74 880	675	3 171	288	175
Le Clos Neuf	0%	80%	20%	0%	3	3	3	3	25	-	9 320	233 000	1 875	9 642	332	201
Kermare	0%	0%	100%	0%	2	3	2	2	-	12	1 110	13 320	525	969	81	49
Le Pontois	0%	0%	100%	0%	2	3	2	2	-	9	13 320	119 880	4 725	8 721	969	587
Kerfeuteuniou	0%	100%	0%	0%	2	3	2	2	18	-	8 320	149 760	1 350	6 342	288	175
Kerlys	0%	100%	0%	0%	2	3	2	2	16	-	10 840	173 440	1 975	7 756	431	146

CONSTRUCTION DU SCENARIO ASSAINISSEMENT COLLECTIF										
Secteur d'étude	Technique			Coût						Scénario proposé
	Longueur de réseau à créer (mètres)	Nombre de postes de relèvement	Distance moyenne entre branchements (mètres)	Coût investissement (€ HT hors subventions)	Coût fonctionnement (€ HT/an)	PAC (€)	Coût global sur 30 années (€ HT /an)	Coût global par habitation (€ HT/an/hab.)	Coût global par EH (€ HT/an/EH.)	
Le Petit Lez	505	1	56	148 877	10 951	13 500	15 913	1 768	1 072	ANC
Ty Menez	130	0	43	25 758	507	4 500	1 366	455	276	ANC
Kergabrielle	215	0	108	38 902	674	3 000	1 971	985	475	ANC
Pesmarch	80	0	11	54 060	1 936	12 000	3 738	534	324	ANC
ZA de Kerhuel	560	0	80	83 104	1 077	10 500	3 848	550	179	ANC
Kerhuella 2	1 510	1	11	348 528	11 680	397 500	23 298	171	104	AC
Gorre Roc'h	45	0	45	10 918	330	1 500	694	694	421	ANC
Le Pontois-Morbic	530	1	48	134 461	10 235	16 500	14 717	1 338	811	ANC
Le Clos Neuf	1 370	1	47	333 688	15 571	43 500	26 694	920	558	ANC
Kermare	240	1	20	72 716	8 693	36 000	11 117	926	561	ANC
Le Pontois	300	0	33	39 432	546	27 000	1 860	207	125	AC
Kerfeuteuniou	1 160	1	53	213 378	10 488	33 000	17 601	800	485	ANC
Kerlys	930	1	52	211 364	11 331	27 000	18 376	1 021	346	ANC

VI-1. Première conclusion

D'un point de vue strictement financier, le choix de l'assainissement non collectif est pertinent sauf en ce qui concerne les secteurs suivants :

- **Le secteur de Kerhuella 2 (224 EH)** : une partie de ce secteur est situé en zone 2AUh, et ne serait à raccorder sur le réseau de collecte qu'à long terme.
- **Le secteur du Pontois (15 EH).**

VI-2. Les autres paramètres à prendre en compte

On ne peut pas s'arrêter au coût des dispositifs pour faire le choix des filières à mettre en œuvre ; d'autres paramètres doivent être pris en compte.

En effet, chaque scénario a un impact différent sur l'environnement, nécessite une organisation à mettre en place,...

Le tableau ci-dessous fait le point sur chaque technique :

SYSTEME D'ASSAINISSEMENT	AVANTAGES	INCONVENIENTS	
Assainissement autonome	- Traitement de la pollution « à la source » - Pas d'envoi direct d'eaux traitées dans le milieu hydraulique superficiel - Pas de risque de pollution pendant son transport - Disponibilité de charge organique pour d'autres abonnés (industriels, particuliers,... au niveau de la station d'épuration	Particulier	- Nécessite une superficie minimum de terrain qui devient inutilisable - Nécessite un sol apte à l'assainissement non collectif - Entretien à prévoir - Attractivité des terrains moindres
		Collectivité	Contraintes liées au SPANC
Assainissement collectif (raccordement sur la station existante)	Meilleure attractivité des terrains pour les particuliers - Performance de l'installation facile à contrôler : impact positif pour l'environnement. - Maîtrise de la gestion de l'installation plus facile Apport de nouvelles recettes pour la nouvelle station d'épuration.		- Risque de pollution lié au transfert des effluents - Concentration des effluents traités en un point géographique - Possibles apparitions d'odeurs
		Particulier	Paiement du service
		Collectivité	Surproduction de boues à gérer

Tableau 7 : tableau des inconvénients et des avantages inhérents à chaque système d'assainissement

Pour la majorité des secteurs périphériques étudiés, on voit que le coût de l'assainissement collectif est prohibitif. Par ailleurs, l'assainissement collectif peut poser des problèmes environnementaux en créant des points de rejets chargés en bactéries. Les risques de débordement d'eaux usées non traitées pendant leur transport ne sont pas nuls. Enfin, il est démontré qu'il est souvent très difficile d'exploiter de telles stations d'épuration.

L'assainissement non collectif est plus avantageux d'un point de vue financier mais aussi environnemental car il permet de diffuser les points de rejets dans le sol.

VI-1. Proposition de zonage

On propose que tous les secteurs étudiés demeurent en zonage « assainissement non collectif » sauf Kerhuella 2 et Le Pontois.

Les parcelles non construites en zone A ou N sont exclues du zonage d'assainissement collectif réglementaire.

Remarques :

Sur les secteurs du Pontois-Morbic, du Clos Neuf, Le Petit Lez, Ty Menez, Kergabrielle, Pesmarc'h et Gorre Roc'h, le scénario d'assainissement collectif implique de mettre en place une pompe de relevage chez une partie des propriétaires concernés pour se raccorder au réseau collectif. Dans la grille tarifaire établie en accord avec la CCPLD, le coût d'un poste de relevage collectif est élevé (35 000 €HT) et conduit généralement à un coût global de travaux de raccordement au réseau collectif supérieur à celui de l'assainissement non collectif.

Aussi, pour les secteurs concernés, le coût de l'assainissement collectif a été calculé sur la base d'un coût unitaire d'investissement de 5000 €HT pour un poste de relevage privé et pour un coût de fonctionnement estimé à 250 €HT/an.

VI-2. Justifications du zonage proposé

Le zonage proposé se justifie essentiellement d'un point de vue économique : la mise en place du tout collectif coûterait bien plus cher que le non collectif sur chacun des secteurs étudiés.

VI-3. *Compatibilité entre le zonage et la capacité de la future station d'épuration*

Le but de cette partie de l'étude vise à vérifier que la station d'épuration sera capable d'accepter ces flux. Pour réaliser les calculs, on estime la pollution domestique actuelle, la charge liée à l'augmentation de population attendue dans le bourg et la prise en compte de l'urbanisation de ces futures zones.

Si on considère l'urbanisation prévue dans le périmètre du zonage d'assainissement règlementaire et du zonage effectif, soit la construction de 25 nouveaux logements sur les 2.3 ha disponibles, 25×2.5 habs/logs = 62 habitants supplémentaires seront raccordés, soit 62×0.66 EH/hab = 40 EH supplémentaires.

Les secteurs de Kerhuella (224 EH) et Le Pontois (15 EH) produiront à terme une charge de 239 EH. La station recevra d'ici 30 ans une charge supplémentaire de $40 + 239 = 279$ EH.

Remarque : Sur le secteur de Kerhuella 2, il serait raccordés à court terme 42 habitations sur les zones en Uhc et 1AUh2, soit 69 EH et 94 habitations à long terme, soit 155 EH supplémentaires.

Le calcul est résumé dans le tableau ci-dessous :

Le tableau est résumé dans le tableau ci-dessous :

Origine des pollutions		Charge organique	
Pollution actuelle domestique de La Roche Maurice		1292 EH	
Augmentation de la population liée à la densification dans la zone collectée de La Roche Maurice (25 branchements supplémentaires)		40 EH	
Secteurs étudiés raccordés sur La Roche Maurice	Le Pontois	15	239 EH
	Kerhuella (2)	224	
Charge de pollution finale		1 571 EH	

La capacité maximale de la nouvelle station d'épuration prévue est de 1 900 EH.

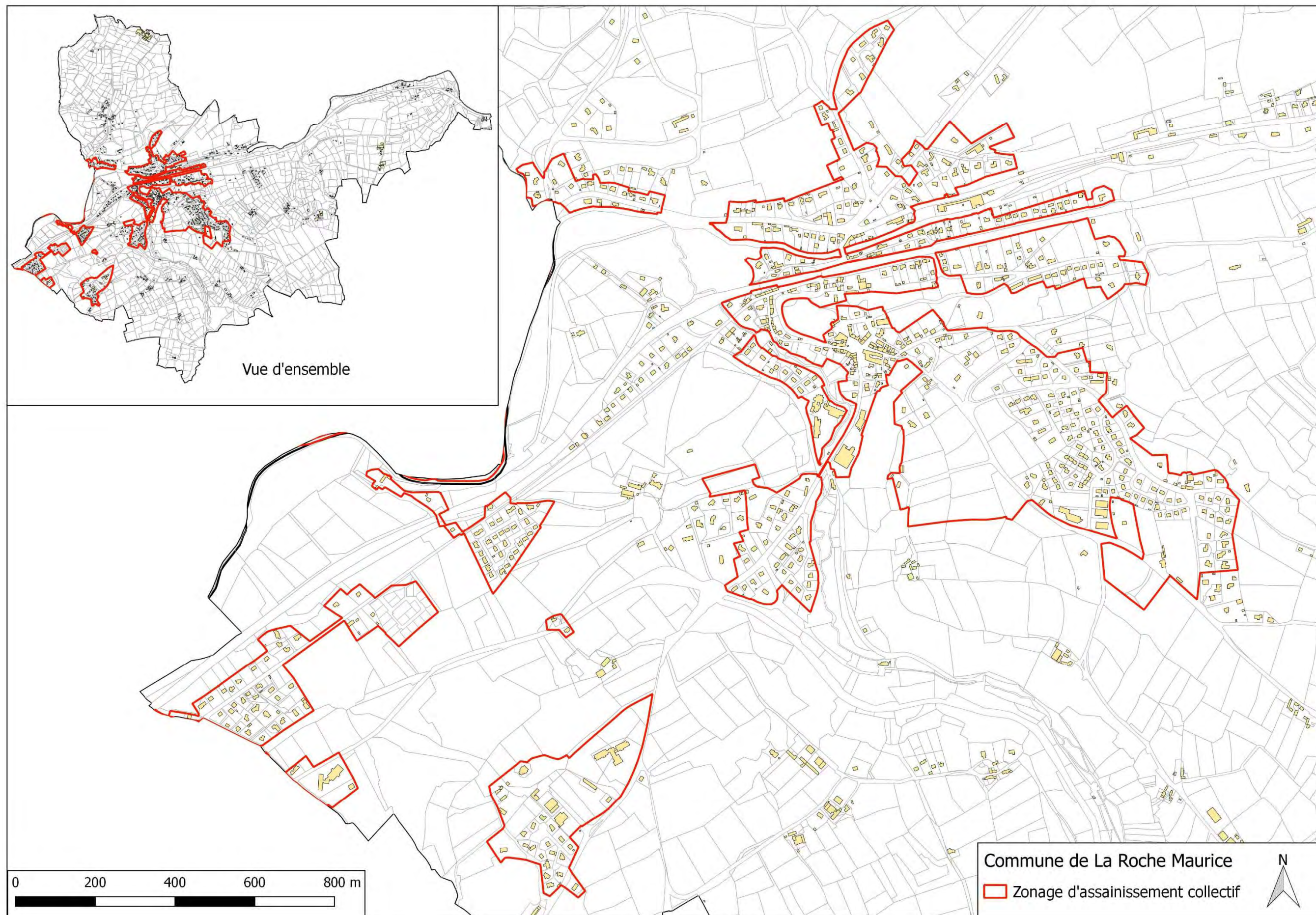
Cette capacité est suffisante au regard du flux total estimé dans le cadre du scénario d'assainissement collectif retenu (1 571 EH).

D'un point de vue hydraulique, la station recevra un supplément de $279 \text{ EH} \times 150 \text{ L/EH/j} = 42 \text{ m}^3/\text{j}$, soit un volume total de $353 + 42 = 395 \text{ m}^3/\text{j}$ par temps de pluie et période de nappe haute, après réduction des eaux parasites de nappe, compatible avec la capacité de $400 \text{ m}^3/\text{j}$ de la station.

Le zonage proposé est donc compatible avec les capacités de la station d'épuration.

La réfection des réseaux et des branchements doit être réalisée prioritairement. Cependant, le zonage proposé implique que la station d'épuration aura atteint sa capacité hydraulique dans une vingtaine d'année, à l'échéance du PLUi. Une réhabilitation de la station d'épuration avec augmentation de sa capacité hydraulique sera éventuellement à envisager à l'horizon 2040 (la station d'épuration aura alors 28 ans).

VII) CARTES DE ZONAGE



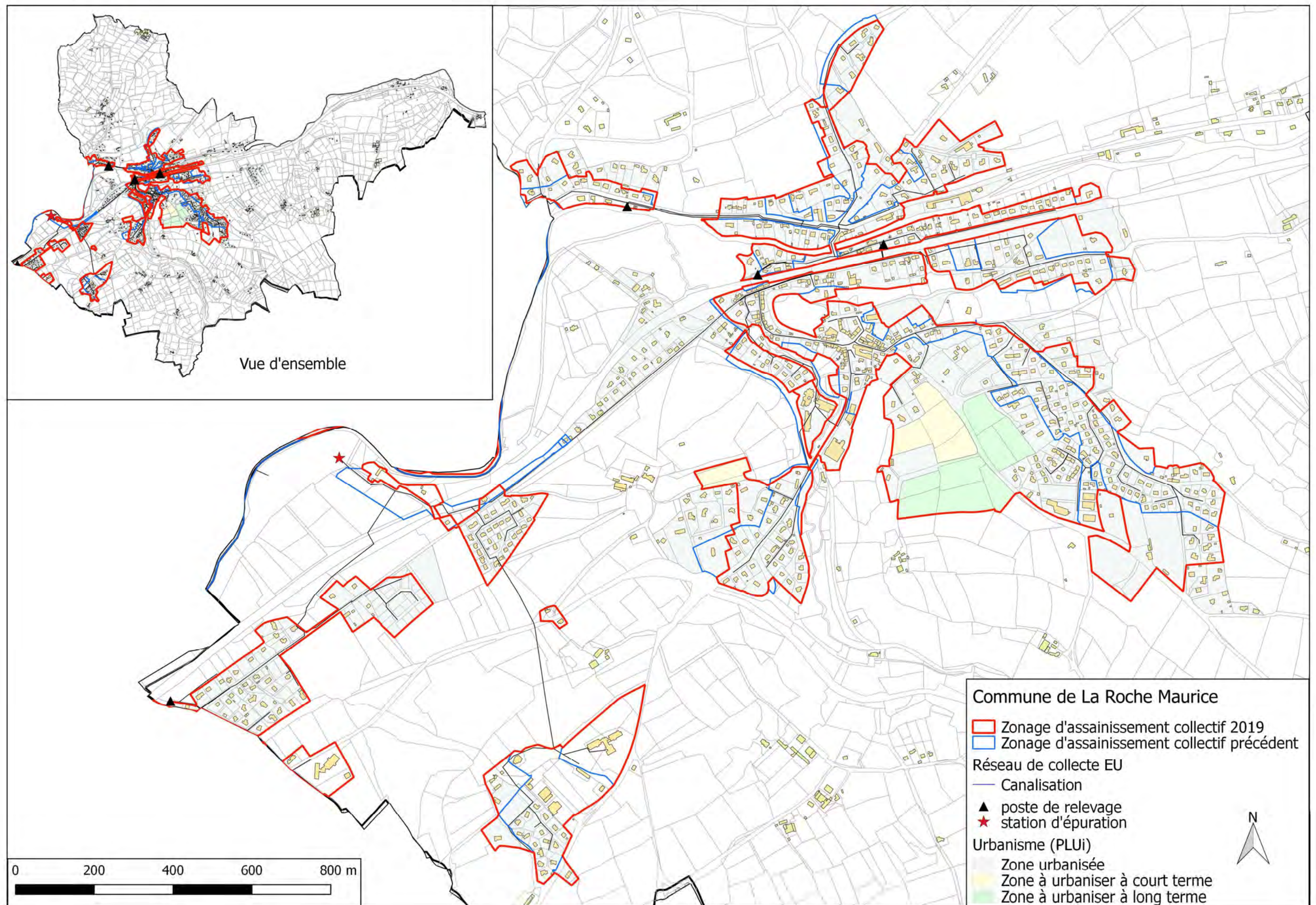


Figure 73 : proposition de zonage

ANNEXE : SCENARIOS ETUDIES

Commune	LA ROCHE MAURICE		Le Petit Lez			
Destination du secteur			Uhc			
Nombre d'habitations existantes	9	Nombre d'établissements existants		total	9	
Nombre d'habitations en projet	0	Nombre d'établissements en projet		total	0	

SCENARIO ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF					
Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	8 000,00 €		- €
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	8 000,00 €		- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	7 500,00 €		- €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	13 000,00 €	6	78 000,00 €
	Microstations	Dispositif	13 000,00 €		- €
	Station d'épuration privative	EH	- €		- €
	Etudes de sol	Etude	320,00 €	6	1 920,00 €
	Cout total				79 920,00 €
Fonctionnement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	50,00 €	0	- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	50,00 €	6	300,00 €
	Microstations	Dispositif	500,00 €	0	- €
	Station d'épuration	Dispositif	- €	0	- €
	Cout SPANC	Dispositif	25,00 €	6	150,00 €
	Cout total annuel				450,00 €
SCENARIO ASSAINISSEMENT COLLECTIF					
Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	140,00 €		- €
	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	130,00 €	425	55 250,00 €
	Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	100,00 €		- €
	Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	100,00 €	80	8 000,00 €
	Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	40,00 €		- €
	Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	35 000,00 €	1	35 000,00 €
	Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	45 000,00 €		- €
	Branchement sur construction neuve (yc siphon travaux internes)	Forfait	800,00 €	0	- €
	Branchement sur construction existante (yc siphon + participation + travaux internes)	Forfait	800,00 €	9	7 200,00 €
	Station d'épuration	Nb EH	1 000,00 €		- €
	Poste de relèvement privé, chez les particuliers	Unité	5 000,00 €	7	35 000,00 €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Sous total				140 450,00 €
	Maîtrise d'œuvre	%	6%		8 427,00 €
	Cout total				148 877,00 €
Taxes raccordement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC) pour immeuble neuf (construction postérieure à la réalisation du réseau)	Forfait	3 000,00 €	0	- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Immeuble préexistant à la construction du réseau	Forfait	1 500,00 €	9	13 500,00 €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Extension ou réaménagement générant une augmentation du volume du rejet d'eaux usées	Forfait	500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC) . Appartement supplémentaire	Forfait	500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Immeuble supplémentaire (cas d'un permis avec un seul raccordement et un seul gestionnaire)	Forfait	500,00 €		- €
	Cout total				13 500,00 €
Fonctionnement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	425	425,00 €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	1,00 €	80	80,00 €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	8 000,00 €	1	8 000,00 €
	Exploitation Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	8 000,00 €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction neuve	Branchement	- €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction existante	Branchement	- €	9	- €
	ExploitationStation d'épuration	EH	30,00 €		- €
	Poste de relèvement privé, chez les particuliers	Unité	250,00 €	7	1 750,00 €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Amortissement réseaux (yc postes de relèvement)	Forfait	695,92 €	1	695,92 €
	Amortissement station d'épuration	Forfait	- €	0	- €
	Cout total annuel				10 950,92 €

Urbanisation

1,89 hectares

Etat de l'ANC

Coûts (I) et (F)

Cout investissement (I) 79 920,00 €

Cout fonctionnement (F) 450,00 € par an

● Dispositif ANC conforme

● Dispositif non conforme

● Dispositif ANC inconnu

Projet de création du réseau d'assainissement

Cout investissement 148 877,00 €

Cout fonctionnement 10 950,92 €

Taxes 13 500,00 €

● Poste de relèvement

■ Station d'épuration

— Réseau refoulement

— Réseau gravitaire

— Extension réseau AC

9 dispositifs ANC recensés par le SPANC avec :	2	ANC conformes soit	25%		
	6	ANC non conformes soit	75%		
	1	ANC non identifiés			
Estimation du nb de dispositifs ANC à réhabiliter		6			
Estimation du nb de dispositifs ANC à créer		0			
Total dispositifs à construire		6			
Type de sol	Favorable	Moyen	Médiocre	Défavorable	total
Part	0%	0%	100%	0%	100%
Nb dispositifs concernés	-	-	6	-	6
Autres contraintes particulières : pas de contrainte surfacique ni de pente particulière.					

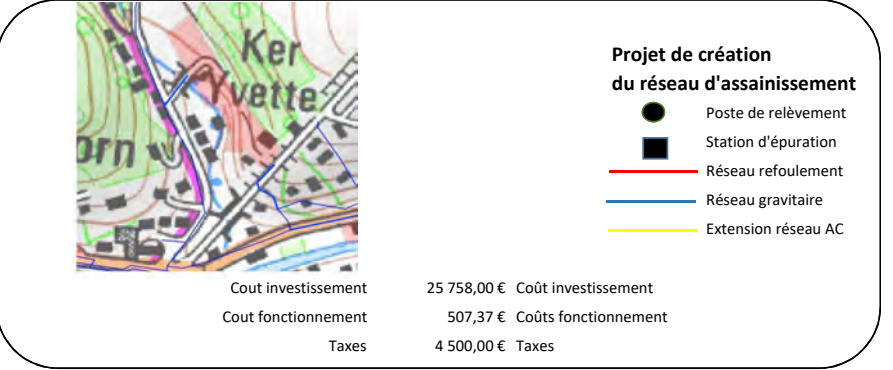
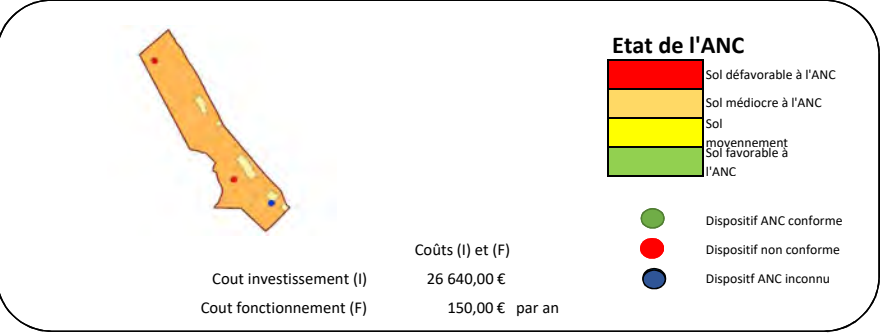
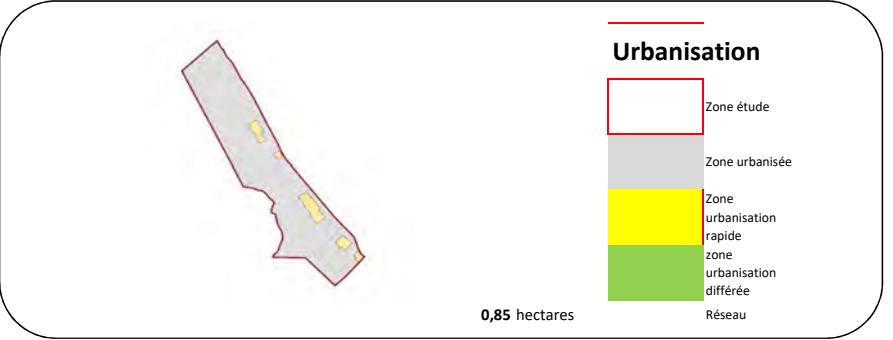
	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'habitations actuelles	9	0	9	habitations
Nombre d'habitants par logement	2,5	2,5	2,5	habitants / logement
Nombre d'habitants	23	0	23	habitants
Flux d'EH par habitant	0,66	0,66	0,66	EH/habitant
Flux d'EH lié aux habitants actuels	15	0	15	EH

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'établissements	0	0	0	établissements
Flux d'EH		0	0	EH

	Actuels	Projet	Futur	
Flux total d'EH	15	0	15	EH
Commentaires				

Commune	LA ROCHE MAURICE		Ty Menez			
Destination du secteur			Uhc			
Nombre d'habitations existantes	3	Nombre d'établissements existants		total	3	
Nombre d'habitations en projet	0	Nombre d'établissements en projet		total	0	

SCENARIO ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF					
Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	8 000,00 €		- €
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	8 000,00 €		- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	7 500,00 €		- €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	13 000,00 €	2	26 000,00 €
	Microstations	Dispositif	13 000,00 €		- €
	Station d'épuration privative	EH	- €		- €
	Etudes de sol	Etude	320,00 €	2	640,00 €
	Cout total				26 640,00 €
Fonctionnement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	50,00 €	0	- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	50,00 €	2	100,00 €
	Microstations	Dispositif	500,00 €	0	- €
	Station d'épuration	Dispositif	- €	0	- €
	Cout SPANC	Dispositif	25,00 €	2	50,00 €
	Cout total annuel				150,00 €
SCENARIO ASSAINISSEMENT COLLECTIF					
Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	140,00 €		- €
	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	130,00 €	130	16 900,00 €
	Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	100,00 €		- €
	Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	100,00 €		- €
	Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	40,00 €		- €
	Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	35 000,00 €		- €
	Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	45 000,00 €		- €
	Branchement sur construction neuve (yc siphon travaux internes)	Forfait	800,00 €	0	- €
	Branchement sur construction existante (yc siphon + participation + travaux internes)	Forfait	800,00 €	3	2 400,00 €
	Station d'épuration	Nb EH	1 000,00 €		- €
	Poste de relèvement privé, chez les particuliers	Unité	5 000,00 €	1	5 000,00 €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Sous total				24 300,00 €
	Maîtrise d'œuvre	%	6%		1 458,00 €
	Cout total				25 758,00 €
Taxes raccordement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC) pour immeuble neuf (construction postérieure à la réalisation du réseau)	Forfait	3 000,00 €	0	- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Immeuble préexistant à la construction du réseau	Forfait	1 500,00 €	3	4 500,00 €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Extension ou réaménagement générant une augmentation du volume du rejet d'eaux usées	Forfait	500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC) . Appartement supplémentaire	Forfait	500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Immeuble supplémentaire (cas d'un permis avec un seul raccordement et un seul gestionnaire)	Forfait	500,00 €		- €
	Cout total				4 500,00 €
Fonctionnement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	130	130,00 €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	8 000,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	8 000,00 €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction neuve	Branchement	- €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction existante	Branchement	- €	3	- €
	ExploitationStation d'épuration	EH	30,00 €		- €
	Poste de relèvement privé, chez les particuliers	Unité	250,00 €	1	250,00 €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Amortissement réseaux (yc postes de relèvement)	Forfait	127,37 €	1	127,37 €
	Amortissement station d'épuration	Forfait	- €	0	- €
	Cout total annuel				507,37 €



3 dispositifs ANC recensés par le SPANC avec :	0	ANC conformes soit	0%		
	2	ANC non conformes soit	100%		
	1	ANC non identifiés			
Estimation du nb de dispositifs ANC à réhabiliter			2		
Estimation du nb de dispositifs ANC à créer			0		
Total dispositifs à construire			2		
Type de sol	Favorable	Moyen	Médiocre	Défavorable	total
Part	0%	0%	100%	0%	100%
Nb dispositifs concernés	-	-	2	-	2
Autres contraintes particulières : pas de contrainte surfacique ni de pente particulière.					

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'habitations actuelles	3	0	3	habitations
Nombre d'habitants par logement	2,5	2,5	2,5	habitants / logement
Nombre d'habitants	8	0	8	habitants
Flux d'EH par habitant	0,66	0,66	0,66	EH/habitant
Flux d'EH lié aux habitants actuels	5	0	5	EH

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'établissements	0	0	0	établissements
Flux d'EH		0	0	EH

	Actuels	Projet	Futur	
Flux total d'EH	5	0	5	EH
Commentaires				



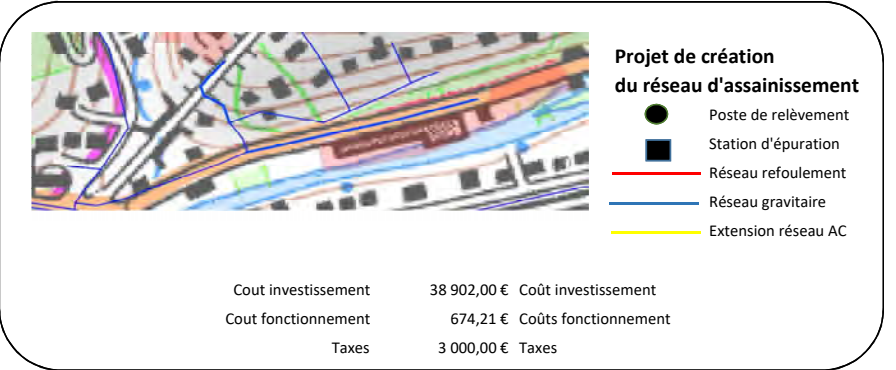
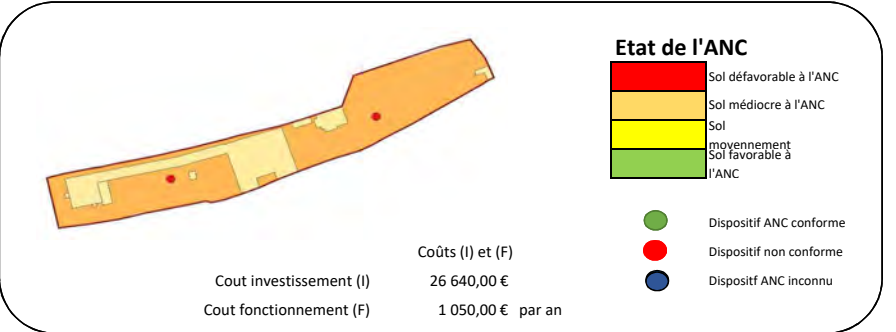
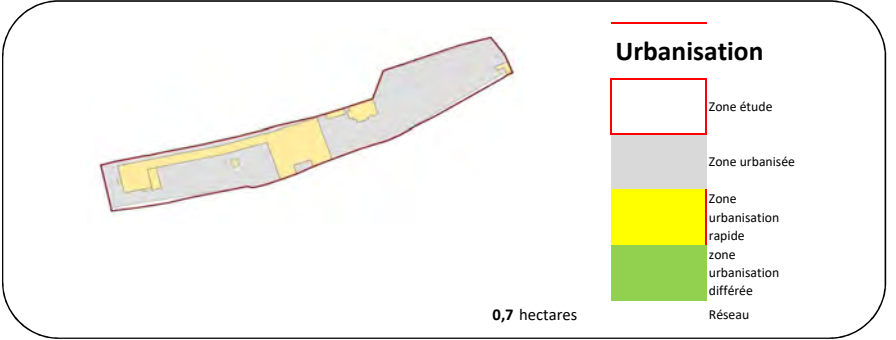
Commune	LA ROCHE MAURICE		Kergabrielle			
Destination du secteur			Uhc			
Nombre d'habitations existantes	1	Nombre d'établissements existants	1	total	2	
Nombre d'habitations en projet	0	Nombre d'établissements en projet	0	total	0	

SCENARIO ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF					
Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	8 000,00 €		- €
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	8 000,00 €		- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	7 500,00 €		- €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	13 000,00 €		- €
	Microstations	Dispositif	13 000,00 €	2	26 000,00 €
	Station d'épuration privative	EH	- €		- €
	Etudes de sol	Etude	320,00 €	2	640,00 €
Cout total					26 640,00 €
Section	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
Fonctionnement	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	50,00 €	0	- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Microstations	Dispositif	500,00 €	2	1 000,00 €
	Station d'épuration	Dispositif	- €	0	- €
	Cout SPANC	Dispositif	25,00 €	2	50,00 €
Cout total annuel					1 050,00 €

SCENARIO ASSAINISSEMENT COLLECTIF					
Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	140,00 €	215	30 100,00 €
	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	130,00 €		- €
	Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	100,00 €		- €
	Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	100,00 €		- €
	Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	40,00 €		- €
	Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	35 000,00 €		- €
	Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	45 000,00 €		- €
	Branchement sur construction neuve (yc siphon travaux internes)	Forfait	800,00 €	0	- €
	Branchement sur construction existante (yc siphon + participation + travaux internes)	Forfait	800,00 €	2	1 600,00 €
	Station d'épuration	Nb EH	1 000,00 €		- €
	Poste de relèvement privé, chez les particuliers	Unité	5 000,00 €	1	5 000,00 €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Sous total				36 700,00 €
	Maîtrise d'œuvre	%	6%		2 202,00 €
Cout total				38 902,00 €	

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
Taxes raccordement	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC) pour immeuble neuf (construction postérieure à la réalisation du réseau)	Forfait	3 000,00 €	0	- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Immeuble préexistant à la construction du réseau	Forfait	1 500,00 €	2	3 000,00 €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Extension ou réaménagement générant une augmentation du volume du rejet d'eaux usées	Forfait	500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC) . Appartement supplémentaire	Forfait	500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Immeuble supplémentaire (cas d'un permis avec un seul raccordement et un seul gestionnaire)	Forfait	500,00 €		- €
	Cout total				3 000,00 €

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
Fonctionnement	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	215	215,00 €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	8 000,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	8 000,00 €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction neuve	Branchement	- €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction existante	Branchement	- €	2	- €
	ExploitationStation d'épuration	EH	30,00 €	0	- €
	Poste de relèvement privé, chez les particuliers	Unité	250,00 €	1	250,00 €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Amortissement réseaux (yc postes de relèvement)	Forfait	209,21 €	1	209,21 €
	Amortissement station d'épuration	Forfait	- €	0	- €
Cout total annuel					674,21 €



2 dispositifs ANC recensés par le SPANC avec :	0	ANC conformes soit			0%
	2	ANC non conformes soit			100%
	0	ANC non identifiés			
Estimation du nb de dispositifs ANC à réhabiliter				2	
Estimation du nb de dispositifs ANC à créer				0	
Total dispositifs à construire				2	
Type de sol	Favorable	Moyen	Médiocre	Défavorable	total
Part	0%	0%	100%	0%	100%
Nb dispositifs concernés	-	-	2	-	2
Autres contraintes particulières : pas de contrainte surfacique ni de pente particulière.					

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'habitations actuelles	1	0	1	habitations
Nombre d'habitants par logement	2,5	2,5	2,5	habitants / logement
Nombre d'habitants	3	0	3	habitants
Flux d'EH par habitant	0,66	0,66	0,66	EH/habitant
Flux d'EH lié aux habitants actuels	1,7	0,0	1,7	EH

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'établissements	1	0	1	établissements
Flux d'EH	2,5	0	2,5	EH

	Actuels	Projet	Futur	
Flux total d'EH	4,2	0,0	4,2	EH
Commentaires : 1 établissement recensé de type entrepôts de stockage - vente Base de dimensionnement : Personnel (5 personnes) x ratio de 0,5 EH/personne = 2,5 EH				



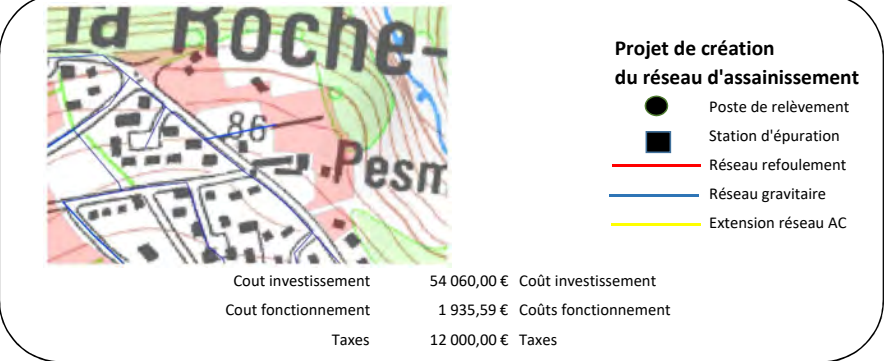
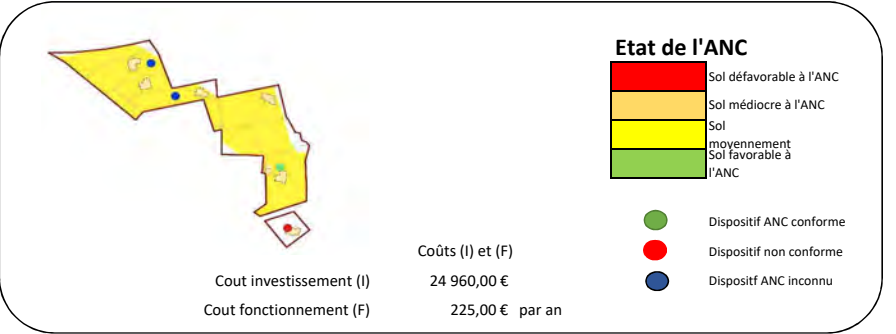
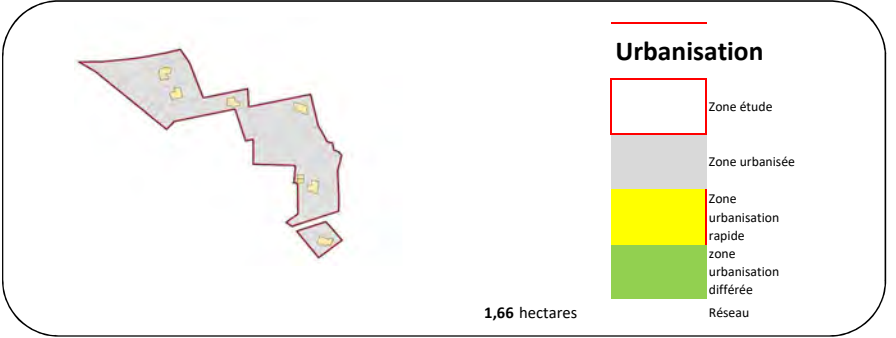
Commune	LA ROCHE MAURICE		Pesmarc'h			
Destination du secteur			Uhc			
Nombre d'habitations existantes	6	Nombre d'établissements existants		total	6	
Nombre d'habitations en projet	1	Nombre d'établissements en projet		total	1	

SCENARIO ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF					
Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	8 000,00 €		- €
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	8 000,00 €	3	24 000,00 €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	7 500,00 €		- €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	13 000,00 €		- €
	Microstations	Dispositif	13 000,00 €		- €
	Station d'épuration privative	EH	- €		- €
	Etudes de sol	Etude	320,00 €	3	960,00 €
				Cout total	24 960,00 €
Fonctionnement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	50,00 €	3	150,00 €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Microstations	Dispositif	500,00 €	0	- €
	Station d'épuration	Dispositif	- €	0	- €
	Cout SPANC	Dispositif	25,00 €	3	75,00 €
				Cout total annuel	225,00 €

SCENARIO ASSAINISSEMENT COLLECTIF					
Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	140,00 €		- €
	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	130,00 €	80	10 400,00 €
	Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	100,00 €		- €
	Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	100,00 €		- €
	Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	40,00 €		- €
	Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	35 000,00 €		- €
	Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	45 000,00 €		- €
	Branchement sur construction neuve (yc siphon travaux internes)	Forfait	800,00 €	1	800,00 €
	Branchement sur construction existante (yc siphon + participation + travaux internes)	Forfait	800,00 €	6	4 800,00 €
	Station d'épuration	Nb EH	1 000,00 €		- €
	Poste de relèvement privé, chez les particuliers	Unité	5 000,00 €	7	35 000,00 €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Sous total				51 000,00 €
	Maîtrise d'œuvre	%	6%		3 060,00 €
	Cout total				54 060,00 €

Taxes raccordement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC) pour immeuble neuf (construction postérieure à la réalisation du réseau)	Forfait	3 000,00 €	1	3 000,00 €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Immeuble préexistant à la construction du réseau	Forfait	1 500,00 €	6	9 000,00 €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Extension ou réaménagement générant une augmentation du volume du rejet d'eaux usées	Forfait	500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC) . Appartement supplémentaire	Forfait	500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Immeuble supplémentaire (cas d'un permis avec un seul raccordement et un seul gestionnaire)	Forfait	500,00 €		- €
				Cout total	12 000,00 €

Fonctionnement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	80	80,00 €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	8 000,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	8 000,00 €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction neuve	Branchement	- €	1	- €
	Exploitation Branchement sur construction existante	Branchement	- €	6	- €
	ExploitationStation d'épuration	EH	30,00 €	0	- €
	Poste de relèvement privé, chez les particuliers	Unité	250,00 €	7	1 750,00 €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Amortissement réseaux (yc postes de relèvement)	Forfait	105,59 €	1	105,59 €
	Amortissement station d'épuration	Forfait	- €	0	- €
				Cout total annuel	1 935,59 €



5 dispositifs ANC recensés par le SPANC avec :	1	ANC conformes soit			50%
	1	ANC non conformes soit			50%
	3	ANC non identifiés			
Estimation du nb de dispositifs ANC à réhabiliter				2	
Estimation du nb de dispositifs ANC à créer				1	
Total dispositifs à construire				3	
Type de sol	Favorable	Moyen	Médiocre	Défavorable	total
Part	0%	100%	0%	0%	100%
Nb dispositifs concernés	-	3	-	-	3
Autres contraintes particulières : pas de contrainte surfacique ni de pente particulière.					

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'habitations actuelles	6	1	7	habitations
Nombre d'habitants par logement	2,5	2,5	2,5	habitants / logement
Nombre d'habitants	15	3	18	habitants
Flux d'EH par habitant	0,66	0,66	0,66	EH/habitant
Flux d'EH lié aux habitants actuels	10	2	12	EH

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'établissements	0	0	0	établissements
Flux d'EH		0	0	EH

Flux total d'EH	Actuels	Projet	Futur	
	10	2	12	EH
Commentaires				



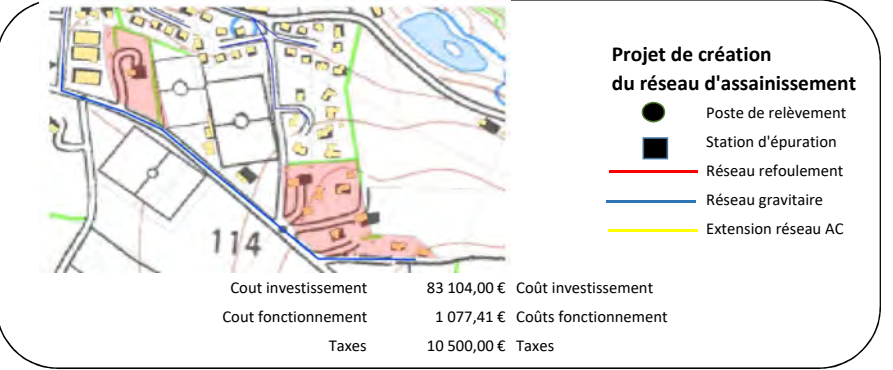
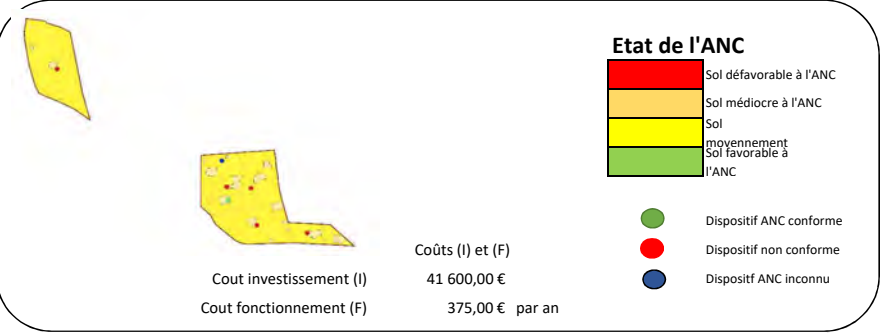
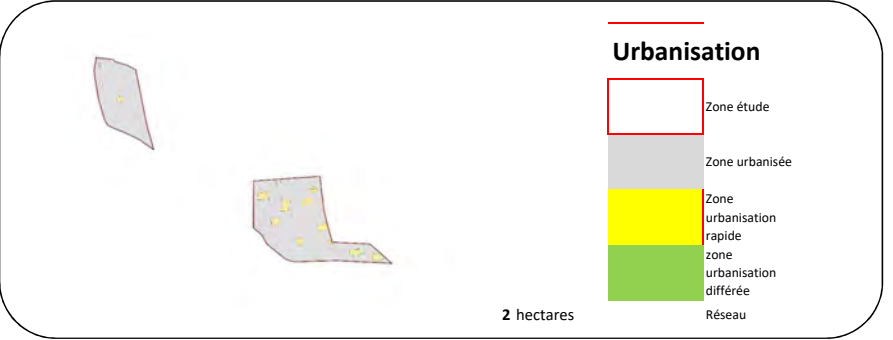
Commune	LA ROCHE MAURICE		ZA de Kerhuel			
Destination du secteur			Uhc			
Nombre d'habitations existantes	7	Nombre d'établissements existants	0	total	7	
Nombre d'habitations en projet	0	Nombre d'établissements en projet	0	total	0	

SCENARIO ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF					
Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	8 000,00 €		- €
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	8 000,00 €	5	40 000,00 €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	7 500,00 €		- €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	13 000,00 €		- €
	Microstations	Dispositif	13 000,00 €		- €
	Station d'épuration privative	EH	- €		- €
	Etudes de sol	Etude	320,00 €	5	1 600,00 €
				Cout total	41 600,00 €
Fonctionnement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	50,00 €	5	250,00 €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Microstations	Dispositif	500,00 €	0	- €
	Station d'épuration	Dispositif	- €	0	- €
	Cout SPANC	Dispositif	25,00 €	5	125,00 €
				Cout total annuel	375,00 €

SCENARIO ASSAINISSEMENT COLLECTIF					
Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	140,00 €		- €
	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	130,00 €	560	72 800,00 €
	Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	100,00 €		- €
	Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	100,00 €		- €
	Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	40,00 €		- €
	Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	35 000,00 €		- €
	Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	45 000,00 €		- €
	Branchement sur construction neuve (yc siphon travaux internes)	Forfait	800,00 €	0	- €
	Branchement sur construction existante (yc siphon + participation + travaux internes)	Forfait	800,00 €	7	5 600,00 €
	Station d'épuration	Nb EH	1 000,00 €		- €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Sous total				78 400,00 €
Maîtrise d'œuvre			%	6%	4 704,00 €
				Cout total	83 104,00 €

Taxes raccordement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC) pour immeuble neuf (construction postérieure à la réalisation du réseau)	Forfait	3 000,00 €	0	- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Immeuble préexistant à la construction du réseau	Forfait	1 500,00 €	7	10 500,00 €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Extension ou réaménagement générant une augmentation du volume du rejet d'eaux usées	Forfait	500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC) . Appartement supplémentaire	Forfait	500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Immeuble supplémentaire (cas d'un permis avec un seul raccordement et un seul gestionnaire)	Forfait	500,00 €		- €
	Cout total				10 500,00 €

Fonctionnement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	560	560,00 €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	8 000,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	8 000,00 €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction neuve	Branchement	- €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction existante	Branchement	- €	7	- €
	ExploitationStation d'épuration	EH	30,00 €		- €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Amortissement réseaux (yc postes de relèvement)	Forfait	517,41 €	1	517,41 €
	Amortissement station d'épuration	Forfait	- €	0	- €
				Cout total annuel	1 077,41 €



7 dispositifs ANC recensés par le SPANC avec :	1	ANC conformes soit			17%
	5	ANC non conformes soit			83%
	1	ANC non identifiés			
Estimation du nb de dispositifs ANC à réhabiliter		5			
Estimation du nb de dispositifs ANC à créer					
Total dispositifs à construire		5			
Type de sol	Favorable	Moyen	Médiocre	Défavorable	total
Part	0%	100%	0%	0%	100%
Nb dispositifs concernés	-	5	-	-	5
Autres contraintes particulières : pas de contrainte surfacique ni de pente particulière.					

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'habitations actuelles	7	0	7	habitations
Nombre d'habitants par logement	2,5	2,5	2,5	habitants / logement
Nombre d'habitants	18	0	18	habitants
Flux d'EH par habitant	0,66	0,66	0,66	EH/habitant
Flux d'EH lié aux habitants actuels	12	0	12	EH

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'établissements	0	0	0	établissements
Flux d'EH	10	0	10	EH

Flux total d'EH	Actuels	Projet	Futur	
	22	0	22	EH
Commentaires				
2 Etablissements recensés = Vestiaires du stade de foot				
Base de dimensionnement : 100 personnes x 0,05 EH/pers = 5 EH				



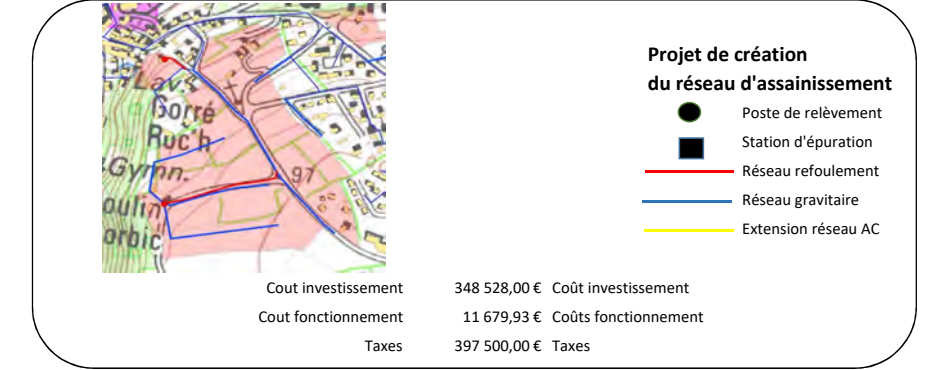
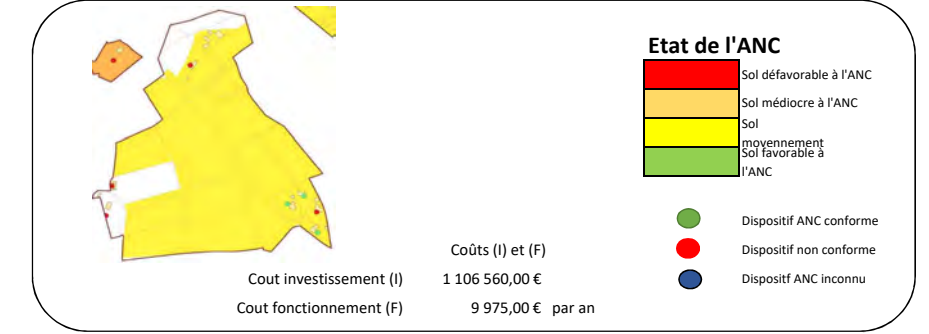
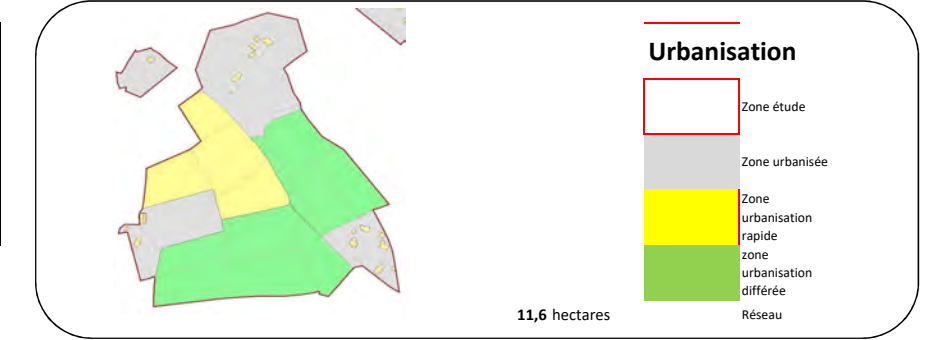
Commune	LA ROCHE MAURICE		Kerhuella (2)			
Destination du secteur			Uhc 1AUh2, 2AUh			
Nombre d'habitations existantes	7	Nombre d'établissements existants		total	7	
Nombre d'habitations en projet (superficie des zones 1AUh et 2AUh = 8,4 ha)	129	Nombre d'établissements en projet		total	129	

SCENARIO ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF					
Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	8 000,00 €		- €
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	8 000,00 €	133	1 064 000,00 €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	7 500,00 €		- €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	13 000,00 €		- €
	Microstations	Dispositif	13 000,00 €		- €
	Station d'épuration privative	EH	- €		- €
	Etudes de sol	Etude	320,00 €	133	42 560,00 €
				Cout total	1 106 560,00 €
Fonctionnement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	50,00 €	133	6 650,00 €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Microstations	Dispositif	500,00 €	0	- €
	Station d'épuration	Dispositif	- €	0	- €
	Cout SPANC	Dispositif	25,00 €	133	3 325,00 €
				Cout total annuel	9 975,00 €

SCENARIO ASSAINISSEMENT COLLECTIF					
Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	140,00 €		- €
	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	130,00 €	800	104 000,00 €
	Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	100,00 €	510	51 000,00 €
	Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	100,00 €	200	20 000,00 €
	Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	40,00 €		- €
	Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	35 000,00 €		- €
	Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	45 000,00 €	1	45 000,00 €
	Branchement sur construction neuve (yc siphon travaux internes)	Forfait	800,00 €	129	103 200,00 €
	Branchement sur construction existante (yc siphon + participation + travaux internes)	Forfait	800,00 €	7	5 600,00 €
	Station d'épuration	Nb EH	1 000,00 €		- €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Sous total				328 800,00 €
Maîtrise d'œuvre			%	6%	19 728,00 €
				Cout total	348 528,00 €

Taxes raccordement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC) pour immeuble neuf (construction postérieure à la réalisation du réseau)	Forfait	3 000,00 €	129	387 000,00 €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Immeuble préexistant à la construction du réseau	Forfait	1 500,00 €	7	10 500,00 €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Extension ou réaménagement générant une augmentation du volume du rejet d'eaux usées	Forfait	500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC) . Appartement supplémentaire	Forfait	500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Immeuble supplémentaire (cas d'un permis avec un seul raccordement et un seul gestionnaire)	Forfait	500,00 €		- €
				Cout total	397 500,00 €

Fonctionnement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	800	800,00 €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	510	510,00 €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	1,00 €	200	200,00 €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	8 000,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	8 000,00 €	1	8 000,00 €
	Exploitation Branchement sur construction neuve	Branchement	- €	129	- €
	Exploitation Branchement sur construction existante	Branchement	- €	7	- €
	Exploitation Station d'épuration	EH	30,00 €		- €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Amortissement réseaux (yc postes de relèvement)	Forfait	2 169,93 €	1	2 169,93 €
	Amortissement station d'épuration	Forfait	- €	0	- €
				Cout total annuel	11 679,93 €



7 dispositifs ANC recensés par le SPANC avec :	3	ANC conformes soit			43%
	4	ANC non conformes soit			57%
	0	ANC non identifiés			
Estimation du nb de dispositifs ANC à réhabiliter				4	
Estimation du nb de dispositifs ANC à créer				129	
Total dispositifs à construire				133	
Type de sol	Favorable	Moyen	Médiocre	Défavorable	total
Part	0%	100%	0%	0%	100%
Nb dispositifs concernés	-	133	-	-	133
Autres contraintes particulières : pas de contrainte surfacique ni de pente particulière.					

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'habitations actuelles	7	129	136	habitations
Nombre d'habitants par logement	2,5	2,5	2,5	habitants / logement
Nombre d'habitants	18	323	340	habitants
Flux d'EH par habitant	0,66	0,66	0,66	EH/habitant
Flux d'EH lié aux habitants actuels	12	213	224	EH

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'établissements	0	0	0	établissements
Flux d'EH		0	0	EH

Flux total d'EH	12	213	224	EH	
Commentaires	12 logs possibles en Uhc				
3,2+2 = 5,2 ha en 2AUh					
2,3 ha en 1AUh2					
18 logs/ha					





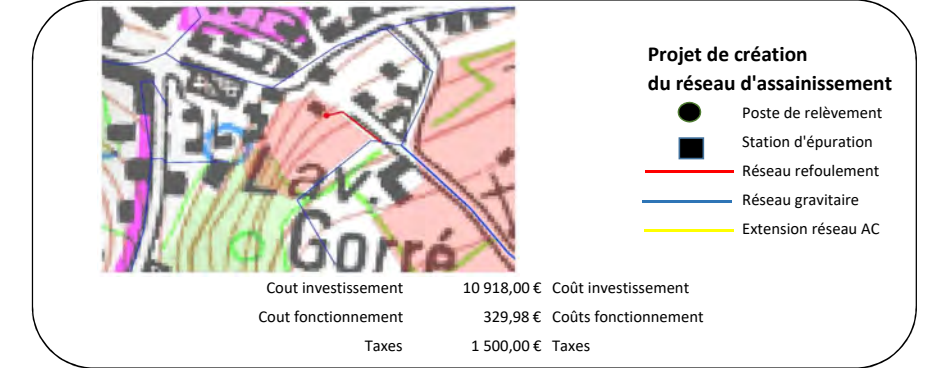
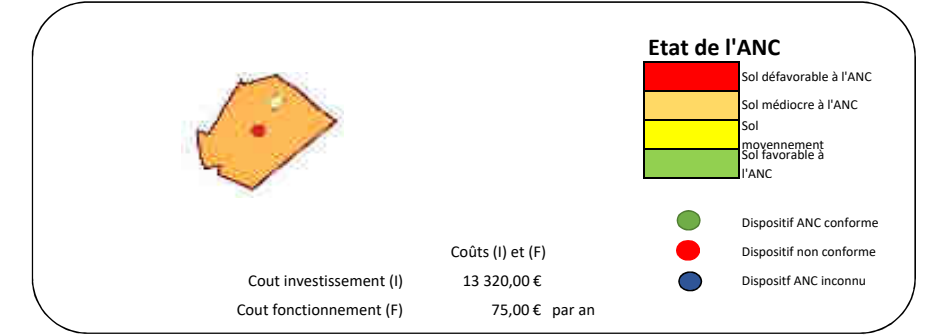
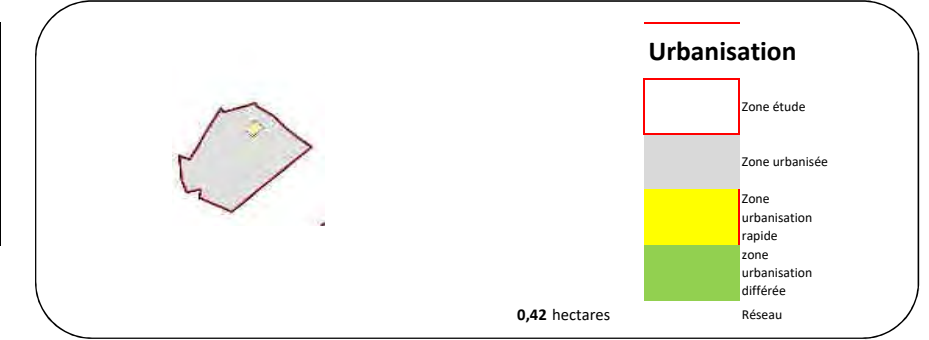
Commune	LA ROCHE MAURICE		Gorre Roc'h			
Destination du secteur			Uhc			
Nombre d'habitations existantes	1	Nombre d'établissements existants		total	1	
Nombre d'habitations en projet	0	Nombre d'établissements en projet		total	0	

SCENARIO ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF					
Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	8 000,00 €		- €
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	8 000,00 €		- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	7 500,00 €		- €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	13 000,00 €	1	13 000,00 €
	Microstations	Dispositif	13 000,00 €		- €
	Station d'épuration privative	EH	- €		- €
	Etudes de sol	Etude	320,00 €	1	320,00 €
	Cout total				13 320,00 €
Fonctionnement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	50,00 €	0	- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	50,00 €	1	50,00 €
	Microstations	Dispositif	500,00 €	0	- €
	Station d'épuration	Dispositif	- €	0	- €
	Cout SPANC	Dispositif	25,00 €	1	25,00 €
	Cout total annuel				75,00 €

SCENARIO ASSAINISSEMENT COLLECTIF					
Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	140,00 €		- €
	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	130,00 €		- €
	Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	100,00 €		- €
	Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	100,00 €	45	4 500,00 €
	Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	40,00 €		- €
	Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	35 000,00 €		- €
	Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	45 000,00 €		- €
	Branchement sur construction neuve (yc siphon travaux internes)	Forfait	800,00 €	0	- €
	Branchement sur construction existante (yc siphon + participation + travaux internes)	Forfait	800,00 €	1	800,00 €
	Station d'épuration	Nb EH	1 000,00 €		- €
	Poste de relèvement privé, chez les particuliers	Unité	5 000,00 €	1	5 000,00 €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Sous total				10 300,00 €
	Maîtrise d'œuvre	%	6%		618,00 €
Cout total					10 918,00 €

Taxes raccordement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC) pour immeuble neuf (construction postérieure à la réalisation du réseau)	Forfait	3 000,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Immeuble préexistant à la construction du réseau	Forfait	1 500,00 €	1	1 500,00 €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Extension ou réaménagement générant une augmentation du volume du rejet d'eaux usées	Forfait	500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC) . Appartement supplémentaire	Forfait	500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Immeuble supplémentaire (cas d'un permis avec un seul raccordement et un seul gestionnaire)	Forfait	500,00 €		- €
	Cout total				1 500,00 €

Fonctionnement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	1,00 €	45	45,00 €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	8 000,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	8 000,00 €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction neuve	Branchement	- €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction existante	Branchement	- €	1	- €
	ExploitationStation d'épuration	EH	30,00 €		- €
	Poste de relèvement privé, chez les particuliers	Unité	250,00 €	1	250,00 €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Amortissement réseaux (yc postes de relèvement)	Forfait	34,98 €	1	34,98 €
	Amortissement station d'épuration	Forfait	- €	0	- €
	Cout total annuel				329,98 €



1 dispositifs ANC recensés par le SPANC avec :	0	ANC conformes soit	0%		
	1	ANC non conformes soit	100%		
	0	ANC non identifiés			
Estimation du nb de dispositifs ANC à réhabiliter			1		
Estimation du nb de dispositifs ANC à créer			0		
Total dispositifs à construire			1		
Type de sol	Favorable	Moyen	Médiocre	Défavorable	total
Part	0%	0%	100%	0%	100%
Nb dispositifs concernés	-	-	1	-	1
Autres contraintes particulières : pas de contrainte surfacique ni de pente particulière.					

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'habitations actuelles	1	0	1	habitations
Nombre d'habitants par logement	2,5	2,5	2,5	habitants / logement
Nombre d'habitants	2,5	0,0	2,5	habitants
Flux d'EH par habitant	0,66	0,66	0,66	EH/habitant
Flux d'EH lié aux habitants actuels	1,7	0,0	1,7	EH

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'établissements	0	0	0	établissements
Flux d'EH		0	0	EH

Flux total d'EH	1,7	0,0	1,7	EH	
Commentaires					



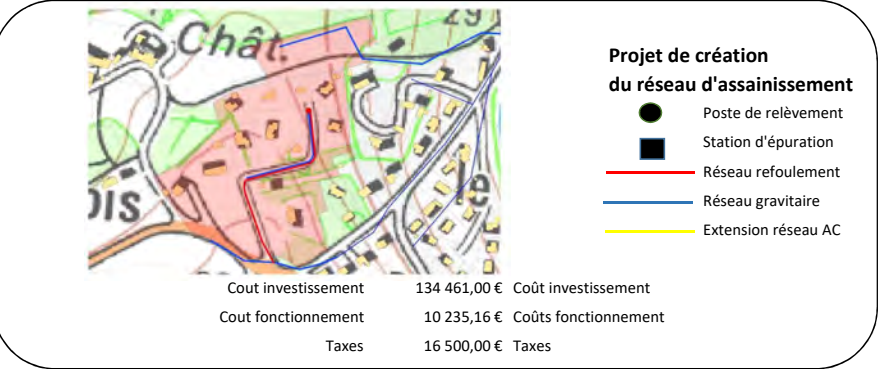
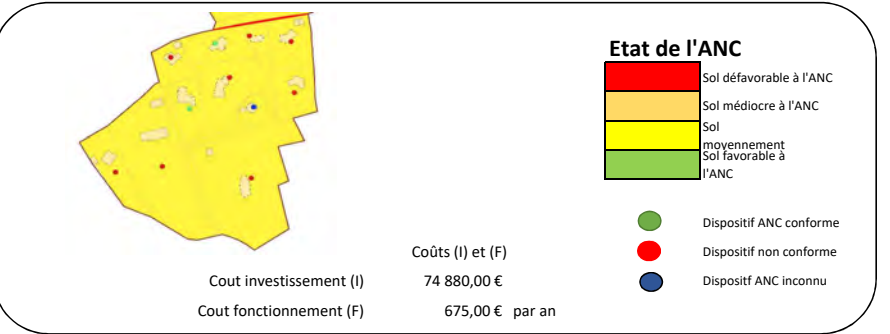
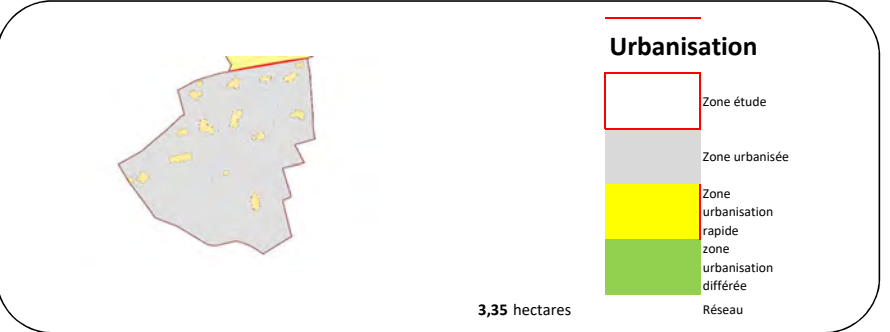
Commune	LA ROCHE MAURICE	Le Pontois - Morbic			
Destination du secteur		Uhc			
Nombre d'habitations existantes	11	Nombre d'établissements existants		total	11
Nombre d'habitations en projet	0	Nombre d'établissements en projet		total	0

SCENARIO ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF					
Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	8 000,00 €		- €
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	8 000,00 €	9	72 000,00 €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	7 500,00 €		- €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	13 000,00 €		- €
	Microstations	Dispositif	13 000,00 €		- €
	Station d'épuration privative	EH	- €		- €
	Etudes de sol	Etude	320,00 €	9	2 880,00 €
Cout total					74 880,00 €
Fonctionnement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	50,00 €	9	450,00 €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Microstations	Dispositif	500,00 €	0	- €
	Station d'épuration	Dispositif	- €	0	- €
	Cout SPANC	Dispositif	25,00 €	9	225,00 €
Cout total annuel					675,00 €

SCENARIO ASSAINISSEMENT COLLECTIF					
Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	140,00 €	150	21 000,00 €
	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	130,00 €	135	17 550,00 €
	Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	100,00 €		- €
	Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	100,00 €	245	24 500,00 €
	Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	40,00 €		- €
	Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	35 000,00 €	1	35 000,00 €
	Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	45 000,00 €		- €
	Branchement sur construction neuve (yc siphon travaux internes)	Forfait	800,00 €	0	- €
	Branchement sur construction existante (yc siphon + participation + travaux internes)	Forfait	800,00 €	11	8 800,00 €
	Station d'épuration	Nb EH	1 000,00 €		- €
	Poste de relèvement privé, chez les particuliers	Unité	5 000,00 €	4	20 000,00 €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Sous total				126 850,00 €
Taxes raccordement	Maîtrise d'œuvre	%	6%		7 611,00 €
	Cout total				134 461,00 €

Taxes raccordement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC) pour immeuble neuf (construction postérieure à la réalisation du réseau)	Forfait	3 000,00 €	0	- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Immeuble préexistant à la construction du réseau	Forfait	1 500,00 €	11	16 500,00 €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Extension ou réaménagement générant une augmentation du volume du rejet d'eaux usées	Forfait	500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC) . Appartement supplémentaire	Forfait	500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Immeuble supplémentaire (cas d'un permis avec un seul raccordement et un seul gestionnaire)	Forfait	500,00 €		- €
	Cout total				16 500,00 €

Fonctionnement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	150	150,00 €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	135	135,00 €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	1,00 €	245	245,00 €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	8 000,00 €	1	8 000,00 €
	Exploitation Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	8 000,00 €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction neuve	Branchement	- €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction existante	Branchement	- €	11	- €
	ExploitationStation d'épuration	EH	30,00 €		- €
	Poste de relèvement privé, chez les particuliers	Unité	250,00 €	4	1 000,00 €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Amortissement réseaux (yc postes de relèvement)	Forfait	705,16 €	1	705,16 €
	Amortissement station d'épuration	Forfait	- €	0	- €
Cout total annuel					10 235,16 €



11 dispositifs ANC recensés par le SPANC avec :	0	ANC conformes soit			0%
	9	ANC non conformes soit			100%
	2	ANC non identifiés			
Estimation du nb de dispositifs ANC à réhabiliter		9			
Estimation du nb de dispositifs ANC à créer		0			
Total dispositifs à construire		9			
Type de sol	Favorable	Moyen	Médiocre	Défavorable	total
Part	0%	100%	0%	0%	100%
Nb dispositifs concernés	-	9	-	-	9
Autres contraintes particulières : pas de contrainte surfacique ni de pente particulière.					

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'habitations actuelles	11	0	11	habitations
Nombre d'habitants par logement	2,5	2,5	2,5	habitants / logement
Nombre d'habitants	28	0	28	habitants
Flux d'EH par habitant	0,66	0,66	0,66	EH/habitant
Flux d'EH lié aux habitants actuels	18	0	18	EH

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'établissements	0	0	0	établissements
Flux d'EH		0	0	EH

	Actuels	Projet	Futur	
Flux total d'EH	18	0	18	EH
Commentaires				



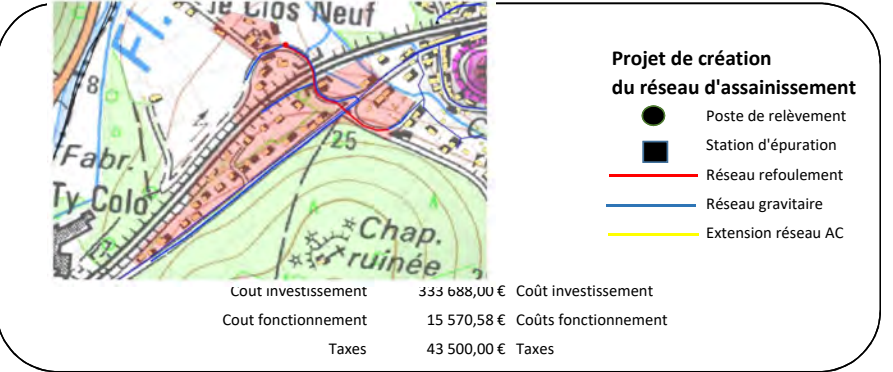
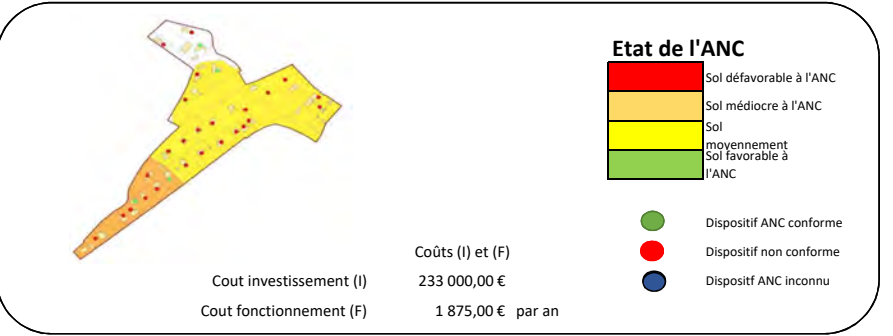
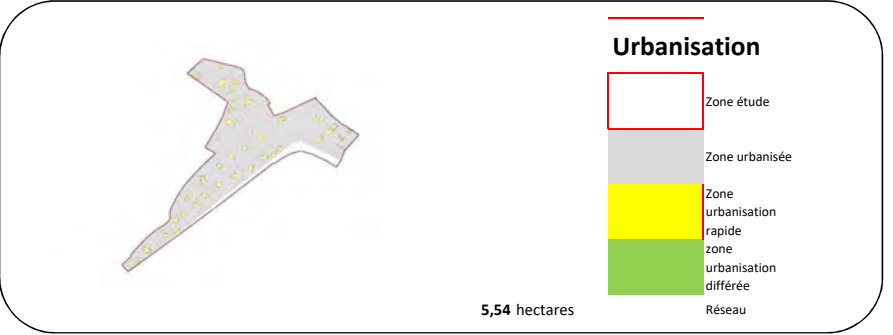
Commune	LA ROCHE MAURICE	Le Clos Neuf			
Destination du secteur		Uhc			
Nombre d'habitations existantes	29	Nombre d'établissements existants		total	29
Nombre d'habitations en projet	0	Nombre d'établissements en projet		total	0

SCENARIO ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF					
Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	8 000,00 €		- €
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	8 000,00 €	20	160 000,00 €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	7 500,00 €		- €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	13 000,00 €	5	65 000,00 €
	Microstations	Dispositif	13 000,00 €		- €
	Station d'épuration privative	EH	- €		- €
	Etudes de sol	Etude	320,00 €	25	8 000,00 €
Cout total					233 000,00 €
Fonctionnement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	50,00 €	20	1 000,00 €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	50,00 €	5	250,00 €
	Microstations	Dispositif	500,00 €	0	- €
	Station d'épuration	Dispositif	- €	0	- €
	Cout SPANC	Dispositif	25,00 €	25	625,00 €
Cout total annuel					1 875,00 €

SCENARIO ASSAINISSEMENT COLLECTIF					
Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	140,00 €		- €
	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	130,00 €	1120	145 600,00 €
	Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	100,00 €		- €
	Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	100,00 €	100	10 000,00 €
	Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	40,00 €	150	6 000,00 €
	Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	35 000,00 €	1	35 000,00 €
	Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	45 000,00 €		- €
	Branchement sur construction neuve (yc siphon travaux internes)	Forfait	800,00 €	0	- €
	Branchement sur construction existante (yc siphon + participation + travaux internes)	Forfait	800,00 €	29	23 200,00 €
	Station d'épuration	Nb EH	1 000,00 €		- €
	Poste de relèvement privé, chez les particuliers	Unité	5 000,00 €	19	95 000,00 €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
Sous total					314 800,00 €
Maîtrise d'œuvre			%	6%	18 888,00 €
Cout total					333 688,00 €

Taxes raccordement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC) pour immeuble neuf (construction postérieure à la réalisation du réseau)	Forfait	3 000,00 €	0	- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Immeuble préexistant à la construction du réseau	Forfait	1 500,00 €	29	43 500,00 €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Extension ou réaménagement générant une augmentation du volume du rejet d'eaux usées	Forfait	500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC) . Appartement supplémentaire	Forfait	500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Immeuble supplémentaire (cas d'un permis avec un seul raccordement et un seul gestionnaire)	Forfait	500,00 €		- €
	Cout total				43 500,00 €

Fonctionnement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	1120	1 120,00 €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	1,00 €	100	100,00 €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	1,00 €	150	150,00 €
	Exploitation Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	8 000,00 €	1	8 000,00 €
	Exploitation Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	8 000,00 €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction neuve	Branchement	- €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction existante	Branchement	- €	29	- €
	ExploitationStation d'épuration	EH	30,00 €		- €
	Poste de relèvement privé, chez les particuliers	Unité	250,00 €	19	4 750,00 €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Amortissement réseaux (yc postes de relèvement)	Forfait	1 450,58 €	1	1 450,58 €
	Amortissement station d'épuration	Forfait	- €	0	- €
Cout total annuel					15 570,58 €



29 dispositifs ANC recensés par le SPANC avec :	4	ANC conformes soit		14%	
	25	ANC non conformes soit		86%	
	0	ANC non identifiés			
Estimation du nb de dispositifs ANC à réhabiliter			25		
Estimation du nb de dispositifs ANC à créer			0		
Total dispositifs à construire			25		
Type de sol	Favorable	Moyen	Médiocre	Défavorable	total
Part	0%	80%	20%	0%	100%
Nb dispositifs concernés	-	20	5	-	25
Autres contraintes particulières : pas de contrainte surfacique ni de pente particulière.					

	Actuels		Projet		Futur	
	29	0	29	0	29	0
Nombre d'habitations actuelles						
Nombre d'habitants par logement	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
Nombre d'habitants	73	0	73	0	73	0
Flux d'EH par habitant	0,66	0,66	0,66	0,66	0,66	0,66
Flux d'EH lié aux habitants actuels	48	0	48	0	48	0

	Actuels		Projet		Futur	
	0	0	0	0	0	0
Nombre d'établissements						
Flux d'EH						

	Actuels		Projet		Futur	
	48	0	48	0	48	0
Flux total d'EH						
Commentaires						



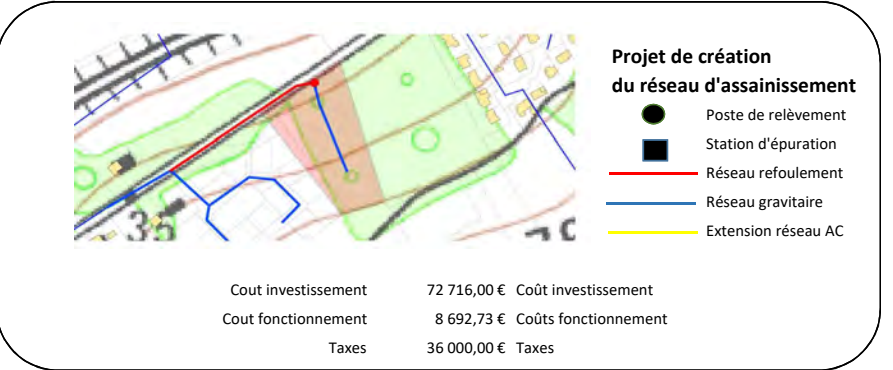
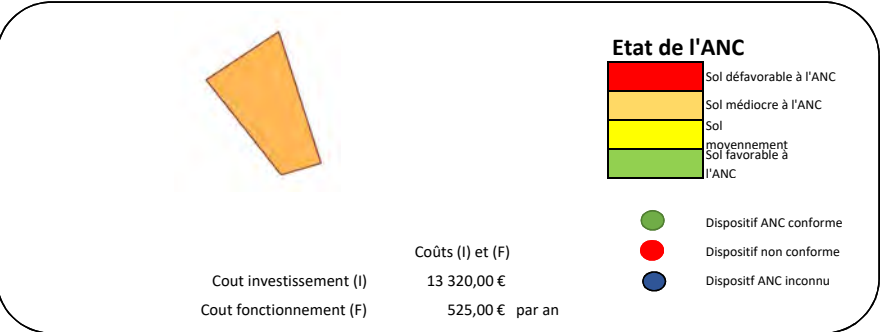
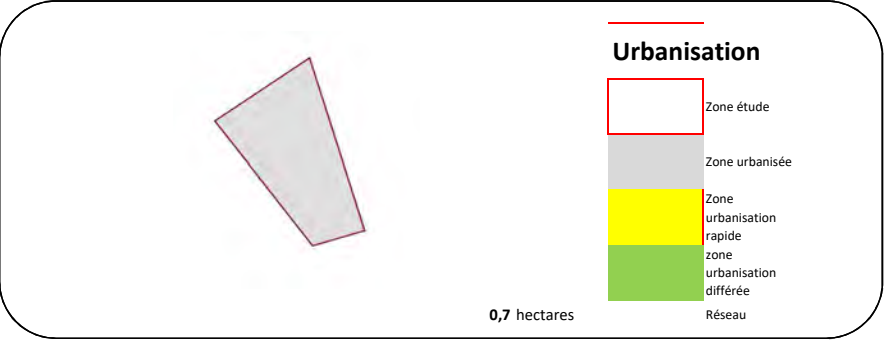
Commune	LA ROCHE MAURICE		Kermaré			
Destination du secteur			Uhc			
Nombre d'habitations existantes	0	Nombre d'établissements existants		total	0	
Nombre d'habitations en projet	12	Nombre d'établissements en projet		total	12	

SCENARIO ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF					
Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	8 000,00 €		- €
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	8 000,00 €		- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	7 500,00 €		- €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	13 000,00 €		- €
	Microstations	Dispositif	13 000,00 €	1	13 000,00 €
	Station d'épuration privative	EH	- €		- €
	Etudes de sol	Etude	320,00 €	1	320,00 €
Cout total					13 320,00 €
Fonctionnement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	50,00 €	0	- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Microstations	Dispositif	500,00 €	1	500,00 €
	Station d'épuration	Dispositif	- €	0	- €
	Cout SPANC	Dispositif	25,00 €	1	25,00 €
Cout total annuel					525,00 €

SCENARIO ASSAINISSEMENT COLLECTIF					
Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	140,00 €		- €
	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	130,00 €		- €
	Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	100,00 €	90	9 000,00 €
	Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	100,00 €	150	15 000,00 €
	Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	40,00 €		- €
	Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	35 000,00 €	1	35 000,00 €
	Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	45 000,00 €		- €
	Branchement sur construction neuve (yc siphon travaux internes)	Forfait	800,00 €	12	9 600,00 €
	Branchement sur construction existante (yc siphon + participation + travaux internes)	Forfait	800,00 €	0	- €
	Station d'épuration	Nb EH	1 000,00 €		- €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Sous total				68 600,00 €
Maîtrise d'œuvre			%	6%	4 116,00 €
Cout total					72 716,00 €

Taxes raccordement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC) pour immeuble neuf (construction postérieure à la réalisation du réseau)	Forfait	3 000,00 €	12	36 000,00 €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Immeuble préexistant à la construction du réseau	Forfait	1 500,00 €	0	- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Extension ou réaménagement générant une augmentation du volume du rejet d'eaux usées	Forfait	500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC) . Appartement supplémentaire	Forfait	500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Immeuble supplémentaire (cas d'un permis avec un seul raccordement et un seul gestionnaire)	Forfait	500,00 €		- €
Cout total					36 000,00 €

Fonctionnement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	90	90,00 €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	1,00 €	150	150,00 €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	8 000,00 €	1	8 000,00 €
	Exploitation Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	8 000,00 €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction neuve	Branchement	- €	12	- €
	Exploitation Branchement sur construction existante	Branchement	- €	0	- €
	Exploitation Station d'épuration	EH	30,00 €		- €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Amortissement réseaux (yc postes de relèvement)	Forfait	452,73 €	1	452,73 €
	Amortissement station d'épuration	Forfait	- €	0	- €
Cout total annuel					8 692,73 €



0 dispositifs ANC recensés par le SPANC avec :	0	ANC conformes soit			#DIV/0!
	0	ANC non conformes soit			#DIV/0!
	0	ANC non identifiés			
Estimation du nb de dispositifs ANC à réhabiliter				0	
Estimation du nb de dispositifs ANC à créer				12	
Total dispositifs à construire				12	
Type de sol	Favorable	Moyen	Médiocre	Défavorable	total
Part	0%	0%	100%	0%	100%
Nb dispositifs concernés	-	-	12	-	12
Autres contraintes particulières : ruisseau et zone humide					

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'habitations actuelles	0	12	12	habitations
Nombre d'habitants par logement	2,5	2,5	2,5	habitants / logement
Nombre d'habitants	0	30	30	habitants
Flux d'EH par habitant	0,66	0,66	0,66	EH/habitant
Flux d'EH lié aux habitants actuels	0	20	20	EH

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'établissements	0	0	0	établissements
Flux d'EH		0	0	EH

	Actuels	Projet	Futur	
Flux total d'EH	0	20	20	EH
Commentaires				



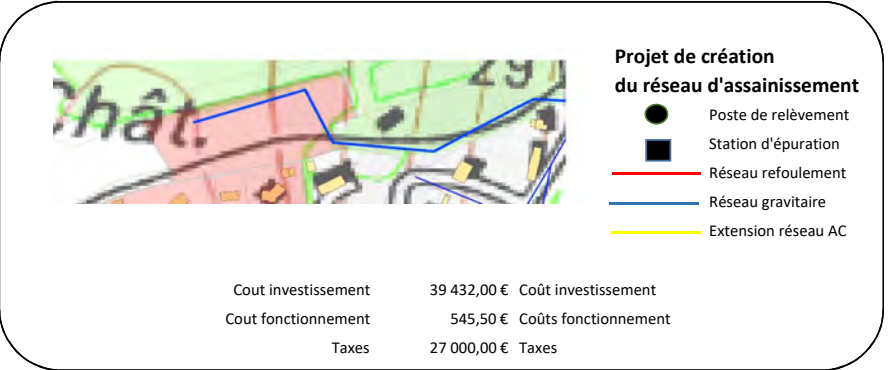
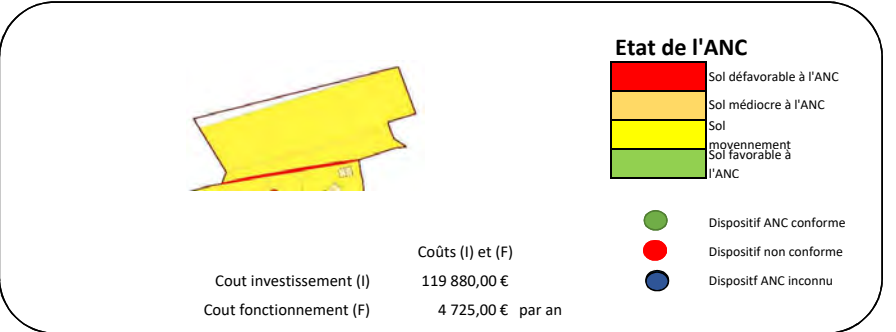
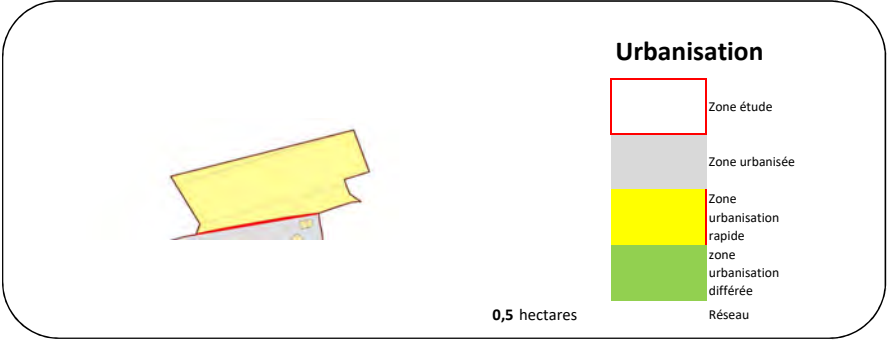
Commune	LA ROCHE MAURICE		Le Pontois			
Destination du secteur			1AUH2			
Nombre d'habitations existantes	0	Nombre d'établissements existants	0	total	0	
Nombre d'habitations en projet (superficie de la zone 2AUh = 0,84 ha)	9	Nombre d'établissements en projet		total	9	

SCENARIO ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF					
Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	8 000,00 €		- €
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	8 000,00 €		- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	7 500,00 €		- €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	13 000,00 €		- €
	Microstations	Dispositif	13 000,00 €	9	117 000,00 €
	Station d'épuration	EH	- €		- €
	Etudes de sol	Etude	320,00 €	9	2 880,00 €
Cout total					119 880,00 €
Fonctionnement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	50,00 €	0	- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Microstations	Dispositif	500,00 €	9	4 500,00 €
	Station d'épuration	Dispositif	30,00 €	0	- €
	Cout SPANC	Dispositif	25,00 €	9	225,00 €
Cout total annuel					4 725,00 €

SCENARIO ASSAINISSEMENT COLLECTIF					
Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	140,00 €		- €
	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	130,00 €		- €
	Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	100,00 €	300	30 000,00 €
	Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	100,00 €		- €
	Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	40,00 €		- €
	Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	35 000,00 €		- €
	Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	45 000,00 €		- €
	Branchement sur construction neuve (yc siphon travaux internes)	Forfait	800,00 €	9	7 200,00 €
	Branchement sur construction existante (yc siphon + participation + travaux internes)	Forfait	800,00 €	0	- €
	Station d'épuration	Nb EH	1 000,00 €		- €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Sous total				37 200,00 €
	Maîtrise d'œuvre	%	6%		2 232,00 €
Cout total					39 432,00 €

Taxes raccordement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC) pour immeuble neuf (construction postérieure à la réalisation du réseau)	Forfait	3 000,00 €	9	27 000,00 €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Immeuble préexistant à la construction du réseau	Forfait	1 500,00 €	0	- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Extension ou réaménagement générant une augmentation du volume du rejet d'eaux usées	Forfait	500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC) . Appartement supplémentaire	Forfait	500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Immeuble supplémentaire (cas d'un permis avec un seul raccordement et un seul gestionnaire)	Forfait	500,00 €		- €
Cout total					27 000,00 €

Fonctionnement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	300	300,00 €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	8 000,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	8 000,00 €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction neuve	Branchement	- €	9	- €
	Exploitation Branchement sur construction existante	Branchement	- €	0	- €
	ExploitationStation d'épuration	EH	30,00 €		- €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Amortissement réseaux (yc postes de relèvement)	Forfait	245,50 €	1	245,50 €
	Amortissement station d'épuration	Forfait	- €	0	- €
Cout total annuel					545,50 €



0 dispositifs ANC recensés par le SPANC avec :	0	ANC conformes soit			#DIV/0!
	0	ANC non conformes soit			#DIV/0!
	0	ANC non identifiés			
Estimation du nb de dispositifs ANC à réhabiliter				0	
Estimation du nb de dispositifs ANC à créer				9	
Total dispositifs à construire				9	
Type de sol	Favorable	Moyen	Médiocre	Défavorable	total
Part	0%	0%	100%	0%	100%
Nb dispositifs concernés	-	-	9	-	9
Autres contraintes particulières : pas de contrainte surfacique ni de pente particulière.					

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'habitations actuelles	0	9	9	habitations
Nombre d'habitants par logement	2,5	2,5	2,5	habitants / logement
Nombre d'habitants	0	23	23	habitants
Flux d'EH par habitant	0,66	0,66	0,66	EH/habitant
Flux d'EH lié aux habitants actuels	0	15	15	EH

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'établissements	0	0	0	établissements
Flux d'EH	0	0	0	EH

Flux total d'EH	Actuels	Projet	Futur	
	0	15	15	EH
Commentaires :				



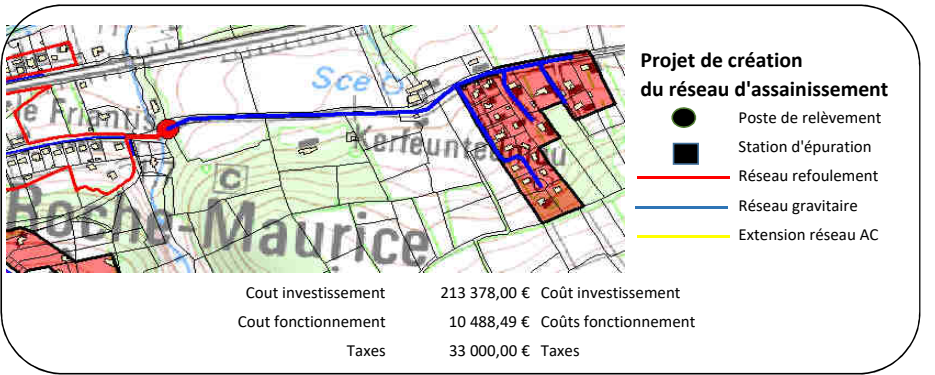
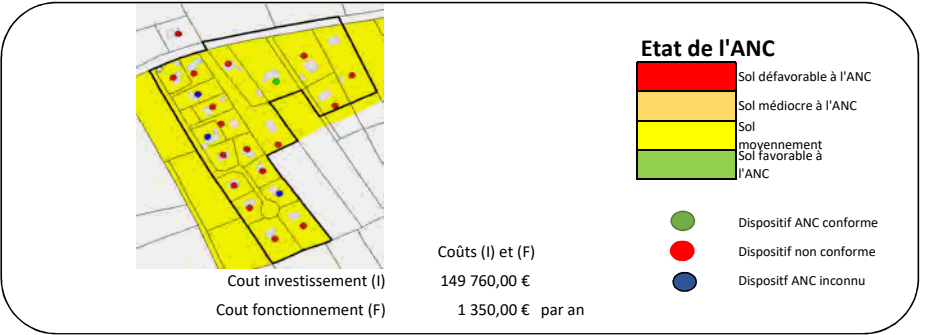
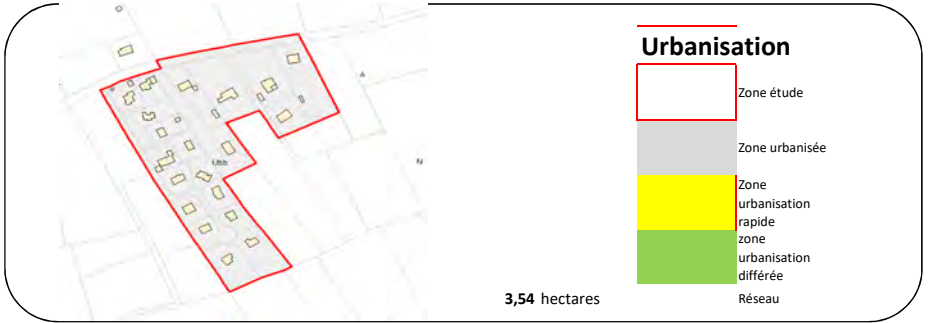
Commune	LA ROCHE MAURICE	Kerfeuteuniou			
Destination du secteur		Uhc			
Nombre d'habitations existantes	22	Nombre d'établissements existants		total	22
Nombre d'habitations en projet	0	Nombre d'établissements en projet		total	0

SCENARIO ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF					
Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	8 000,00 €		- €
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	8 000,00 €	18	144 000,00 €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	7 500,00 €		- €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	13 000,00 €		- €
	Microstations	Dispositif	13 000,00 €		- €
	Station d'épuration privative	EH	- €		- €
	Etudes de sol	Etude	320,00 €	18	5 760,00 €
Cout total					149 760,00 €
Section	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
Fonctionnement	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	50,00 €	18	900,00 €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Microstations	Dispositif	500,00 €	0	- €
	Station d'épuration	Dispositif	- €	0	- €
	Cout SPANC	Dispositif	25,00 €	18	450,00 €
Cout total annuel					1 350,00 €

SCENARIO ASSAINISSEMENT COLLECTIF					
Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	140,00 €		- €
	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	130,00 €	1090	141 700,00 €
	Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	100,00 €		- €
	Réseau de refolement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	100,00 €	70	7 000,00 €
	Réseau de refolement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	40,00 €		- €
	Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	35 000,00 €	1	35 000,00 €
	Poste de refolement 50-200 EH	Unité	45 000,00 €		- €
	Branchement sur construction neuve (yc siphon travaux internes)	Forfait	800,00 €	0	- €
	Branchement sur construction existante (yc siphon + participation + travaux internes)	Forfait	800,00 €	22	17 600,00 €
	Station d'épuration	Nb EH	1 500,00 €		- €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
Sous total					201 300,00 €
Maîtrise d'œuvre			%	6%	12 078,00 €
Cout total					213 378,00 €

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
Taxes raccordement	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC) pour immeuble neuf (construction postérieure à la réalisation du réseau)	Forfait	3 000,00 €	0	- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Immeuble préexistant à la construction du réseau	Forfait	1 500,00 €	22	33 000,00 €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Extension ou réaménagement générant une augmentation du volume du rejet d'eaux usées	Forfait	500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Appartement supplémentaire	Forfait	500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Immeuble supplémentaire (cas d'un permis avec un seul raccordement et un seul gestionnaire)	Forfait	500,00 €		- €
Cout total					33 000,00 €

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
Fonctionnement	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	1090	1 090,00 €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau de refolement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	1,00 €	70	70,00 €
	Exploitation Réseau de refolement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	8 000,00 €	1	8 000,00 €
	Exploitation Poste de refolement 50-200 EH	Unité	8 000,00 €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction neuve	Branchement	- €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction existante	Branchement	- €	22	- €
	ExploitationStation d'épuration	EH	30,00 €		- €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Amortissement réseaux (yc postes de relèvement)	Forfait	1 328,49 €	1	1 328,49 €
	Amortissement station d'épuration	Forfait	- €	0	- €
Cout total annuel					10 488,49 €



22 dispositifs ANC recensés par le SPANC avec :	1	ANC conformes soit			5%
	18	ANC non conformes soit			95%
	3	ANC non identifiés			
Estimation du nb de dispositifs ANC à réhabiliter		18			
Estimation du nb de dispositifs ANC à créer		0			
Total dispositifs à construire		18			
Type de sol	Favorable	Moyen	Médiocre	Défavorable	total
Part	0%	100%	0%	0%	100%
Nb dispositifs concernés	-	18	-	-	18
Autres contraintes particulières : pas de contrainte surfacique ni de pente particulière.					

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'habitations actuelles	22	0	22	habitations
Nombre d'habitants par logement	2,5	2,5	2,5	habitants / logement
Nombre d'habitants	55	0	55	habitants
Flux d'EH par habitant	0,66	0,66	0,66	EH/habitant
Flux d'EH lié aux habitants actuels	36	0	36	EH

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'établissements	0	0	0	établissements
Flux d'EH		0	0	EH

	Actuels	Projet	Futur		
Flux total d'EH	36	0	36	EH	
Commentaires					



Commune	LA ROCHE MAURICE	Kerlys			
Destination du secteur		N			
Nombre d'habitations existantes	17	Nombre d'établissements existants	1	total	18
Nombre d'habitations en projet	0	Nombre d'établissements en projet		total	0

SCENARIO ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF					
Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	8 000,00 €		- €
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	8 000,00 €	16	128 000,00 €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	7 500,00 €		- €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	13 000,00 €		- €
	Microstations	Dispositif	13 000,00 €		- €
	Station d'épuration privative pour la maison de retraite de Kerlys	EH	1 600,00 €	25	40 000,00 €
	Etudes de sol	Etude	320,00 €	17	5 440,00 €
				Cout total	173 440,00 €
Fonctionnement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	50,00 €	16	800,00 €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Microstations	Dispositif	500,00 €	0	- €
	Station d'épuration	Dispositif	30,00 €	25	750,00 €
	Cout SPANC	Dispositif	25,00 €	17	425,00 €
				Cout total annuel	1 975,00 €
SCENARIO ASSAINISSEMENT COLLECTIF					
Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	140,00 €	570	79 800,00 €
	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	130,00 €		- €
	Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	100,00 €		- €
	Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	100,00 €	360	36 000,00 €
	Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	40,00 €		- €
	Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	35 000,00 €		- €
	Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	45 000,00 €	1	45 000,00 €
	Branchement sur construction neuve (yc siphon travaux internes)	Forfait	800,00 €	0	- €
	Branchement sur construction existante (yc siphon + participation + travaux internes)	Forfait	800,00 €	17	13 600,00 €
	Station d'épuration	Nb EH	1 000,00 €		- €
	Poste de relèvement privé, chez les particuliers	Unité	5 000,00 €	5	25 000,00 €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Sous total				199 400,00 €
	Maîtrise d'œuvre	%	6%		11 964,00 €
				Cout total	211 364,00 €
Taxes raccordement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC) pour immeuble neuf (construction postérieure à la réalisation du réseau)	Forfait	3 000,00 €	0	- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Immeuble préexistant à la construction du réseau	Forfait	1 500,00 €	18	27 000,00 €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Extension ou réaménagement générant une augmentation du volume du rejet d'eaux usées	Forfait	500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC) . Appartement supplémentaire	Forfait	500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Immeuble supplémentaire (cas d'un permis avec un seul raccordement et un seul gestionnaire)	Forfait	500,00 €		- €
				Cout total	27 000,00 €
Fonctionnement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	570	570,00 €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	1,00 €	360	360,00 €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	8 000,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	8 000,00 €	1	8 000,00 €
	Exploitation Branchement sur construction neuve	Branchement	- €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction existante	Branchement	- €	17	- €
	ExploitationStation d'épuration	EH	30,00 €		- €
	Poste de relèvement privé, chez les particuliers	Unité	250,00 €	5	1 250,00 €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Amortissement réseaux (yc postes de relèvement)	Forfait	1 150,96 €	1	1 150,96 €
	Amortissement station d'épuration	Forfait	- €	0	- €
				Cout total annuel	11 330,96 €

Urbanisation

Zone étude

Zone urbanisée

Zone urbanisation rapide

zone urbanisation différée

Réseau

4,9 hectares

Etat de l'ANC

Sol défavorable à l'ANC

Sol médiocre à l'ANC

Sol moyennement favorable à l'ANC

Sol favorable à l'ANC

Dispositif ANC conforme

Dispositif non conforme

Dispositif ANC inconnu

Cout investissement (I)173 440,00 €

Cout fonctionnement (F)1 975,00 € par an

Projet de création du réseau d'assainissement

Poste de relèvement

Station d'épuration

Réseau refoulement

Réseau gravitaire

Extension réseau AC

Cout investissement211 364,00 €

Cout fonctionnement11 330,96 €

Taxes27 000,00 €

Coût investissement

Coûts fonctionnement

Taxes

18 dispositifs ANC recensés par le SPANC avec :	1	ANC conformes soit	6%		
	16	ANC non conformes soit	94%		
	1	ANC non identifiés			
Estimation du nb de dispositifs ANC à réhabiliter		16			
Estimation du nb de dispositifs ANC à créer		0			
Total dispositifs à construire		16			
Type de sol	Favorable	Moyen	Médiocre	Défavorable	total
Part	0%	100%	0%	0%	100%
Nb dispositifs concernés	-	16	-	-	16
Autres contraintes particulières : pas de contrainte surfacique ni de pente particulière.					

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'habitations actuelles	17	0	17	habitations
Nombre d'habitants par logement	2,5	2,5	2,5	habitants / logement
Nombre d'habitants	43	0	43	habitants
Flux d'EH par habitant	0,66	0,66	0,66	EH/habitant
Flux d'EH lié aux habitants actuels	28	0	28	EH

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'établissements	1	0	1	établissements
Flux d'EH	25	0	25	EH

	Actuels	Projet	Futur		
Flux total d'EH	53	0	53	EH	
Commentaires : Présence d'un établissement (maison de retraite privée : "Association LAVILASSE") : Base de dimensionnement : (23 pensionnaires + 3 encadrants à mi-temps) x 1 EH/personne = 25 EH Côut estimé du remplacement du dispositif ANC existant par un dispositif agréé d'une capacité de 25EH = 38500€HT					